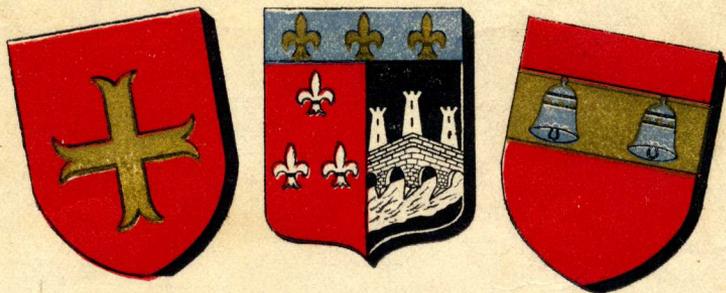


Saint-Antonin - Noble-Val

Sa Région - Géologie - Spéléologie
Préhistoire - Flore - Faune
La Ville - Son Histoire - Ses Monuments
Sites et Excursions

Guide illustré

par un Groupe d'Amis du Vieux Saint-Antonin
(2^e Edition refondue)



Syndicat d'Initiatives de Saint-Antonin

Imprimerie Forestié, 23, Rue de la République - Montauban

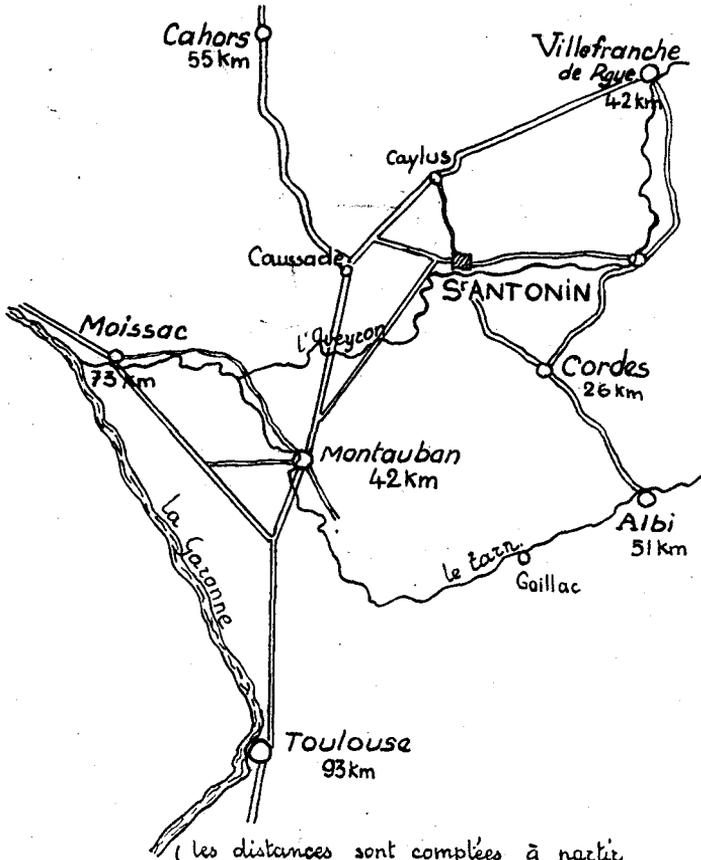
- 1954 -

Guide illustré de Saint-Antonin

*A la Mémoire de Jean DONAT,
Fondateur
de la « Société des Amis du Vieux Saint-Antonin »,
les Auteurs
dédient cet ouvrage
dont il fut l'inspirateur.*

SAINT-ANTONIN
ville d'art

au centre d'une région touristique.



(les distances sont comptées à partir
de S^tAntonin)

Renseignements divers

SAINT-ANTONIN, chef-lieu de canton du Tarn-et-Garonne, est une ville de 2.300 habitants. C'est le « Noble-Val » du Moyen-Age, établi dans un évasement de la vallée de l'Aveyron, à l'origine des gorges. (« Le site est construit, harmonieux, parfait », dit l'écrivain Emile Pouillon).

Le bourg est à l'altitude de 129 mètres, dans un cirque dont les bords s'élèvent à 360 m. Le Roc d'Anglars, en particulier, le domine immédiatement d'un à-pic de plus de 200 m. Ce peu banal fronton blanc a inspiré la romance de *Jano d'Aymè*, l'une des plus anciennes et des plus naïves — elle est écrite sur trois notes — du folklore français.

Climat heureusement influencé par l'orientation des vallées et le voisinage d'altitudes moyennes.

Eaux minérales de Saleth (voir analyse officielle). Non exploitées, elles jaillissent à 2 km. de la ville, au bord de l'Aveyron. Elles sont en tout temps à la libre disposition du public. De nature sulfatée-calcique, elles sont efficaces dans le traitement des affections des voies urinaires et digestives.

Saint-Antonin est une des plus vieilles cités du Rouergue (l'existence de son abbaye est attestée au VIII^e siècle). Elle a conservé son caractère médiéval. Outre son hôtel-de-ville bien connu (début du XII^e siècle), elle a gardé, dans l'enchèvêtrement pittoresque de ses ruelles, de nombreux restes de l'architecture et de la sculpture du Moyen-Age.

Grâce à la conjonction de terroirs de nature diverse, ses environs immédiats sont d'un pittoresque varié : gorges, vallées vertes, causses avec leurs solitudes pierreuses, leurs grottes, leurs avens, leurs pertes de rivières, leurs résurgences, etc...

C'est un centre d'excursions (voir la fin du volume).

Distractions : une salle de spectacle. Un dancing. Un cinéma (en plein air par beau temps). Une plage (les pentes boisées et la falaise d'Anglars dominant son miroir d'eau).

En résumé : villégiature sans prétention, d'un caractère original, où l'on trouve bon accueil, bonne chère, confort, et ces biens devenus rares : solitude, silence, repos.

Ni moustiques, ni vipères.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
des POSTES et des TELEGRAPHES

ECOLE NATIONALE DES MINES

Extrait du Bureau d'Essai
pour les Substances Minérales N° 820

COMPOSITION ÉLÉMENTAIRE :

Acide carbonique libre	0,0402
Acide carbonique des Bicarbonates	0,3854
Acide chlorhydrique	0,0114
Silice	0,0160
Acide sulfurique	0,8764
Chaux	0,5689
Magnésie	0,1427
Protoxyde de fer	0,0252
Potasse	0,1287
Soude	0,0033
Matières organiques	Traces

TOTAL 2 gr. 1932

Extrait sec à 180° : 1 gr. 9460.

Le Chimiste principal :
(Illisible).

Paris, le 30 Octobre 1909
Boulevard St-Michel, 60

**Eau Minérale, Source de SALETH
à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne)**

Certificat d'Origine de la Mairie de SAINT-ANTONIN
Envoi de Monsieur le Maire de SAINT-ANTONIN
(Tarn-et-Garonne)

On a dosé par litre :

COMPOSITION HYPOTHÉTIQUE CALCULÉE	
Acide carbonique libre	0,0402
Silice	0,0160
Chlorure de Sodium	0,0062
Chlorure de Potassium	0,0155
Sulfate de Potassium	0,2200
Sulfate de Magnésium	0,4281
Sulfate de Calcium	0,8330
Bicarbonate de Calcium	0,5807
Bicarbonate de Fer	0,0558
Matières organiques	Traces

TOTAL 2 gr. 1955

L'Ingénieur des Mines
Directeur du Bureau d'Essai :
(Illisible).

Copie certifiée conforme.
Saint-Antonin, le 19 Mars 1954.
Le Maire : Dr. BÉNÉT,

Le Musée

Il est établi dans l'hôtel-de-ville, du XII^e siècle. Au rez-de-chaussée et au premier étage sont présentés quelques souvenirs du passé local : instruments, mobilier, costumes, tous objets dont, ici comme ailleurs, on oublie, d'une génération à l'autre, à la fois l'usage et le nom, qui furent pourtant les serviteurs, les compagnons, les amis des hommes d'autrefois, et qui seront les seuls, bientôt, à pouvoir nous parler des nôtres perdus, de leurs travaux et de leurs jours. Dans un intérieur paysan reconstitué, on a placé les *blagis* sur l'*ayèro*, et posé sur l'un deux la *couado*, cette casse de bois dont le manche est creux. Des *bargos* à la *débanadouïro*, on a présenté en le commentant le cycle ancien du chanvre. Et, de même qu'on n'a pas manqué, dans l'énumération des pièces de l'araire, de nommer le *tescou*, de même on a eu soin d'appeler par leur nom les *pubargos*, les déchets de broies, les chènevottes francimandes...

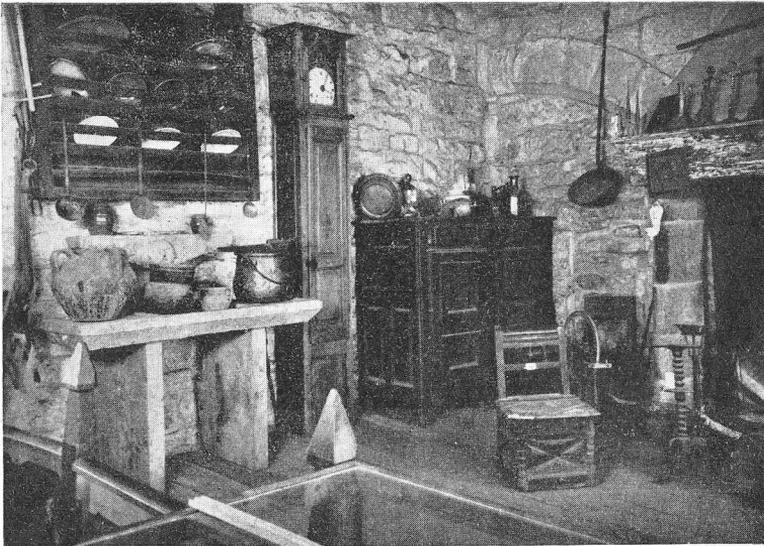
Au deuxième étage sont exposées les trouvailles déjà célèbres faites par le préhistorien Darasse au cours de ses fouilles dans l'abri sous roche de Fontalès (voir l'article spécial les concernant).

Le jeune et savant géologue Cavaillé y a réuni et classé les ossements exhumés de la grotte du Bosc, et les restes de la faune si particulière des phosphorites du Quercy. Pour agrémenter la visite de ces émouvants mais austères débris, on a exposé encore quelques plantes, quelques bêtes, que peuvent avoir le désir de mieux connaître ceux qui ont quelques raisons de les aimer. On s'est appliqué à

les présenter sans pédantisme, au mieux de leur grâce ou de leur étrangeté (mimétisme, dimorphisme, insectes de l'eau, patineurs et scaphandriers...). Le cas échéant, on en a donné les dessins, exécutés par le peintre Cadène avec un art qui ne trahit pas mais l'accuse la vivante vérité. Ayant égard au simple curieux autant qu'au technicien le plus chargé de science, attentifs à intéresser le premier sans désobliger le second, les organisateurs ont nommé tous ces êtres de leur nom familier, discrètement suivi de leur appellation savante, qu'ils ont traduite en honnête langage chaque fois qu'il l'ont pu.

Ce musée, qu'on peut dire vivant, s'enrichit sans cesse des dons que veulent bien lui faire les gens du pays, les amoureux du passé, les chercheurs et les curieux, les spécialistes de tout ordre.

Pierre BAYROU.



La Préhistoire

au Musée de Saint-Antonin

Par M. Paul DARASSE

La salle du 2^e étage de l'Hôtel de Ville renferme les collections préhistoriques. Sauf quelques rares exceptions, les pièces exposées appartiennent à M. Darasse et ont été trouvées dans la région. Il est donc naturel que certaines périodes manquent ou soient pauvrement représentées. Ces « creux » dans l'occupation de notre région par l'homme préhistorique sont heureusement peu nombreux.

PALÉOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN.

L'Abbevillien (ancien Chelléen) n'est pas représenté de façon certaine dans notre salle. Si quelques bifaces des terrasses de l'Aveyron, du Tarn et de la Garonne, ont un aspect très fruste, cela est dû, pour une grande part, au matériau employé (quartz ou quartzites se clivant mal). Cet aspect grossier incite à vieillir les pièces. Cependant, certaines pièces roulées, trouvées à Campsas et ailleurs par mon ami Latapie, pourraient bien appartenir à cette époque, la plus ancienne actuellement reconnue.

Le Clactonien, industrie presque aussi ancienne, mais appartenant à la technique de l'éclat, est largement représenté par de nombreuses et belles pièces provenant de la station de Swanscombe (à une trentaine de km. à l'ouest de Londres) explorée par mon savant ami M. Marston. Nous avons recueilli ensemble une bonne partie de cette

série au cours de mon séjour en Angleterre. Les instruments sont encore peu caractérisés. On peut y distinguer de grossières pointes, des grattoirs, des éclats tranchants, des nucléus. Sur certains, le bulbe en toupie, caractéristique de la technique de taille clactonienne, sur enclume ou avec un gros percuteur de pierre, est très fortement saillant.

L'Acheuléen. — De Swanscombe également viennent quelques très beaux bifaces (acheuléen moyen et supérieur). C'est dans l'acheuléen moyen de Swanscombe que M. Marston découvrit en 1935 une portion de crâne humain d'une importance capitale, car elle montre qu'à cette lointaine époque existait un homme dont les caractéristiques crâniennes le rapprochaient extrêmement des hommes actuels, alors qu'à la période suivante (moustérien) vivait un homme d'apparence plus simiesque, l'homme de Néanderthal. Avec les bifaces nous avons recueilli de nombreux éclats dont certains ont été utilisés et se rapprochent de la lame. Quelques-uns figurent dans les vitrines. Des amandes fort belles, mais dont l'origine est inconnue, sont exposées avec d'autres, originaires du Lot-et-Garonne et de la Gironde.

Mais l'acheuléen est surtout représenté par mes récoltes sur les terrasses de l'Aveyron, dans les environs de Saint-Etienne de Tulmont (stations des Gamots et de Gatille). Les bifaces, nombreux, sont pour la plupart en quartz laiteux ou blanc, en quartzite. Un seul est en silex. Malgré la difficulté de taille des quartz et des quartzites, quelques exemplaires atteignent une grande régularité de formes.

Cycle Moustéro-levallaisien. — Le moustérien, jusqu'ici (1954), n'a pas été trouvé en grotte dans notre région, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y existe pas. Les pièces recueillies l'ont été, comme l'acheuléen, dans les stations de surface des terrasses de l'Aveyron. La plupart appartiennent au moustérien de tradition acheuléenne, avec bifaces plus petits, triangulaires, assez plats, parfois unifaces. De nom-

breuses pointes, des racloirs, de grossiers grattoirs, appartiennent au moustérien. De nombreux éclats plus ou moins ovalaires peu retouchés et quelques pointes frustes sont du levalloisien. Il est à remarquer qu'à cette période le silex est fréquemment employé pour le petit outillage. Le D^r Gruet nous a donné de beaux spécimens du moustérien supérieur de Roc en Pail.

PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR.

Aurignacien et Périgordien n'ont laissé que quelques traces sur les terrasses de nos rivières et dans quelques grottes : Bone à Saint-Antonin, Cuzoulet à Bruniquel, mais peu de pièces typiques.

Le *Solutréen* manque totalement jusqu'ici (1954). Cependant, une grotte de la vallée de la Vère renfermait un intéressant niveau solutréen. Il n'est pas impossible qu'on en découvre un jour quelque autre gisement.

Magdalénien. — Cette époque est très richement représentée par les séries lithiques et osseuses et les œuvres d'art provenant de Fontalès (voir plus haut le résumé des fouilles). Avec le magdalénien s'achève la dernière période glaciaire : le Wurmien. Le climat se radoucit, le renne remonte vers le Nord. Les civilisations nouvelles, azilien, sauveterrien, tardenoisien..., préparent le néolithique. Les civilisations épipaléolithiques et mésolithiques n'ont pas encore été rencontrées dans les environs.

Le *NEOLITHIQUE* est représenté par quelques objets provenant du Cros, près Saint-Projet : rebords d'assiettes au décor typique du Chasséen, fragments de vases poly-podes, vases à anses funiculaires, décors à pastilles...

Le *Chalcolithique*, ou âge du cuivre, est représenté au Cros par une belle tête de flèche en os. Les tumuli et les dolmens, quoique anciennement vidés par les chercheurs de trésors, ont donné une belle série de flèches de silex

de formes variées, un magnifique poignard de 22 cm. 1/2 en silex, poli partiellement sur la face taillée, un poignard de cuivre à rivets (ce tumulus renfermait une monnaie de bronze à l'effigie de Louis XIII). Les objets de parure sont aussi nombreux : grains de collier en schiste, en cardium, en calcite, en os et quelques-uns en cuivre. Un beau bouton en forme de prisme, à double perforation en V, vient de la petite tombe plate de Poussou qui a livré aussi deux minuscules pointes de flèche, dont l'une est en calcaire. Les haches de tous les types proviennent : les unes du Cros, les autres étant des trouvailles isolées faites en des lieux divers.

MÉTAUX.

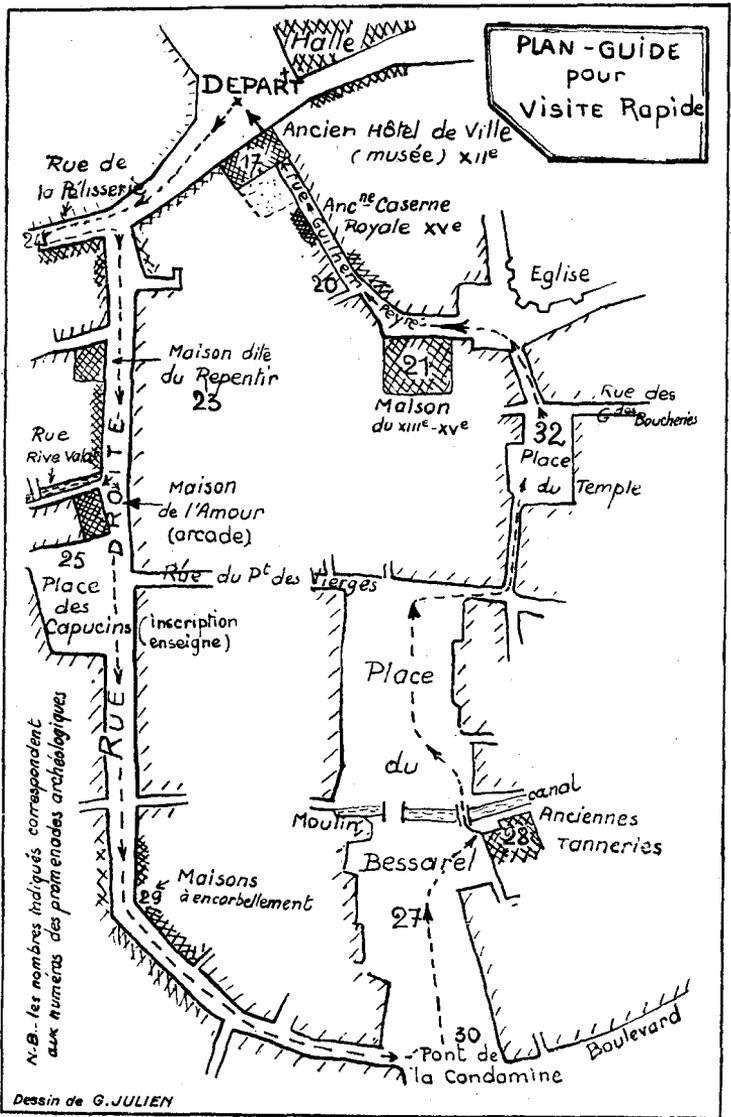
L'âge du bronze est représenté par une tête de flèche de ce métal, trouvée au bord du chemin qui se détache du sentier de la Gourgue avant d'arriver à la source, et qui monte à Vidal. Des épingles de bronze venant de Roussergues appartiennent aussi à cette période.

L'âge du fer est représenté par de nombreux tessons à céramique venant du Cros et surtout de la grotte du Four, près de Notre-Dame de Livron. C'est la deuxième période, celle de la Tène, qui paraît le mieux représentée. En dehors de la céramique, le Cros a livré trois curieux pendants d'oreille en bronze, d'un type répandu jusqu'en Autriche et en Italie, et classé au premier âge du fer (Hallstatt).

De la grotte du Four proviennent des olives de bronze, des ornements de ceinture et un silex énigmatique, ainsi que bon nombre de clous de fer à tête large et plate. Un fragment de parure composé de tubes de dentales réunis par de petits anneaux de cuivre gisait à côté de quelques ossements humains portant la trace du feu. La grotte du Four et celle du Cros ont été des grottes funéraires. A la grotte du Four, il semble qu'il y ait eu inhumation et incinération.

Avec l'époque de la Tène, ou époque gauloise, nous arrivons au gallo-romain, qui a laissé des traces nombreuses au cirque de Bone et en bien des lieux de notre région. Quelques fragments de vases sigillés, d'amphores, de briques à rebord sont encore les seuls vestiges que nous possédions.

Telles sont les principales pièces de notre Musée. Spécifiquement local, il n'a d'ailleurs aucune prétention. Néanmoins, il renferme assez de belles pièces pour intéresser à la fois les spécialistes et les profanes, et pour donner à ces derniers une idée de la pénible et lente évolution de l'humanité.



Promenades Archéologiques

à l'intérieur de la Ville

(D'après M. Jean DONAT)

1. — Transportons-nous d'abord au confluent des deux cours d'eau, la Bonnette et l'Aveyron, au point où se dressèrent au VIII^e siècle les premiers bâtiments de l'Abbaye. C'est le moment d'évoquer la vieille légende, brièvement résumée plus haut (v. p. 16). Des restes de fûts de colonnes et de chapiteaux romans ont été découverts lors de la construction de l'école actuelle de Notre-Dame ; il est possible de les y voir encore heureusement conservés sur le sol même qui appartient à l'abbaye. Sur le terrain où s'élève la Salle des Fêtes, l'Etablissement des Bains, et où s'étend la promenade actuelle dite « des Moines », fut l'ancien cimetière qui allait jusqu'aux bâtiments de l'hôpital ; la route qui longe la Promenade ne fut tracée que bien plus tard. Le cimetière exista là jusqu'au XVIII^e siècle. Signalons, à titre de curiosité, qu'en 1601 les chanoines en accordèrent la moitié aux protestants ; les deux parties furent séparées par un mur : celle qui était attenante aux ruines du couvent (détruit par les protestants) était réservée aux catholiques ; l'autre appartenait aux protestants.

2. — Suivons la route, en nous dirigeant vers le Pont. Après avoir traversé la place « Saint-Michel », autrefois plus étroite, mais élargie à la suite d'un important incendie qui eut lieu à la fin du XIX^e siècle, nous pénétrons par la rue qui s'ouvre devant nous et court parallèlement à

l'Aveyron dans la partie la plus ancienne de la ville. Cette partie s'étend de la place du Bioc et la Mairie actuelle jusqu'à la rivière, avec des rues orientées du Nord au Sud, auxquelles accèdent d'autres voies étroites, tracées sans aucun souci d'alignement.

3. — Nous atteignons ainsi la rue *Frézal* ou *Frézart*. Elle aboutit, par une porte, dans sa partie inférieure à l'Aveyron. Remontons-la : à droite, se présente une première maison solidement construite, avec la porte du XIII^e siècle ; un peu plus haut, nous rencontrons la rue des « Bouïgues ». Pénétrons-y : sur la droite, nous remarquons une maison romane (XII^e siècle) avec des ouvertures en grès rouge sur lesquelles il est possible de relever des marques de tâcherons. En avançant de quelques pas, nous apercevons le tracé irrégulier des rues entourées de vieilles demeures, aujourd'hui en partie abandonnées.

Revenons sur nos pas pour reprendre la rue Frézal. En nous dirigeant vers le haut, voici à gauche : un logis du XII^e siècle dont on peut encore apercevoir la trace des fenêtres géminées ; il a été remanié au XIV^e siècle ; à côté : un passage couvert, avec ouvertures à arc brisé.

Attendant à ce passage, encore une maison romane, portant en haut des fenêtres à plein-cintre, aveuglées, remaniée au XV^e siècle et au XVIII^e siècle, comme l'atteste la date 1785, gravée sur une porte.

Dans la ruelle supérieure et du même côté, une demeure formant saillie sur la rue, présente une porte romane avec un escalier plaqué sur la façade ; l'escalier masque en partie une vieille ouverture en grès rouge.

De l'autre côté de la rue Frézal, trois boutiques au rez-de-chaussée avec ouvertures à arcs brisés (XIII^e-XIV^e s.).

4. — La rue aboutit à la Place où se trouvent la Poste, la Mairie actuelle et le Presbytère ; ces trois immeubles formèrent le logement des Chanoines de Sainte-Geneviève de l'ancienne Collégiale ; ils furent édifiés sur de vieilles

constructions acquises par le Chapitre au XVIII^e siècle. Dans le presbytère, il convient de signaler dans un grand vestibule un escalier monumental avec rampe en fer forgé et l'ancienne salle à manger des Génovéfains (Louis XV), décorée avec le goût fin qui distingue cette époque de notre histoire, avec un beau buffet qui fait face à une cheminée à trumeau en marbre de Montricoux. Au-dessus de la cheminée, Ganymède enlevé dans un nuage, s'appuie sur l'aigle de Jupiter dont il vient d'arracher le foudre. Des cartouches en stuc, décorant les angles du plafond et le dessus des portes, représentent les quatre éléments et les quatre saisons.

Les pièces du premier étage ont gardé les dispositions anciennes et montrent encore leurs cabinets et leurs alcôves en bois et stuc décorés.

A côté, l'Eglise construite dans le dernier tiers du XIX^e siècle sur l'emplacement de l'ancienne. A remarquer dans l'église un tableau du peintre Fauconnier, évoquant l'arrivée à Noble-Val de la barque portant les reliques de Saint Antonin. Dans la Sacristie, une clef de voûte (XIII^e siècle) qui appartient à l'ancienne église et représente un vaisseau dans la tempête avec cette légende : « *Fluctibus immergor, ni tuus adsit amor* ».

5. — Revenons vers l'extrémité de la rue Fréal, pour nous engager dans celle qui s'ouvre quelques pas en dessous et se dirige vers l'Est, la rue des Carmes. Nous ne tarderons pas de remarquer à notre droite une belle et importante demeure du XVIII^e siècle ; elle est désignée sous le nom de » Maison des Sonnets » ou « Maison Vaissière ». Elle fut construite sur de vieilles maisons par un ancien avocat au Parlement de Toulouse, Molinier, devenu prébendier de Carrendier, une des dépendances de la Collégiale.

Toute la construction, tant intérieure qu'extérieure, révèle le goût d'un homme cultivé appartenant à la bourgeoisie raffinée du XVIII^e siècle.

Pour répondre aux critiques provoquées par la construction de l'immeuble, il lit graver sur la porte d'entrée deux inscriptions. L'une, qui a été relevée dans des termes semblables, en d'autres lieux (1), fut tracée sur le linteau ; on y lit :

STET DOMUS HÆC, DONEC FLUCTUS FORMICA MARINOS
EBIBAT, ET TOTUM TESTUDO PERAMBULET ORBEM.

L'autre, qui marque un dédain hautain des critiques, était portée sur deux écussons, aujourd'hui disparus et disposés sur chacun des montants latéraux ; elle était en patois local :

ATAL
ATAL

BOLI
L'OUSTAL

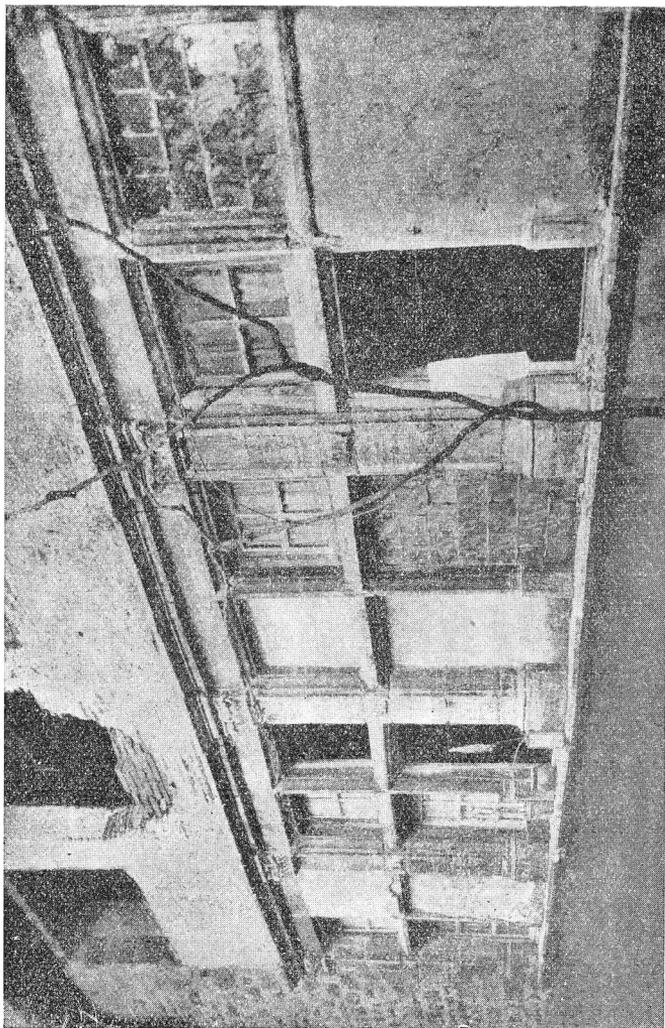
(2)

La grande porte d'entrée ouvre sur un large vestibule où s'élève un fort joli escalier avec une belle rampe en fer forgé dont les fleurs de lys, sauf une, furent arrachées à la Révolution ; elle porte, découpée à jour, la date de 1777 ainsi que les initiales de l'artisan qui la fit.

Sur le mur de l'escalier étaient peints le « Sonnet de Desbarreaux » avec la « Réponse au Sonnet » et la « Réplique à la Réponse » ; ces pièces de vers existaient encore (nous avons pu les y lire) il y a une quarantaine d'années. De beaux meubles parent la demeure ; ils sont tous exactement adaptés aux salles pour lesquels ils ont été faits. A signaler entre autres, une belle fontaine en marbre de Montricoux, le buffet Louis XV de la salle à manger, qui rappelle celui des Génovéfains au presbytère, la superbe bibliothèque Louis XV. A remarquer aussi de curieux sujets de modèles de tapisseries d'Aubusson et des Gobelins qui recouvrent les murs des deux pièces, ainsi que

(1) En particulier sur l'ancien portail des Cordeliers de Toulouse, en bordure de la rue du Collège de Foix et sur la porte de la rue Ramond du Lycée de Tarbes.

(2) Sens : Ainsi, ainsi, je veux la maison.



Maison de l'Ave Maria (XVI^e siècle) rue del Pebre

les appuis de fenêtres et balcons en fer forgé, avec soleils, de l'époque Louis XIV. C'est un des très rares points de la ville où le XVIII^e siècle a laissé sa trace durable.

6. — En face, et longeant ensuite la maison Vaissière, la rue Bombe-Cul (Rompt-Cul d'après Mistral), nom dû, sans doute, à sa pente très prononcée ; elle n'existe plus maintenant dans la partie inférieure, la plus intéressante à raison de son étroitesse, qui permettait tout juste le passage d'une personne ; fortement ravagée par l'inondation de 1906 qui emporta ses maisons, celle de 1930 lui a donné le coup de grâce. Quelques pas de parcours suffiront à nous révéler ce qui en reste.

7. — Parcourons plutôt notre chemin dans la même direction et engageons-nous dans l'avant-dernière rue à l'Est en nous dirigeant vers la rivière. Ce ne sera pas sans étonnement que nous découvrirons sur notre gauche, après quelques pas de marche, une maison digne de retenir notre attention. Véritable curiosité, en effet, de rencontrer dans cette rue extrêmement étroite, une belle demeure en pierre de taille et à grand appareil de la fin du XII^e ou, tout au plus, du commencement du XIII^e siècle (à peine un peu plus récente que l'Hôtel de Ville dont nous nous occuperons plus loin).

Maison de marchand, sans aucun doute (peut-être de ces marchands qui, à cette époque, commerçaient avec l'étranger), remaniée au XVI^e siècle, mais dont il subsiste de l'époque primitive les ouvertures à arc brisé du rez-de-chaussée, et aux étages, la trace de fenêtres géminées et l'emplacement de colonnes certainement ornées de fins chapiteaux. Tout cela a été pillé par les brocanteurs. Cependant, malgré les assauts dont elle a été l'objet, privée même de sa toiture, la solide demeure, ouverte à tous les vents, tient toujours, comme un défi au temps et à la dévastation.

En descendant cette même rue jusqu'à son extrémité inférieure, nous relèverons un peu plus bas, sur une façade, une tête grimaçante, d'une amusante expression. Et plus loin encore, sur notre droite, une maison romane du XII^e siècle avec ouverture à arcs en tiers-point aux poussoirs en grès rouge ; la façade est faite de moellons de toutes dimensions et de toute origine, provenant vraisemblablement de démolitions d'édifices d'époques antérieures.

7bis. — A l'extrémité de la rue se présente, à main droite, une maison avec terrasse surélevée ; là, se tinrent pendant la Révolution les séances de la Société populaire locale. Jusqu'à l'inondation, il était possible de distinguer, vaguement dessinés sur le crépi, la silhouette de deux personnages de grande taille, représentant l'un : une femme, la quenouille au côté ; l'autre, un homme tenant une faux ; entre les deux, une sorte de cocarde formée de trois cercles concentriques. C'était l'enseigne symbolique, malheureusement disparue sous le crépi actuel.

A une trentaine de mètres plus loin, dans la même direction, on aperçoit un bâtiment se distinguant des autres constructions ; c'est l'ancien temple protestant, portant, sur l'imposte de la porte d'entrée, les deux lettres en fer forgé : T. P.

8. — Retournons sur nos pas vers la gauche : Nous traversons une petite place : « la Place des Houles ». Après avoir remonté la rue qui longe un grand jardin, nous pouvons remarquer au tournant, un intéressant linteau monolithe avec arc à accolade, orné d'un joli écusson du XV^e siècle sur lequel est gravé le monogramme du Christ : J. H. S. Il en existe encore d'autres, de même nature, en divers points de la ville.

9. — A quelques pas plus loin, sur notre droite, un logis sur la façade duquel s'aperçoit la trace de quatre fenêtres géminées du XIII^e siècle, qui formaient galerie ; colonnes et chapiteaux furent vendus, il y a un peu plus de quarante ans, pour 200 francs.

10. — Gravissons la courte montée à côté de laquelle s'élèvent de solides constructions à grand appareil (à remarquer que la solidité des demeures de cette partie supérieure contraste, en général, singulièrement avec celle des rues que nous venons de parcourir). Et voici, à notre droite, la rue « del Pébré » (du Poivre). Une station s'impose devant la seconde maison de gauche — la maison dite de l'*Ave Maria*, ainsi nommée parce qu'elle fut jadis le siège de la confrérie de ce nom. Si la porte d'entrée, construite avec une pierre tendre de la région de Lavaurrette, a été fort mutilée par le temps, le fenestrage du XVI^e siècle, qui règne au premier étage, est suffisamment conservé (1). Composé de quatre fenêtres à meneaux croisés et aux chapiteaux pseudo-corinthiens, il porte, gravé sur les pilastres, et à hauteur du meneau horizontal, l'inscription :

AVE MAR. GRA. PLN. NA. NA.

11. — Suivons la rue « del Pébré » jusqu'à son extrémité. Nous aboutissons à la Place des Carmes, où s'élève l'actuel temple protestant entouré d'une fort agréable terrasse d'où la vue s'étend sur un ravissant paysage.

Reprenons notre itinéraire pour rentrer dans la ville par la rue dite des Carmes. Nous atteignons bientôt une place. Elle formait, jadis, deux places distinctes, séparées par un groupe de maisons à boutiques, qui s'avançaient jusqu'à quelques pas de l'échancrure qu'on voit encore dans l'angle du mur opposé. (Cette échancrure fut pratiquée pour

(1) Cette façade est inscrite dans l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

obtenir l'élargissement nécessaire au passage des charrettes). La première place était celle du Mazelviel, la deuxième était celle du Buoc. Ce quartier possédait aussi un four communal (four du Mazelviel).

Sur la place du Buoc furent transportées et brûlées par les protestants la châsse et les reliques de Saint Antonin, le 5 février 1568 (1). Il se trouvait aussi en ce point une tour dite « Tour du Buoc », démolie par ordre de Louis XIII en 1622 (2). Étant donné la position éminente de ce point de la ville, par rapport aux rues qui, remontant de la rivière, convergent vers elle ; étant donnée la solidité de diverses constructions de caractère roman qui s'y élèvent encore, il y a lieu de se demander si le château, dont les récits de la Croisade albigeoise mentionnent la prise par l'armée de Simon de Montfort, ne se serait pas élevé à cet endroit.

12. — De cette place du Buoc partent d'assez nombreuses artères : les rues des « Fargues », de « Saint-Angel », « Cayssac ». Il y eut là aussi une rue de la « Sabaterie ».

Signalons rue « des Fargues » deux boutiques de marchands au rez-de-chaussée d'une maison du XVI^e siècle avec porte à accolade, tout à l'entrée d'un petit passage couvert. Devant l'une des portes, un fût cylindrique en pierre, qui fut peut-être un montoir ; on en rencontre de semblables sur divers autres points de la ville. On remarque sur cette partie de nombreuses constructions des XV^e et XVI^e siècles se superposant souvent à celles des XII^e et XIII^e siècles.

(1) Cette châsse avait été faite en 1303 ; recouverte de plaques d'or avec pierreries ; elle contenait le chef de Saint Antonin et un bras (Arch. de Tarn-et-Garonne, G875 et G897).

(2) Il en subsistait encore des traces au XVIII^e siècle puisque dans un dénombrement de 1737 (arch. 0016) nous lisons : « la dite communauté possède encore une petite tour appelée « de Connac », près du Bioc, confrontant de toutes parts avec rues publiques ». Elle servait de prison.

13. — La rue « Cayssac » (ce nom est des plus anciens que l'on rencontre dans les archives communales parmi ceux des prudhommes, des consuls et des prieurs de la Collégiale), ne présente de particulier qu'une série de grandes ouvertures à plein-cintre ou à arc brisé, aujourd'hui murées, reposant parfois sur des chapiteaux romans, massifs, sans ornements.

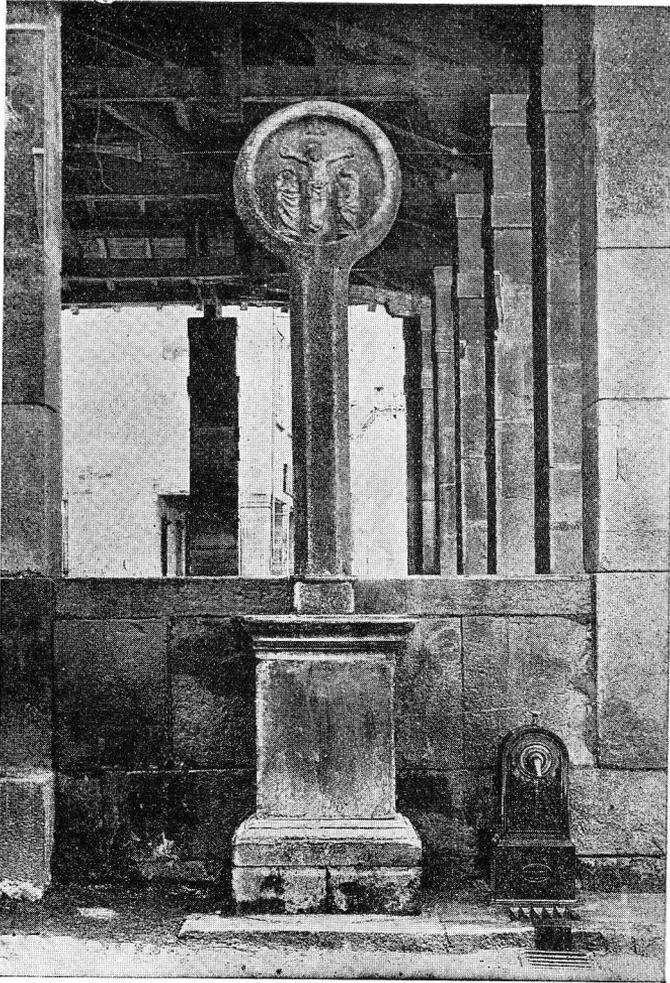
Nous n'avons pu recueillir jusqu'ici sur leur origine aucun renseignement particulier ; retenons simplement qu'elles sont contiguës à l'immeuble devenu au XVIII^e siècle la Maison des Génovéfains.

A signaler cependant dans la partie Nord de la rue une ancienne demeure en retrait avec spacieuse cour d'entrée ; un escalier en bois Renaissance conduit au premier étage où règnent de grandes pièces avec plafonds à la française. A droite de la cour, de vastes caves voûtées, des ouvertures de diverses époques. Ces caves que coupent des murs de séparation, semblent avoir communiqué plus loin ; elles existent sous les demeures contiguës.

C'est la maison de Lastic Saint-Jal, une des plus anciennes et illustres familles du pays, qui possède de très riches et très importantes archives concernant la ville et ses environs.

14. — Après être revenus à la place du Buoc et la rue Saint-Angel, dirigeons-nous vers la Halle. Mais faisons une halte devant la superbe construction qui lui fait face, à l'Ouest, et dont les trois belles boutiques s'ouvrent largement sur la façade. La plus grande, de cinq mètres de largeur, mérite de retenir plus spécialement l'attention. Elle est formée d'un arc surbaissé à quatre centres, double dans les reins en se rapprochant de la clef ; il est décoré de moulures aux refouillements profonds et de câbles sculptés. Constatons la solidité de cette robuste construction dont les arcs à large portée supportent sans fléchir les deux étages et un comble d'une façade toute en pierre de taille. Remarquons aussi comment le marchand

du XV^e siècle, ne se confinant plus dans les magasins sombres, exposait ses produits en pleine lumière.



La Croix de la Halle (XIV^e siècle)

Dans la cour intérieure de cette maison se voit, à gauche, un grand écusson, soutenu par deux monstres à tête humaine, à pieds de griffons et entouré d'une guirlande ;

l'écu porte un globe surmonté de deux étoiles ; au-dessous, une porte mutilée dont il subsiste les chapiteaux. Face à l'entrée, une autre porte de gothique flamboyant dont le linteau a été malheureusement enlevé. Beau travail, orné d'abondantes moulures et accosté de pinacles finement sculptés. Sur le même mur, des restes de guirlandes en chute.

Cette belle demeure fut certainement édifiée sur une plus ancienne ; une foule de faits en fournissent la preuve si on la parcourt intérieurement : tels les transports de terre pour le comblement des caves dont certaines fouilles, assez superficielles, ont cependant révélé des portes de communication avec des caves voûtées incluses dans les maisons voisines ; l'encastrement dans les murs d'anciens escaliers, l'existence de portes diverses des XIII^e-XIV^e siècles, aujourd'hui murées. L'examen des lieux permet aussi d'observer certaines modifications apportées à la topographie de la ville, à la suite des empiètements des particuliers sur le domaine communal : telles portes de boutiques s'ouvraient incontestablement sur une rue ; or, elles se trouvent aujourd'hui encadrées dans le mur mitoyen de la maison voisine, sise au Midi.

Ici encore se retrouve une fois de plus conservée la cheminée maçonnée, grâce à laquelle depuis les étages supérieurs se trouvaient réalisées les conditions du tout à l'égout.

15. — Longeant la demeure que nous venons de quitter, règne une petite rue qui ne manque pas de caractère ; elle se trouve fermée par une mauvaise porte en bois qui ne saurait en empêcher l'accès. C'est un passage étroit et assez sinueux ; si on le parcourt jusqu'à son extrémité, on acquiert aisément la conviction que l'extrémité inférieure en a été fermée par des constructions édifiées sur la rue. On y aperçoit des portes de boutiques dont l'une, d'un plein-cintre assez incorrect, est en grès rouge et porte une marque de tâcheron fort visible ; les autres sont à arcs

brisés (XIII^e et XIV^e siècles). Les fenêtres des meneaux des étages sont du XV^e siècle. Des anneaux-crochets y ont été fixés, comme en témoignent encore les deux tiges métalliques qui y sont restées accrochées.

16. — Adossée à la Halle, se dresse une croix à raquette du XIV^e siècle, d'après M. Enlart, qui, dans son Manuel d'Architecture civile, en signale de semblables à Toul et à Nesselrode, en Saxe. Il y en a d'analogues, en pays basque. Elles se plaçaient d'ordinaire sur la place du Marché. Celle-ci est à deux faces ; sur l'une est gravée en bas-relief une image du Christ en croix, entre la Vierge et Saint Jean ; sur l'autre, la Vierge portant l'Enfant, entre deux Saints dont l'un est Saint Eloi et l'autre peut-être Saint Antonin.

L'Hôtel de Ville

17. — A côté de la Halle s'étend la place, désignée dans les archives communales, tantôt sous le nom de « Place commune », tantôt sous celui de « Place du Marché ». Elle est bornée à l'Ouest par le magnifique « *Hôtel de Ville* » (le Monument, disent les habitants), véritable joyau, qui est incontestablement l'ouvrage le plus intéressant de la Cité. En raison de son importance, il mérite des explications particulières.

Il a été beaucoup discuté sur ses origines. Tout le monde est à peu près d'accord sur deux faits : la date de sa construction (vers 1125) ; celle de son affectation au service de la communauté (1312) suffisamment établie par actes authentiques.

A-t-il été édifié par le Vicomte Archambaud ? Ceci constitue une affirmation assez discutable, si l'on songe que trente ans après sa construction il était désigné sous le nom de : « Maison neuve de Granholet ». Or, à cette même époque les Granholet avaient un rang et un nom dans la

cité : Pons de Granholet était qualifié de « chevalier » dans un acte de 1152 (1). Il est possible que, venu des rangs de la bourgeoisie, il eût depuis peu accédé à ceux de la noblesse. L'argument, tiré de l'existence de la tour — signe de noblesse — tombe, du fait que, noble et non bourgeois, Granholet avait parfaitement le droit d'élever une construction de ce genre au-dessus de sa maison.

Ainsi, à côté des Vicomtes, dont la ruine s'accusait déjà évidente, s'élevait donc ici, en ce XII^e siècle, une bourgeoisie s'insérant dans les rangs de la noblesse. Les noms s'en retrouvent, par la suite, parmi les administrateurs de la cité affranchie par une charte récente : bourgeoisie enrichie sans aucun doute par le commerce et dont la prospérité éclate dans les constructions qu'elle édifie et qui iront se développant de façon saisissante au siècle suivant.

Les Granholet possédaient encore cette maison au XIII^e siècle.

L'architecture de la vieille maison mérite aussi de retenir notre attention.

L'Hôtel de Ville de Saint-Antonin est tout entier en pierre de taille, cette belle pierre au grain fin, exploitée dans les carrières de la Gourgue et des coteaux voisins, de « nature compacte et fière », selon l'expression de Viollet-le-Duc, et qui, si elle ne se prête pas aux refoulements très profonds, permet cependant par le brillant du poli et la netteté du trait, de traduire dans toutes leurs réalités les expressions les plus variées des êtres, et les détails les plus subtils des objets.

Il y a un rez-de-chaussée et deux étages. Sa façade est portée par trois arcades à arcs brisés ; un quatrième sup-

(1) Pons de Granholet fut, en effet, à côté des vicomtes, l'un des Chevaliers, assistant comme témoins à l'acte de donation à l'abbaye des dîmes d'Arnac et de l'église de Peyrègues (Arch. de Tarn-et-Garonne, G. 873).

..En 1324, un Pons de Granholet fut lieutenant du bayle royal de Saint-Antonin (Ibid, G. 981).



Façade de l'Hôtel-de-Ville : Adam et Eve

porte la tour et donne passage à la rue. Les trois arcades s'ouvriraient sur des boutiques louées par le propriétaire.

Au premier étage, règne une claire-voie formée de douze fenêtres groupées en trois travées. Ces travées sont elles-mêmes séparées par des supports prismatiques en pierre, portant des sculptures. Les fenêtres sont encadrées

de colonnes cylindriques jumelées, surmontées de chapiteaux romans très finement ciselés, portant une abondante imagerie florale ou animale d'êtres monstrueux et grimaçants, en postures souvent singulières. Ces ouvertures sont rectangulaires, et le linteau qui suit la ligne du plancher repose sur les chapiteaux des colonnes. Cette disposition a pour effet de ne point gêner la vue et de permettre aux pièces intérieures de recevoir le maximum de lumière.

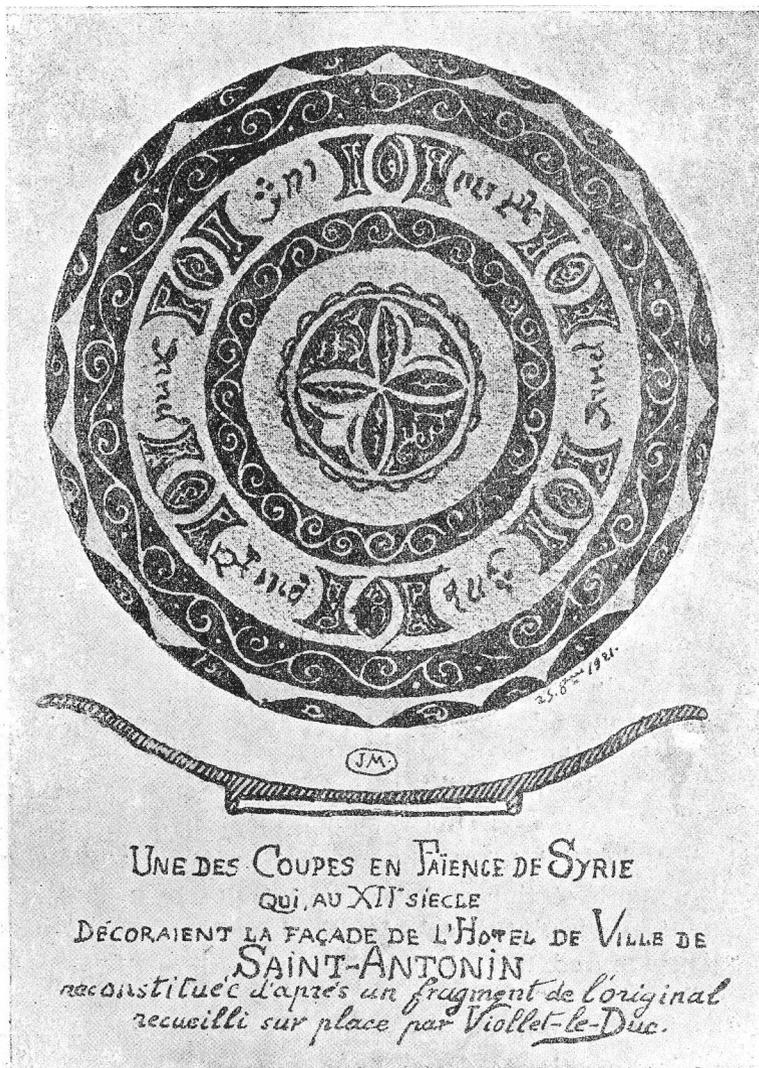
L'un des supports porte, sculptés, deux personnages faciles à reconnaître : Adam et Eve voilant leur nudité ; entre eux s'élève l'arbre biblique de la Science du Bien et du Mal, dont les fruits et les feuilles s'épanouissent en chapiteau compliqué et autour duquel s'enroule le serpent tentateur.

Sur la face de l'autre support est représenté un personnage barbu, plus difficile à identifier ; il est couronné et revêtu de vêtements aux élégantes draperies. De la main droite, il tient un livre sur lequel Viollet-le-Duc a relevé des traces d'inscription ; et de la main gauche, une sorte de sceptre terminé par un oiseau. Qui représente-t-il ? Moïse, Salomon, Charlemagne, Saint Antonin ? Des controverses se sont élevées à ce sujet, comme aussi sur l'iconographie des chapiteaux.

Au second étage s'ouvrent trois fenêtres géminées à plein cintre ; les colonnes des deux fenêtres des côtés sont cylindriques ; celle du milieu est toise.

L'harmonie des lignes de la façade résulte, en partie, de la distribution heureuse des pleins et des vides, les premiers ne l'emportant que de très peu — un cinquième environ — sur les seconds. Les pleins, occupant le haut, se présentent, par suite, à l'œil, rapetissés par la perspective ; de là, cette impression de grâce et de légèreté que donne le monument.

De la tour, nous dirons peu de chose : la restauration qu'en a faite Viollet-le-Duc a donné lieu à de sévères critiques qui nous paraissent assez justifiées ; elle rappelle par trop certains campaniles italiens de la Renais-



Coupe de Faïence.

sance. Signalons seulement les deux fenêtres géminées destinées à en éclairer l'intérieur ; la fenêtre inférieure est à plein cintre ; celle du haut, encadrée dans un arc légèrement brisé, porte un remplage tréflé, comme en présente l'architecture mauresque et comme il en existe un au cloître de Moissac. D'où l'idée en a-t-elle été apportée ? C'est de l'Espagne, soumise à la domination arabe, que d'après M. Mâle, dont l'opinion fait autorité en ces matières, a été importée cette disposition.

« Dès le XI^e siècle, écrit-il, l'Espagne fut sans cesse présente à la pensée des Abbés de Cluny. Barons français, et surtout bourguignons descendaient vers l'Espagne, pour prendre part à la Croisade espagnole dont Cluny fut l'âme. Et Cluny emprunta à la Mosquée la plupart des ornements de son architecture. »

D'autre part, cette influence arabe s'exerce aussi à l'occasion des pèlerinages fréquents et réguliers à Saint-Jacques de Compostelle. Moissac se trouvait sur le chemin de l'un d'eux : celui du Puy à Compostelle ; peut-on alors s'étonner de retrouver dans son cloître ce motif de l'architecture mauresque qu'est l'arc tréflé ? Et M. Mâle remarque justement : « Non loin de Moissac, à Saint-Antonin, nous relevons l'arc tréflé au campanile du charmant palais élevé au XII^e siècle ». N'oublions pas que Toulouse était aussi sur une autre route des pèlerinages de Saint-Jacques, et que, par l'une ou l'autre voie, les pèlerins de Saint-Antonin pouvaient participer à la pieuse manifestation qui les conduisait en Espagne.

Quant aux sculptures de la façade, elles sont, de l'avis de M. Raymond Rey, de l'école toulousaine ; il les place vers l'année 1140.

Sur cette façade se remarquent quatorze échancrures circulaires pratiquées dans la pierre ; elles marquent la place où étaient incrustés des plats en faïence damasquine, dont un spécimen, assez ingénieusement reconstitué au moyen de quelques fragments, est conservé au Musée ; une très mince couche d'émail à reflets métalliques, aux

tons chauds, au riche coloris, variant d'éclat et de nuances selon l'angle où la lumière vient le frapper, en constituent le caractère essentiel. « C'est d'Espagne, sans doute, écrit encore M. Mâle, que venaient ces plats si dignes d'é-



Rue de la Halle

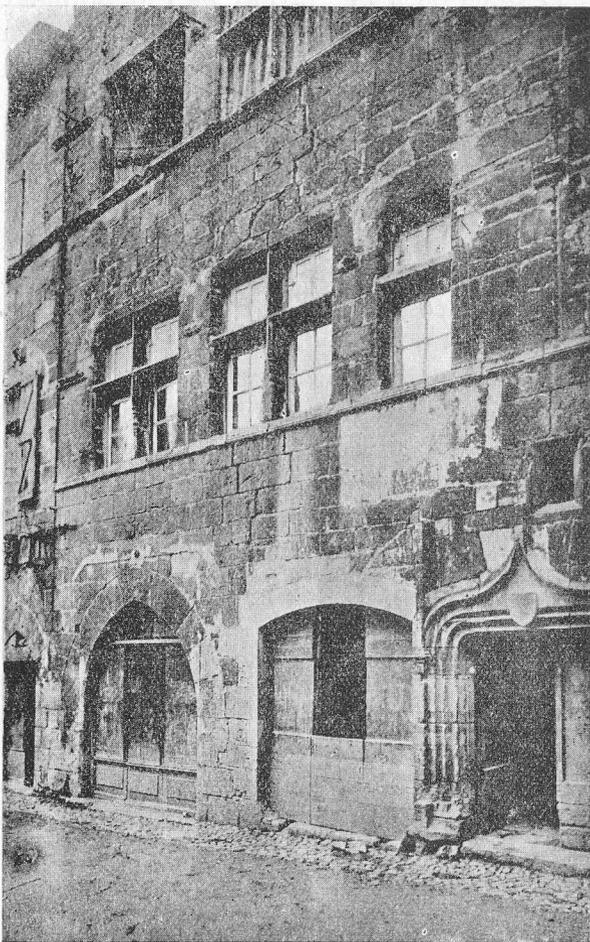
tre admirés » ; d'Espagne, très vraisemblablement, en effet, plutôt que de la Croisade, comme il a été écrit.

Dans cet Hôtel de Ville a été récemment aménagé un Musée.

18. — Et maintenant, portons nos regards autour de la place qui s'étend devant l'Hôtel de Ville. Nous n'apercevons que de solides et belles constructions. En face, une grande et spacieuse demeure du XIV^e siècle, remaniée, avec boutiques au rez-de-chaussée, des fenêtres géminées aux deux étages. La construction en est faite en belle pierre de taille ; dans la façade sont fixés des anneaux-crochets, nombreux autrefois dans les maisons de Saint-Antonin et dont il existe encore quelques spécimens devenant de plus en plus rares. A l'intérieur, existe un long conduit maçonné qui amenait à l'égout les eaux ménagères ; le crépi recouvre la pierre de taille et elle porte sur sa façade huit curieux modillons romans.

Autour de la place rayonnaient tout un ensemble de rues qui y convergeaient ; ce sont : la rue de la « Porte-Rodanèze », la rue « Guilhem-Peyre », souvent dénommée rue « del Cossolat », la rue « Droite », la rue de la « Pelliserie » ; et d'autres encore dont nous possédons les noms, mais qu'ont fait disparaître les transformations apportées à la topographie de la ville par les élargissements des places et des artères.

19. — Suivons la rue dite de la « Porte-Rodanèze ». Voici sur notre gauche un logis à grand appareil ; il est du XIII^e siècle, mais il a été remanié au XV^e. Il avait, en effet, au rez-de-chaussée, des boutiques s'ouvrant par des arcs à tiers point, dont l'un assez incorrectement tracé ; et au premier étage des fenêtres géminées à plein cintre. Entre les arcs de ces fenêtres, un oculus losangé. Le remaniement du XV^e siècle est marqué par les fenêtres à meneaux du 2^e étage.



Maison du XIII^e siècle, remaniée au XV^e
rue Guilhem-Peyre

Tout en face de cette demeure, un cul de sac, au fond duquel nous apercevons un anneau-crochet dont la seule position suffirait à ruiner l'affirmation de Viollet-le-Duc assignant à ces objets le rôle de soutien de perches destinées à tendre des bannes pour se préserver du soleil ; or celui-ci se trouve placé en un point où le soleil ne pène-

tre jamais ; et ce n'est pas là un cas exceptionnel. Il est plus exact de penser que disposés, en effet, pour recevoir des perches, ils avaient pour objet de supporter les tentures ornant les murs, les jours de procession ou de manifestations solennelles.

Un peu plus loin, dans la même rue et à droite, un autre cul de sac au fond duquel s'aperçoit une tourelle rectangulaire avec une vis d'escalier intérieure ; la porte d'entrée de la maison à arc surbaissé avec baguettes s'entre-croisant à angle droit.

Tout autour, d'autres constructions du XV^e siècle et des ruelles qui s'enchevêtrent et ne manquent pas de caractère. Parmi ces constructions s'élevait l'ancien Couvent des Cordeliers qui subsista jusqu'à la Révolution ; si nous nous engageons dans une ruelle fort sinueuse à gauche, nous verrons le reste d'une solide construction avec ouvertures de boutiques à arcs brisés et des meurtrières percées dans les murs.

Nous portant jusqu'à l'extrémité de la rue, nous nous trouvons au point où se dressait l'ancienne porte « Rodanèze » ou des « Cordeliers », défendue par une barbacane protégeant le pont et le fossé alimenté par l'eau descendant de la « Côte Rodanèze » ; la façade d'une maison qui se trouve sur la droite est constituée par l'ancien rempart, dont l'épaisseur est de 1 m. 80 et qui supporte un chemin de ronde (maison Bayrou).

20. — Reprenons le même chemin pour retourner à la « Place commune » et engageons-nous dans la rue « Guilhem-Peyre ». En descendant, nous rencontrons d'abord, à notre droite, l'ancienne caserne royale avec sa façade du XV^e siècle, plus tard remaniée ; elle est fermée par un portail décoré de gros clous ; ce portail possédait un joli heurtoir en fer qui fait aujourd'hui partie des collections de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, au Musée Ingres. A remarquer aux étages supérieurs un corondage auquel la disposition des briques donne

une agréable coloration. Plus loin, à gauche, une porte à accolade de la fin du XV^e siècle, dont les extrémités reposent sur deux têtes humaines avec, au milieu, les monogrammes du Christ (J. H. S.) et de la Vierge (A. M.) élégamment entrelacés. Dans un angle de porte, une jolie tête à côté de feuilles détachées.

Un peu plus loin, à droite, une tête grotesque et, tout à l'angle de la rue « Guilhem-Peyre » et de la rue « Valat », un appui de fenêtre souligné d'une branche écotée que grignote à l'une des extrémités un lapin, tandis qu'un renard la saisit à l'autre à pleine bouche. Dans la même maison, au-dessus, une galerie du XV^e siècle en pans de bois.

21. — Faisant face à la rue Guilhem-Peyre, s'élève une belle et spacieuse demeure, dont il est assez difficile de préciser l'origine. Elle appartient, a-t-il écrit, sans références sérieuses, aux Lavalette-Parizot (1). Dans cette incertitude, contentons-nous de constater que les fenêtres geminées dont les traces subsistent, avec le cordon qui marquait le départ des arcs, accusent le XII^e siècle. Les fenêtres à meneaux qui leur furent ensuite substituées démontrent le remaniement subi aux XV^e et XVI^e siècles.

La porte d'entrée surmontée d'un linteau en accolade (écusson martelé) et accostée de deux pinacles latéraux sans ornements, simplement ébauchés, donne accès à un bel et large escalier à vis, en pierre, dont chaque marche est d'un seul bloc. A l'intérieur, au 2^e étage, pieds-droits d'une cheminée de la fin du gothique.

Attenant à cette maison, s'en présente une autre de la même époque, avec portes et boutiques à arcs brisés au

(1) La famille de Lavalette eut deux branches : les Lavalette-Parizot et les Lavalette-Cornusson. Ces derniers possédaient un immeuble à Saint-Antonin mentionné dans le Compoix de 1668 (Arch. de Saint-Antonin, C. C. 7). Mais les confrons ne correspondent nullement à ceux de cette maison : il se trouvait dans le moulon aujourd'hui limité par la rue « Cayssac » et la rue « Guilhem-Peyre ».

rez-de-chaussée. Les fenêtres géminées dont il est possible de distinguer des traces sur la façade, sont surmontées de fort jolis oculi sculptés. Les fenêtres des 1^{er} et 2^e étages ont été remplacées par d'autres à meneaux. Des fenêtres géminées subsistent dans la façade postérieure de la maison, dont l'une avec sa colonne, son chapiteau et un oculus. L'examen des combles révèle la co-pénétration de cette maison et de la précédente ; elles ont dû appartenir au même propriétaire ; la toiture a dû être abaissée et des cloisons en corondage ont été établies au XV^e siècle.

L'intérieur de cette maison mérite aussi de retenir notre attention, à raison de certains détails intéressants. On accède aux étages par un escalier à rampe Renaissance à gros balustres, toute en noyer ainsi que les marches ; les planchers des vastes salles, en noyer également, sont supportés par de grosses poutres de chêne de 0 m. 40 × 0 m. 30. Ils possèdent encore les cabinets d'aisance de l'époque de l'édification de l'immeuble avec cheminée de descente solidement maçonnée en pierre, aboutissant à une canalisation de la Bonnette, obstruée depuis l'inondation de 1930 ; le siège en est en pierre de taille. Pareille construction, assez fréquemment rencontrée ici, fournit la preuve de la réalisation en plein Moyen-Age de conditions de confort et d'hygiène que la localité abandonna par la suite et jusqu'à notre époque.

De l'examen des lieux résulte une autre constatation : le sentiment des beautés de la Nature, auquel (bien avant Rousseau !) ne furent pas insensibles nos populations du Moyen-Age (les sites choisis par les Templiers ou les religieux cisterciens n'en fournissent-ils pas une preuve ?). La distribution des ouvertures de la maison dont nous nous occupons en apporte une démonstration nouvelle : les fenêtres du XIII^e siècle de la façade postérieure dominent toute la partie basse de la ville et s'ouvrent sur un splendide panorama, se développant depuis le rocher d'Anglars aux teintes variées, jusqu'aux rochers de Bone et aux

coteaux de Nibouzou, avec, pour fond, le coteau de Pech-Dax.

Tout à côté, sur les façades de la maison formant angle, quatre modillons romans ; deux sur chaque façade représentent l'un une tête humaine, les trois autres des têtes de monstres.

22. — Retournons un peu en arrière, pour nous engager dans la rue « Valat ». Rue étroite avec nombreuses ouvertures de boutiques à arcs brisés des XIII^e-XIV^e siècles. Sur la gauche, un passage couvert des mêmes époques. Et en continuant dans la même voie, nous aboutissons à la place Mazerac, d'où nous pouvons apercevoir le canal supérieur de dérivation de la Bonnette reparaissant au jour après avoir couru sous les maisons.

Le moment nous paraît venu de faire quelques constatations.

Il convient de remarquer d'abord combien sont nombreuses et pressées les boutiques de marchands et de manufacturiers que nous rencontrons, même dans les passages les plus étroits de la vieille ville, ceux où pénètre assez difficilement l'air et la lumière. Quel fait serait mieux de nature à démontrer la prospérité économique de la Cité se livrant à la fabrication et au commerce des draps et pelleteries aux XII^e-XIII^e et XIV^e siècles ? Et cette constatation qu'il nous sera encore possible de faire au cours de cette excursion, ne nous permet-elle pas de conclure que la nécessité de cet entassement de demeures, dans un espace resserré, atteste l'existence d'une population particulièrement dense ?

D'autre part, dans toutes les parties de la ville déjà parcourues, nous avons relevé des constructions du XV^e siècle se superposant à celles des époques antérieures : ce sont souvent des modifications dans les ouvertures ; mais très fréquemment aussi des surélévations en corondage (pans de bois encadrant du torchis dans les habitations pauvres, de la brique dans celles qui mar-

quent plus d'aisance). Ne serait-ce pas que la population durant la guerre de Cent ans reflua vers la ville, dont les murailles lui offraient asile et protection, il aurait été nécessaire de multiplier les logis ? C'est une hypothèse qu'il est permis d'envisager, bien qu'aucun document particulier n'autorise à y répondre avec précision ; ou bien, peut-être dans la 2^e partie du XV^e siècle, la paix revenue, un reflux de la population vers la ville ?

Ces observations faites nous permettront de mieux saisir le caractère des constructions que nous rencontrerons encore.

23. — De la place « Mazerac » dirigeons-nous sous le passage couvert qui se présente devant nous à la façon d'un tunnel ; une partie en a été dégagée, formant ciel ouvert. Le plancher qui la recouvre est porté sur des corbeaux en pierre et il débouche dans la rue « Droite ». Remontons-la vers l'Est, pour revenir à la « Place commune ».

A gauche, se présente une fort belle maison à grand appareil, façade en pierre de taille. Maison du XIV^e siècle remaniée au XVI^e, comme le prouvent les fenêtres à baies rectangulaires du premier étage qui ont remplacé les trois fenêtres géminées encore apparentes ; comme le prouve aussi l'existence des deux fenêtres à meneaux croisés, du deuxième étage, où subsiste une fenêtre géminée ornée de deux fins chapiteaux en bon état. Le rez-de-chaussée a conservé deux boutiques à arcs brisés de la construction primitive, et, à côté, une jolie porte du XVI^e siècle.

En face, porte du XVIII^e siècle (un des rares spécimens que possède la ville), avec, sur l'entablement de la porte, un lion accroupi entre deux sphères.

Quelques pas plus haut, à l'angle de cette rue et de celle du « Four Neuf », apparaît une maison avec une sorte d'enseigne saillante à l'arête du mur d'angle ; ces deux têtes, assez grossièrement taillées, s'écartent : Ce serait la

« Maison du Repentir » formant opposition à la « Maison de l'Amour » que nous retrouverons bientôt dans la même rue. Sur la façade de la maison du XIII^e siècle, subsiste encore la trace de deux fenêtres géminées ; et sur celle qui donne sur la rue du « Four Neuf » il existe un escalier extérieur et deux autres fenêtres géminées dont on distingue les colonnettes avec leurs chapiteaux et un oculus losangé.

24. — Nous nous retrouvons quelques pas plus loin sur la « Place commune », d'où nous nous engageons dans la rue de la « Péliiserie », dont les belles demeures ne déparaient pas celles qui entouraient l'Hôtel de Ville. Ce n'étaient que des maisons de commerce. Tout le long, des boutiques à arcs brisés s'ouvrant sur de confortables maisons de marchands ou de fabricants de fourrures (« *fobraduras* »), avec façade en pierre de taille. Ce fut assurément la rue la plus riche des XIII^e et XIV^e siècles. Tout en face de la rue « Droite », l'oculus tréflé de la maison où s'aperçoivent les portes de deux boutiques, décèle l'existence d'anciennes fenêtres géminées.

Attendant à celle-ci, une autre maison, aussi du XIV^e siècle, avec, encastré dans le mur de façade, en bas-relief, un écu chargé d'un double vol abaissé.

Attendant également à la précédente, une maison romane fortement remaniée à la partie inférieure. Elle a conservé à la partie supérieure des gargouilles sculptées par des modillons à tête humaine ou animale. On peut y remarquer les pilastres des fenêtres géminées et, tout au-dessus, des restes d'une jolie frise ornementée. Des anneaux-crochets au 2^e étage.

En face, une vaste demeure de marchands du XIII^e ou XIV^e siècle qui devait avoir belle allure, avec, au rez-de-chaussée, ses six boutiques en arc brisé. Sur la façade, encore des anneaux-crochets.

Et tout au long de la rue, sur la droite, ce ne sont encore que belles demeures de marchands, toutes de la même

époque. Signalons-les, simplement pour regretter les mutilations qui leur ont été infligées. La première est particulièrement belle, mais elle a perdu tout son caractère primitif ; il n'en reste que des traces d'ouvertures masquées au rez-de-chaussée par des devantures de magasins et de fenêtres géminées, dont trois groupées au 1^{er} étage. Elle possède intérieurement de vastes dépendances aux murs épais et de solides voûtes en pierre ; ces salles prennent jour par des sortes de vasistas à degrés. Ici encore, on retrouve la réalisation du tout à l'égout par la canalisation maçonnée qui des étages supérieurs amène aux conduits aboutissant aux dérivations de la Bonnette les déchets domestiques ; des travaux récents ont permis de découvrir trois conduits différents traversant la maison et venant de la partie supérieure de la ville.

La maison qui se présente ensuite du même côté, séparée de la précédente par un passage couvert, n'a conservé de sa façade sur laquelle s'ouvriraient quatre belles fenêtres géminées, vendues il y a quelque quarante ans, que les crochets-anneaux qui s'y trouvent encore appendus.

A l'extrémité de cette rue se présentait l'ancienne porte dite « du Pré ».

Un peu plus loin, derrière elle, s'étendait l'ancien pré (dont nous avons déjà parlé), que les vicomtes avaient vendu à la ville.

Arrêtons-nous là un instant, pour jouir du spectacle d'un site intéressant ; à notre droite, les deux croupes du rocher Deymier, puis, devant nous, s'ouvre la vallée de la Bonnette, tandis que le coteau de Pech-Dax évoque le souvenir des dispositions prises par l'Etat-Major de Louis XIII pour le siège de la ville.

Descendons le boulevard qui va vers la Bonnette. Les maisons qui sont à notre gauche sont en contre-bas.

La dépression qui règne tout le long marque la direction des anciens fossés comblés après le Siège de 1622 ; les remparts qui les défendaient furent également démolis.

A quelques pas, à gauche, encastré sur une façade, un fragment d'un bas-relief, vraisemblablement gallo-romain. Détournons-nous de quelques pas pour nous transporter sur le côté droit de l'avenue : nous apercevons la première dérivation de la Bonnette passant en aqueduc sous la route pour réapparaître ensuite et se glisser sous toute une série de ponceaux, qui donnent à ce coin un aspect particulièrement pittoresque.



La Maison de l'Amour, rue Droite

En suivant le canal mal dénommé « *Rive-Valat* », nous apercevons à notre gauche, sur le mur de façade de la première maison, une tête assez énigmatique du XIV^e siècle au sourire ironique.

25. — Arrivés à l'extrémité de la rue, la maison formant angle avec la rue « Droite » est celle dite « de l'Amour », dont la porte est aujourd'hui classée. Cette porte est formée d'une large baie, bien appareillée, dont le cintre est légèrement surbaissé. Deux têtes sculptées en haut-relief, avec la coiffure du XV^e siècle, ornent la clef de voûte : tête d'homme et tête de femme s'embras-

sant sur les lèvres. Cette sculpture suggestive est finement exécutée. La façade du XV^e siècle, en corondage de brique, a été assez malencontreusement remplacée, il y a quelques années, par une maçonnerie sans aucun rapport avec la construction primitive.

A l'autre angle de la Maison « de l'Amour » s'ouvre la Place des « Capucins », ainsi dénommée à cause de l'ancien Couvent des Capucins, qui formait l'angle opposé et dont il subsiste les murs solides en pierre dans lesquels s'ouvrent des fenêtres à meneaux ; à la base des montants de l'une d'elles, une cicatrice apparente montre la place occupée par deux fines sculptures enlevées il y a une quarantaine d'années et représentant des anges tenant ouvertes les tables de la Loi : autour de la place, dans l'encadrement d'une porte, cette inscription sur une pierre :

L' A N V
D. L. R.

Et sur le linteau d'une autre porte, un écu-enseigne de maître-ouvrier du XV^e siècle, chargé des attributs des tailleurs de pierre : équerre, marteau, tête et massette.

26. — Ce tour de la « Place des Capucins » accompli, engageons-nous dans la rue du « Pont des Vierges ». Après quelques pas, nous apercevons un canal de la Bonnette formant la jonction entre la dérivation supérieure que nous avons déjà rencontrée, et la dérivation inférieure que nous ne tarderons pas à retrouver.

Sur notre gauche, un peu plus loin, une autre porte à enseigne du XV^e siècle de maître-ouvrier charpentier : équerre et maillet.

27. — Et en continuant notre marche en avant, nous ne tardons pas à atteindre une place relativement grande : c'est la place actuelle du « Bessarel ».

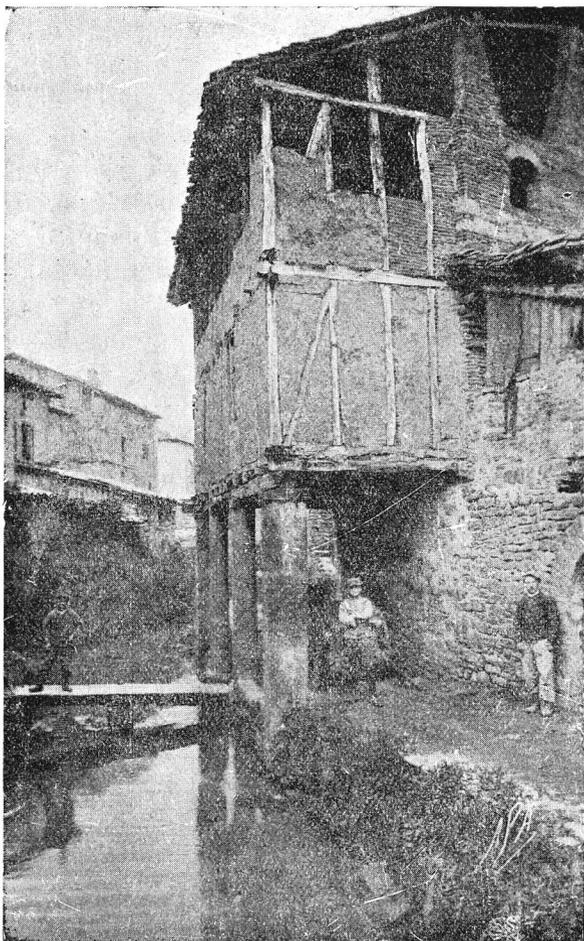
Elle est le résultat de la grande inondation du 3 mars 1930.

Jusqu'à cette date cette place était occupée par des maisons groupées autour de plusieurs rues fort étroites ; maisons pour la plupart de petits artisans tanneurs possédant leur atelier familial. Si l'industrie était depuis longtemps abandonnée, les locaux subsistaient, et les ateliers étaient alimentés par de petites dérivations de la Bonnette qui sillonnaient le quartier, s'écoulaient parfois ensuite en canaux souterrains pour drainer les déchets ménagers. L'inondation ravageant le quartier, la plupart des maisons ont été démolies et il a fallu le niveler. Il n'en subsiste plus tout autour que quelques maisons des XIV^e et (surtout) XV^e siècle, avec leurs murs en pierre jusqu'au premier étage, puis en corondage de torchis ou de briques aux étages supérieurs ; parfois on y aperçoit, plus ou moins modifiée, une ancienne ouverture à éventaire de marchand du Moyen-Age.

28. — Traversons la place. Nous sommes en plein dans le quartier des Tanneries (1). En face de nous, un moulin encore en pleine activité. Ne négligant aucune des ressources que pouvait offrir la distribution d'eau apportée par les deux principaux canaux de dérivation de la Bonnette à travers la ville, les hommes du Moyen-Age, avec une ingéniosité où se révèle un remarquable esprit d'initiative, surent tirer parti de la légère pente du terrain pour édifier ce moulin du Bessarel : sa force motrice est produite par l'apport des eaux du canal inférieur, grossies de celles qui lui viennent par une dérivation transversale, du canal supérieur.

Ce coin de la ville ne manquait pas de pittoresque. Tandis que de petits ateliers se trouvaient distribués au long des nombreuses rues qui sillonnaient la place actuelle, d'autres, plus importants, s'alignaient tout au long du canal principal, contigus les uns aux autres, ou simplement séparés par une rue étroite. En avant de

(1) Voir page 18.



Anciennes Tanneries

chacun d'eux, de solides colonnes de pierre cylindriques ou prismatiques supportaient les étages supérieurs, formant ainsi des abris pour les travailleurs. L'ensemble de cette colonnade constituait une sorte de portique se profilant le long du ruisseau, avec, pour vue de fond, la masse du Roc d'Anglars. Aux premier et deuxième étages étaient

les dépôts de marchandises et les séchoirs. De cette perspective, il ne subsiste plus qu'un maigre échantillon avec lequel nous pouvons malaisément évoquer la vision, aujourd'hui disparue.

29. — Retournons-nous pour prendre la rue qui longe le moulin. Sur la maison qui forme l'angle de la place, un modillon d'un bon travail, du XV^e siècle, représente une tête de lion. Tout au long de la rue, encore des tanneries. Et nous voici bientôt à nouveau dans la rue Droite.

Ce qui va maintenant se présenter à nous, en continuant à la parcourir, ce sont des maisons riches s'avancant en double encorbellement sur la rue, formant une sorte de hourdage en grandes plaques du tuf de Saint-Pierre de Livron, utilisé à raison de sa légèreté, encadrée dans des montants en bois rectangulaires, au premier étage ; dans des pièces obliques au deuxième étage ; et fenêtres à meneaux en bois.

Un peu plus loin, à droite, deux portes du XVI^e siècle, dont l'une porte sur le linteau monolithe le monogramme J. H. S. et de chaque côté deux fleurs ; l'autre, avançant sur la rue par encorbellement, a des fenêtres à meneaux en bois.

Et nous voici transportés devant une belle construction du XV^e siècle, s'ouvrant par une fort jolie porte à accolade et à baguette entrecroisées ; une autre large ouverture à arc surbaissé donnait accès à une boutique ; maison robuste dont la façade s'ouvrait par trois fenêtres à meneaux croisés en pierre, aujourd'hui détruits.

Un peu plus loin, encore une demeure de marchands des XV^e-XVI^e siècles, avec boutiques à arcs surbaissés et une porte à accolade dont les armes de l'écu armorié ont été martelées. Et tout le long de la rue, de droite et de gauche, des boutiques, quelquefois modernisées, mais dont beaucoup ont conservé leurs ouvertures à arcs brisés.

A remarquer plus particulièrement, à droite, la demeure copieusement recouverte d'un crépi qui ne la pare guère, mais dont ce qui en reste de vieille ornementation nous laisse supposer qu'elle fut de caractère roman. Au rez-de-chaussée, une large boutique à arc brisé ; et, sur la façade, trois modilons bien en saillie, dont l'un à l'angle du mur.

Ils représentent : une tête de singe, une tête de lion ; et la troisième une tête humaine, avec petite barbe à deux pointes prise entre les épaules d'où émergent les bras.

30. — Poussant jusqu'à l'extrémité de la rue, nous atteignons l'ancien pont de la Condamine du XVIII^e siècle où avaient existé, primitivement, une tour, un pont-levis et une porte démolis en 1745. De l'autre côté du pont s'étend aussi l'ancien pré — aujourd'hui place appelée « Le Pradel » — de la Condamine, cédé à la ville en 1701 par le Chapitre de la Collégiale.

D'ici nous apercevons également, en portant notre regard vers l'amont de la Bonnette, un ancien pont à tablier étroit, et à pile unique avec double avant-bec : c'est le pont des « Tafets » ou des « Estaffets » où se trouvait une poterne de ce nom. Par sa position, il est aisé de se rendre compte du changement de direction de la petite rivière sur laquelle il est jeté : au-dessus de ce point, elle fut en effet déviée pendant le siège de 1622.

31. — Dirigeons-nous maintenant vers la rue « Dencausse », plus exactement « D'encassé », où se trouvaient il y a moins de soixante ans de petites et sombres boutiques de cloutiers. Sur notre droite, nous remarquerons un modillon représentant trois têtes humaines accolées : l'une de face, les deux autres de profil ; l'un des yeux de chacune de ces dernières entre dans la composition du visage de la figure de face. Curieuse et mystérieuse dis-

position : faudrait-il voir dans ce groupe un symbole du mystère de la Trinité ? (1).

31. — Franchissons le ponceau de l'extrémité de la rue « D'Encassé », et après avoir pris la rue de droite, suivons-en le contour pour nous diriger, par la gauche, vers la rue dite du « Temple ». En chemin, nous remarquerons encore un écu de maître-maçon, avec équerre et boucharde.

Nous arrivons ainsi sur la « Place du Temple » nommée maintes fois dans les actes de dénombrement des biens de la communauté : « Vacant du Temple ». S'agirait-il de l'emplacement d'un ancien temple protestant ?

Il paraît assez probable que le premier immeuble destiné au prêche protestant s'éleva autour de ce point. Néanmoins ce n'est point de ce fait que la place tire son nom ; elle s'appelait déjà ainsi en 1461 ; c'est-à-dire au moins quatre-vingt-dix ans avant l'introduction officielle de la Réforme à Saint-Antonin et cinquante ans avant les prédications de Luther. Il serait plus vraisemblable d'admettre que ce nom lui vint de quelque ancienne possession des Chevaliers du Temple qui eurent effectivement des biens à Saint-Antonin. Dans le vocabulaire local, cette place est désignée sous le nom de « Timplé. » et non de « Templé » comme lorsqu'il s'agit de l'église protestante.

Sur cette place se trouvait au XVII^e siècle l'écurie royale, pour les troupes ; le bâtiment subsiste toujours à l'angle de la rue des « Grandes Boucheries », avec la fenêtre grillagée de l'époque. Attenants étaient les abattoirs, dont deux arceaux murés marquent les ouvertures.

Un canal de la Bonnette passait en dessous.

33. — De la place du « Temple » engageons-nous à gauche dans une rue assez sinueuse à caractère pittoresque ; nous remarquerons devant une porte un fût de

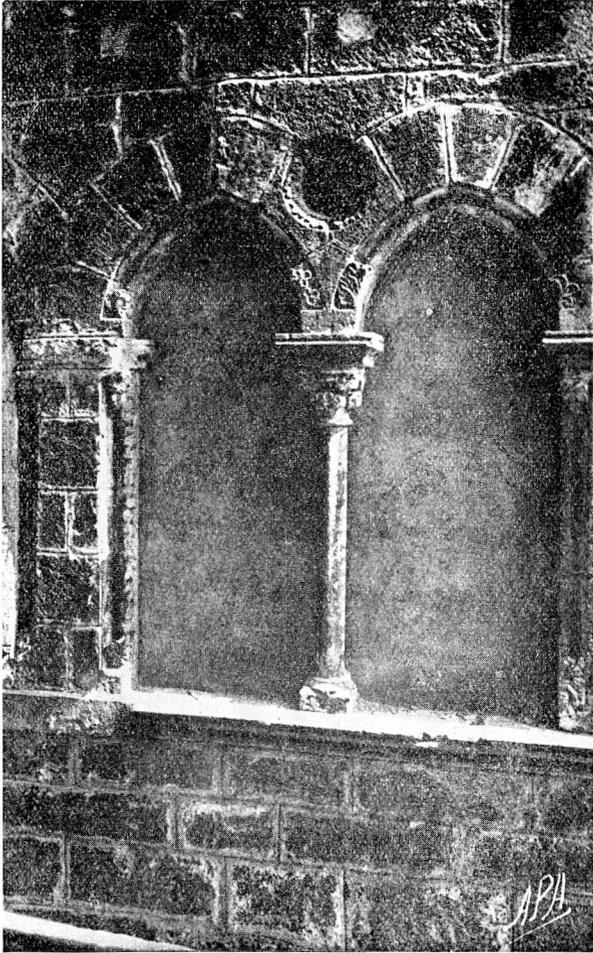
(1) Par suite de démolitions, cette pierre curieuse a été enlevée et confiée au Musée local.

colonne qui pourrait être un montoir, et plus loin nous trouverons sous la façade postérieure des deux maisons dont nous avons déjà examiné les façades antérieures à l'extrémité de la rue Guilhem-Peyre ; à remarquer des ouvertures de boutique du XII^e siècle au rez-de-chaussée, dont une a été remaniée au XV^e. Au premier étage de l'une d'elles, une fenêtre géminée bien conservée avec sa colonne, son chapiteau et un oculus, et au deuxième étage, des restes d'une autre fenêtre semblable. Sur la façade de la maison voisine, des meurtrières et des pierres en saillie qui pourraient bien être des restes de machicoulis. En face, une petite rue, à l'extrémité de laquelle passe le canal de la Bonnette. Sur cette ruelle s'ouvriraient ici encore des boutiques de marchands.

34. — Revenons sur nos pas, pour prendre, après avoir longé la Place du Temple, la rue des Grandes-Boucheries. A gauche, un cul de sac, où se trouvent des portes du XVI^e siècle, dont l'une, fort jolie, est encadrée de baguettes entrecroisées. Les constructions qui les entourent sont de la même époque ; une petite fenêtre porte encore des vitraux. Remarquons à l'entrée de cette rue un de ces éventaires à auvent dont nous avons déjà parlé.

En face, un passage couvert avec une rue assez pittoresque des XV^e-XVI^e siècles, comme l'indiquent certaines ouvertures des portes. Et à côté du même passage, deux portes en arc brisé du XV^e siècle. Là se trouvaient les Boucheries.

Une construction assez impressionnante ne tarde pas à s'offrir à nous à notre gauche : c'est la maison dénommée du nom de son propriétaire actuel « Maison Bibal », celui-ci ayant eu le bon goût de faire tomber le crépi qui la déshonorait. Elle a, au rez-de-chaussée, cinq boutiques à arc brisé, et le premier étage était éclairé par trois groupes de fenêtres géminées du XIII^e siècle, rappelant celles de Cordes. Il est probable que c'était là la « Maison dite du Roy », souvent mentionnée dans les archives



Fenêtre du XIII^e siècle (Maison Bibal)

de la ville comme se trouvant près de la porte de la Jugario, qui est précisément celle qui se présente tout à côté : cette maison se louait.

Remarquons sur la façade la décoration des bases et des chapiteaux ornés de têtes juvéniles, décoration finement sculptée. A l'intérieur existe encore une des cheminées XV^e

siècle, nombreuses autrefois dans les maisons de Saint-Antonin, construites en bois et plâtre, et que Viollet-le-Duc considérait comme particulières à cette ville. La façade est inscrite dans l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

35. — Revenons de quelques pas en arrière et, tournant le dos à la Maison Bibal, pénétrons dans la rue de « la Treille ». Elle ne manque ni de cachet, ni de pittoresque avec ses ouvertures des XIV^e et XV^e siècles portant sur le linteau de l'une des portes qui s'ouvrent sur un escalier extérieur, le monogramme déjà plusieurs fois rencontré : « J. H. S. ».

36. — Continuons notre chemin vers la place de la « Jougarie », en passant devant le regard du canal de la Bonnette qui se dirige vers l'ancien moulin des Claustres. Engageons-nous dans la rue à gauche, marquée de « l'Eglise », nom tout moderne. A gauche, une belle maison des XIII^e et XIV^e siècles, remaniée au XVI^e. Il en reste des fenêtres à meneaux dont quelques-unes ont subi la dévastation des brocanteurs. Deux de ces chapiteaux portent encore deux têtes humaines, vraisemblablement celles du propriétaire qui fit remanier la maison au XVI^e siècle, et de sa femme.

Au-dessus des pilastres, deux écus armoriés à l'italienne, celui de droite orné de trois bandes, celui de gauche de trois barres, armes de la maison de Vayrols. La pierre jaune de l'une des fenêtres, tendre et friable, importée de localités voisines, n'a pu résister, comme celle des coteaux, aux morsures du temps.

Quelques pas plus loin, encastré dans le mur, un grand modillon roman, représentant Sainte Marguerite entre les mâchoires du Dragon infernal qui la rejette après l'avoir avalée. Le modillon qui provenait peut-être de l'ancienne église et a dû appartenir à une fontaine est plaqué renversé.

37. — Revenons en arrière encore jusqu'au carrefour de la « Jougario » pour suivre la rue de « l'Hôpital majeur ». Elle passe derrière l'hospice actuel qui fut l'un des plus anciens hôpitaux de Saint-Antonin. Nous avons un très précieux inventaire des biens de l'Hôpital de Saint-Antonin, depuis le XII^e siècle. Dans les rues avoisinantes existaient des établissements de ce genre, entre autres l'Hôpital Saint-Benoît et Saint-Martial, et l'Hôpital Teysseyre (1).

A l'extrémité de la rue s'élevait encore il y a une cinquantaine d'années le moulin de la Collégiale, dit « Moulin des Claustres ». Sur son emplacement a été édifée une usine pour machines agricoles. Elle reçoit la force motrice du canal de dérivation supérieur que nous avons mentionné à diverses reprises. A ce point convergent ainsi le lit principal de la Bonnette, le canal du Bessarel et celui du Moulin des Claustres, formant un lit commun qui après avoir longé les vieux et solides murs de l'Abbaye va se jeter quelques cents mètres plus loin dans l'Aveyron.

Vers ce point s'élevait une porte prénommée « Porte Merveille » et par là aussi devait se trouver la rue dite « Saint-Pierre du Couvent » dont la topographie profondément modifiée de cette partie de la ville n'a laissé subsister aucun indice. Il convient de remarquer que la route qui passe actuellement devant l'hospice est de création récente.

38. — Au touriste à qui le temps n'est pas ménagé, il peut être recommandé de faire le parcours désigné par les habitants sous le nom de « Tour de Ville ».

Partir du pont de l'Aveyron, suivre le Boulevard en passant devant l'Hospice, l'Ecole Notre-Dame (où il convient de remarquer en contre-bas une ouverture de porte à

(1) Il tirait son nom de son fondateur, le Cardinal Teissier, né à Saint-Antonin.

plein-cintre datant peut-être des premières constructions de l'Abbaye) ; et après avoir défilé sous la voûte de beaux platanes, le pont de la Condamine, celui des « Tafets ou Estaffets ». Sous nos yeux s'ouvre un panorama s'encadrant entre le roc d'Anglars, la percée de l'Aveyron sur Bone, le coteau de Pech-Dax, Nibouzou, le roc Deymier. Poursuivant notre chemin par la Promenade, nous pouvons évoquer les anciens emplacements des fossés et des portes du « Pré », Rodanèze, la Peyrière ou les Carmes. Nous voici alors à l'entrée de la ville, sur la route de Féneyrols, d'où nous apercevons une file de maisons qui sont tout ce qui reste de l'ancien couvent des Carmes,



Vitrail appartenant
à la collection de M. Vaissière

établis ici avant 1300, et qui distribuèrent longtemps l'instruction aux enfants de la ville — une sorte d'enseignement secondaire du XIII^e siècle. Et si nous prolongeons notre course en suivant la descente qui, par un mauvais sentier tracé à travers des décombres, conduit vers l'Aveyron, nous remarquerons, incluse dans le mur marquant l'ancienne ligne de protection de la ville, une porte qui devait avoir grande allure. Quelques pierres des mon-

tants, bien travaillées, sont restées en place ; des blocs semblables sont dispersés en divers points de la muraille, et certaines pierres ouvragées s'aperçoivent encore.

Tout à côté, subsistent les vestiges d'une demi-lune dont un œil exercé peut reconstituer assez aisément les éléments et qui constitua l'une des fortifications de la ville au Siège de 1622.

Sites et Monuments classés

- Maison de l'Amour (arrêté du 26 avril 1923).
- Maison Bibal, rue des Grandes Boucheries (4 déc. 1944).
- Maison de l'*Ave Maria* (10 août 1926).
- Maison Lérís : porte cour intérieure (10 août 1926).
- Fragment de bas-relief gallo-romain, incrusté dans la façade de la Maison Lléray, Paul, n° 422 du cadastre (arrêté du 7 novembre 1927).
- Croix du XV^e siècle, place de la Halle, Saint-Antonin (6 juin 1933).
- Ancien Monastère de Saint-Antonin. — Presbytère, Mairie et portes, façades et toitures avec les 9 platanes (11 juillet 1942).
- Rue Guilhem-Peyre (11 juillet 1942).
- Maisons sises sur la place de l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Antonin de part et d'autre du monument classé parmi les monuments historiques (11 juillet 1942).
- Anciennes Tanneries de Saint-Antonin (7 déc. 1942.)
- Promenade des Moines, Jardins de l'École Notre-Dame, comprenant :
 - . — sol de la Promenade avec 46 arbres ;
 - sol de la terrasse inférieure en bordure immédiate de l'Aveyron ;

- sol de l'École Notre-Dame ;
- sol des rives de l'Aveyron, le long de l'Hôtel des Thermes, de la Salle des Fêtes et de l'École Notre-Dame ;
- sol des rives de la Bonnette dans la partie qui s'étend le long du mur d'enceinte de l'Abbaye (aujourd'hui mur d'enceinte de l'École Notre-Dame), du Boulevard des Thermes au confluent (22 octobre 1942).
- Platanes sur l'allée de la Gare et 6 platanes situés en bordure du chemin départemental n° 19 (6 juillet 1943).
- Chemin des Fours à Chaux de Saint-Antonin (partie comprise entre la Condamine et la Maladrerie, sol et les 200 platanes (9 juillet 1943).
- Gouffre de la Gourgue à Saint-Antonin (10 mars 1944).



Vitrail appartenant
à la collection de M. Pagès

Le Passé Géologique de la Région de Saint-Antonin

Par M. ALBERT CAVAILLÉ,

Instituteur détaché à l'École Normale de Montauban

La région de Saint-Antonin, dont on peut faire la partie méridionale du Causse de Limogne des Géographes, s'étend sur la bordure sédimentaire Sud-Ouest du Massif Central. Toute son histoire géologique est liée à ce bloc de roches anciennes, reste d'une très vieille chaîne, plissée profondément et usée par l'érosion au cours de l'ère primaire.

Dès la fin des temps primaires, le Massif Central se présente comme une région de montagnes usées : il tend à se transformer sous l'action des eaux courantes, des vents, du froid, en pénéplaine, c'est-à-dire en surface presque aplanie.

Mais des mouvements du sol se produisent, et des cassures verticales, des gauchissements affectent ce socle rigide, comme, par exemple, la grande ligne de fracture qui, des environs de Commentry (Allier), se prolonge jusqu'à la Grésigne par la faille de Villefranche.

Dans les parties affaissées ou effondrées de ce socle ancien se rassemblaient les eaux, et dans les lacs ainsi formés se déposaient les sables, les cailloux, les argiles apportés par les fleuves en d'immenses deltas ; parfois, les torrents entraînent jusqu'au lac les débris de végétaux qui vivent sur leurs rives. Ces débris, au milieu de ces sables, se transforment en houille (Carmaux, Ruisseau d'Aymer, Puech-Mignon, Najac, Decazeville).

Durant toute cette période, le sol n'est pas stable, le climat est changeant. Après le carbonifère, où le climat chaud et humide entretenait de luxuriantes forêts, vient le permien où le climat plus sec, peut-être comparable au climat désertique actuel, transformera en désert tout le Sud du Massif. De grandes accumulations de sable fin et de poussières emportées par le vent se produisent dans les parties basses. Colorées en rouge violent, elles forment aujourd'hui les puissantes masses de grès et de schistes autour de Najac et dans la forêt de la Grésigne, où des plissements postérieurs les ont fait affleurer.

Au début de l'ère secondaire, les mouvements du sol semblent arrêtés. La région est à nouveau en proie à l'érosion qui, arasant les parties élevées, rabote à nouveau une pénélaine, restituant parfois la vieille surface anté-carbonifère. Ce régime se poursuit pendant la première période de l'ère, alors qu'ailleurs se déposent les roches du trias.

Mais, par suite de la remontée du niveau marin, mouvement lent du sol qui descend, ou des mers dont les eaux envahissent le bord des continents, cette pénélaine est bientôt submergée. Et, comme au fond des mers actuelles, toute une série de sédiments se dépose, de nature diverse suivant la profondeur des eaux ; la série débute par des cailloux roulés, des graviers et des sables, comme on en trouve aujourd'hui sur nos plages battues par les vagues. Ces éléments, soudés entre eux, cimentés en grès et conglomérats sont les roches les plus dures de la région. Ils forment les hauts sommets, autour de Castanet et entourent les schistes rouges de la Grésigne d'une ceinture de hautes croupes, de Sainte-Cécile à Vaour et de Vaour aux Abriols.

L'invasion de la mer se poursuit, les conditions de dépôt changent : après de fines plaquettes de calcaire gréseux (La Contié, Saint-Martial, Vaour), nous trouvons de puissantes assises de dolomies (gorges de la Baye, gorges de Laussière) surmontées à leur tour par 70 mètres de calcaires massifs, en gros bancs, où des intercalations marneuses

ses témoignent de la profondeur du dépôt (environs de FeneYROls, de Montrozier, de Milhars). Ces quatre séries forment les trois étages du lias inférieur (rhétien, hettan-gien, sinémurien).

La mer devient de plus en plus profonde et il ne se dépose plus au fond des eaux que des particules argileuses qui forment aujourd'hui les marnes du charmoutien (Espinas - Carrendier - Saleth).

Après une période où le niveau baisse et où il se dépose une vingtaine de mètres de calcaire jaunâtre avec minces lits marneux et qu'on retrouve à la sortie même de Saint-Antonin vers Laguépïe, dans la vallée de la Bonnette, autour de Parizot (on appelle cette roche « le calcaire à pecten æquivalvis », du nom barbare du beau fossile qu'on y rencontre) ; après cette période, la mer s'approfondit encore et il se dépose les argiles bleues du toarcien, qui forment toutes les pentes de la vallée de la Bonnette, du roc de Deymié et qu'on retrouve sous leur aspect réel au puits de Fontalès (à quelques centaines de mètres après la gare).

Après ce dépôt de roches argileuses, la mer devient moins profonde, mais des oscillations du niveau entraînent des différences d'aspect et de faciès des divers calcaires formés : c'est d'abord le calcaire détritique, peu cohérent, peu épais, du dessous du Roc de Démié ou du roc du Calvaire : c'est l'aalénien, riche en fossiles : vient ensuite un ensemble de calcaire tendre ou cristallin et dolomitique, et dans ce cas très corrodé, gris-bleu et à grain très fin : c'est le bajocien du Bosc, du Roc de Démié, des fours à chaux.

Au-dessus de ce bajocien viennent des bancs plus ou moins épais de calcaires gris. Ces bancs sont séparés par de minces lits où l'on retrouve parfois des lignites, témoignant de la proximité d'un continent ou d'îles émergées couvertes de végétations. Au-dessus viennent des calcaires plus rosés, en plaquettes se débitant comme des ardoises. L'ensemble forme le bathonien dont on voit une

belle coupe le long de la Côte Neuve de Caussade (surtout aux carrières des deux contours) et le long de la vieille route de Penne, sous le roc d'Anglars.

Au-dessus de ce calcaire en plaquettes, viennent les divers étages du jurassique supérieur, difficiles à distinguer les uns des autres et qui s'accumulent sur trois ou quatre cents mètres d'épaisseur : calcaire compact du Roc d'Anglars, du promontoire de Bone ou du Bout de la Côte de Caussade ; calcaire blanc très gélif des ravins du Causse d'Anglars, des environs de Cazals ; calcaire massif jaunâtre de Brousses et de Serres-la-Rivière ; calcaires en dalles de la Côte de Cazals (calcaire de Septfonds), calcaires marneux du Bout de la Côte de Cazals et de la Garrigue (Kimmeridgien).

Les dépôts marins s'arrêtent avant la fin du jurassique. A partir du Kimmeridgien, en effet, notre région ne connaît plus d'invasion marine.

De nouveau émergée, notre région est, une fois de plus, en proie à l'érosion d'une part, aux mouvements du sol, d'autre part.

Tandis que s'opèrent le soulèvement de la Grésigne (contemporain de celui des Pyrénées), les affaissements en cuvette, tels que Varen, Cazals ; que se forment les longues failles Est-Ouest, telles que faille de Vaour à Bruniquel, faille de Varen à Saint-Antonin, faille du Bosc, faille de Selgues-Saint-Rome, etc... ; tandis que rejouent les failles de Villefranche, dénivelant une fois de plus la bordure du Massif Central, l'action des eaux, de l'air et du vent s'exerce sur ces nouveaux plis. Finalement, toute notre région est à nouveau nivelée en une grande pénéplaine doucement inclinée vers le centre du Bassin aquitain, où les plissements et les failles se reconnaissent seulement aux replis et aux constrictions des diverses couches, à l'origine si régulièrement parallèles.

Cette pénéplaine, surtout établie sur des calcaires, est percée de grottes, d'entonnoirs, de larges bassins où se concentrent les sables et argiles venus du Massif Central,

qui, sous le climat tropical de l'époque (éocène), subissent des modifications chimiques importantes : l'argile se rubéfie, l'oxyde de fer se concentre en petits grains (pisolithes), le phosphate de chaux provenant de la décomposition du calcaire se transforme ; le tout forme le Sidérolithique, dont on retrouve les traces dans notre région, sous la forme des arènes sableuses (côte de Liquières), des phosphorites (Raynal-Tabarly), des dépôts de minerai de fer (forêt de la Garrigue et du Bretou), qui remplissaient, avant leur exploitation, les trous du calcaire de la pénélaine tertiaire.

Pendant ce temps, des cônes d'éboulis et des accumulations de cailloux se produisent tout autour de la Grésigne, en proie à l'érosion, des argiles et des calcaires se déposent dans les parties basses (cuvette de Varen) et l'alternance des périodes sèches et des périodes humides donne naissance à des dépôts de gypse (Varen).

Au milieu de l'ère tertiaire, après un dernier soubresaut des mouvements du sol, les conditions changent encore. Une étendue d'eau saumâtre, ensemble de lagunes ensablées ou envasées, s'étend sur tout le Bassin Aquitain et sur les deux golfes de l'Albigéois, au Sud de la Grésigne et de Cieurac, à l'ouest de notre région. Le niveau de ces lagunes, comblées par les sédiments arrachés au Massif Central ou aux Pyrénées a tendance à monter ; tandis qu'au centre se déposent, au gré des courants, les sédiments variés de la mollasse de l'Agenais, il se dépose sur les bords, et notamment dans les deux golfes, des calcaires tendres séparés par des bancs argileux ; le tout se forme horizontalement sur la pénélaine, formée, nous l'avons dit, de couches plissées et inclinées. L'ancienne pénélaine et ses dépôts superficiels sont ainsi « fossilisés ».

Cet ensemble de lacs, ou ce lac tertiaire est bientôt comblé par tous les dépôts arrachés aux divers pays qui le dominaient : Massif Central, Pyrénées et leur bordure sédimentaire.

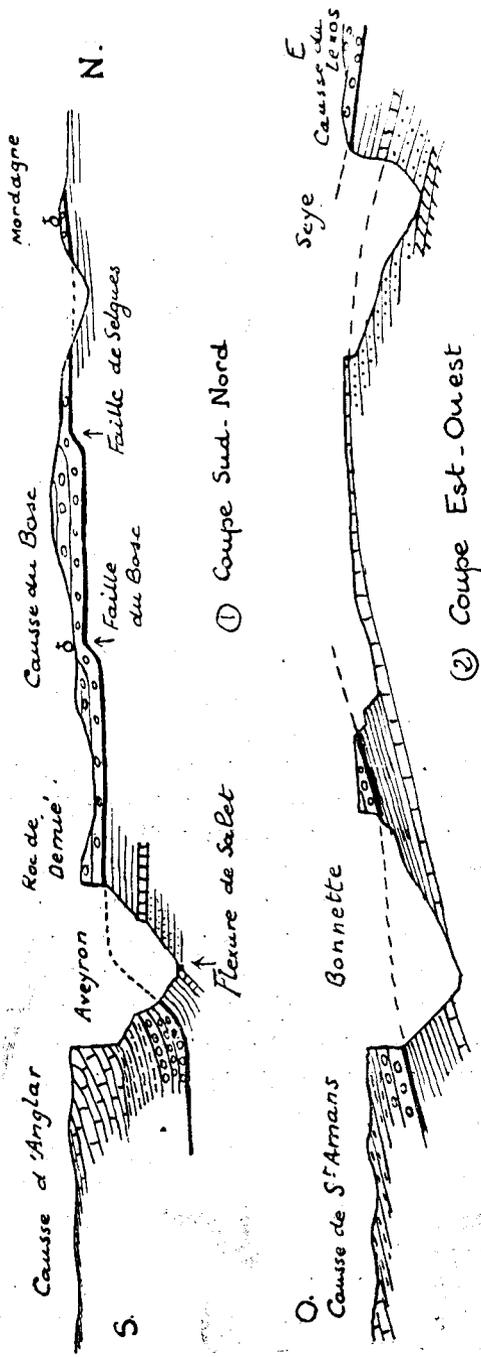
Après la disparition de ce lac à l'Aquitaniien, notre région est définitivement soumise à l'érosion.

Les grands cours d'eau, Lot, Aveyron, Viaur et leurs affluents qui avaient édifié la surface éogène (c'est-à-dire la pénéplaine du début du tertiaire) vont maintenant déblayer les dépôts récents, qui sont d'ailleurs les plus tendres. Ils ne laissent que des « témoins » tertiaires à Servanac, Montpalach, Lavaurette, Lassalle. Ils attaquent même sous le tertiaire, le jurassique de l'ancienne surface. Dans les argiles, les vallées s'élargissent, les versants en pente douce se relient au large fond alluvial de la vallée : telle est celle de l'Aveyron jusqu'à Saint-Antonin, avec les plaines de Varen, Lexos, Sucaillac, Montrozier, Féneyrols, Teussac, dans les larges boucles des méandres. Dans les calcaires compacts, au contraire, où les versants tiennent, où les eaux s'infiltrent et n'usent pas en surface, les rivières scient de véritables gorges : Vallées de l'Aveyron en aval de Saint-Antonin, aux sites grandioses, vallée de la Lère en amont de Caussade.

Au contact entre les conglomérats rhétiens et les calcaires du lias inférieur et au contact des argiles toarciennes et des calcaires bajociens s'établissent des rivières : Baye et Bonnette. Ces cours d'eau donnent des vallées dissymétriques : la rive droite, imperméable, est en pente douce ; la rive gauche, calcaire, est abrupte et une corniche y domine un talus marneux : ce sont des reliefs de côtes. Vers l'aval, la Baye et la Bonnette ont creusé une vallée plus symétrique, dans du matériel bousculé par les plissements (vallée intérieure de la Bonnette en amont de Saint-Antonin).

Nous arrivons ainsi au paysage actuel. On peut le simplifier, en le présentant sous la forme d'un plateau, reste de la pénéplaine éogène, creusé de vallées profondes quaternaires. Mais combien ce schéma rend peu compte de la réalité, si diverse par suite de la variété extrême des roches sur lesquelles l'érosion a agi, si diverse aussi par suite des

Coupes géologiques ~



- III Jurassique sup.
 - III Bathonien
 - III Bajocien
 - Adélien
 - III toarcien
 - III Calcaire à Béton
 - III Charmouthien
 - III Lias inférieur
- Echelles. Longueurs 1/80.000
 Hauteurs 1/10.000

péripéties de l'érosion actuelle, qui s'est faite par à-coups, avec de longs intervalles où l'usure était nulle, intervalles séparés par des époques où les rivières, gonflées d'eau, creusaient vigoureusement !

Cependant, ce schéma simpliste permettra au chercheur patient de résoudre les nombreux problèmes de détail qui se poseront à lui, lorsque, enthousiasmé par la beauté de nos sites, il voudra satisfaire son esprit par une explication.



Quelques Promenades Géologiques dans un rayon de 6 à 7 kilomètres autour de Saint-Antonin

Par M. ALBERT CAVAILLÉ

1° Saint-Antonin-Le Bosc et retour par la Côte Rodanèze

Noter à la sortie de la ville (Embranchement vers Laguépie) le banc de calcaire à pecten *æquivalis*, y chercher des fossiles : pecten, térébratules, bélemnites. La route traverse jusqu'au sommet le talus croulant d'argiles toarciennes ; chercher des fossiles dans les vignes de part et d'autre : Bélemnites, Ammonites (*H. bifrons*, *H. falcifer*, *L. Jurensis*), Bivalves, Turbos, etc. ; au-dessous de la corniche du Roc de Démié, chercher de nombreux fossiles dans le calcaire fissile aalénien : Rynchonelles, Térébratules, Gryphées, Ammonites (*H. aalensis*, *H. opalium*), etc... Noter la coupe de ce versant : corniche bajocienne (dolomies), rentrant aalénien, talus toarcien, corniche de calcaire à pecten, talus charmouthien, plaine alluviale.

Sur le plateau du Bosc : visiter la grotte ; à 200 m. au Sud, voir le bassin toarcien avec sortie et nouvelle perte de la rivière souterraine : noter le relief en bassin fermé.

Revenir à Saint-Antonin, par la côte Rodanèze. Voir le cirque de Nibouzou, sortie définitive de la rivière du Bosc ; rechercher les affleurements : toarcien au fond, aalénien fossilifère à mi-pente, bajocien au sommet.

Noter l'aspect de la face Ouest du Roc de Démié, si diffé-

rente de l'autre versant, lequel sapé autrefois par l'Aveyron, s'écroule peu à peu aujourd'hui, par éboulements de la corniche sur les argiles qui ne tiennent pas.

2° Saint-Antonin-La Gourgue-Raynal-Saint-Antonin par la Route de Liquières

Remonter la vallée de la Bonnette. Eboulement du Roc-Rouge. Faille du Bosc, visible sur le versant de la rive gauche : repérer la base de la corniche calcaire; 200 m. en amont du Roc-Rouge, elle est brusquement portée à 30 m. plus haut ; cette faille est visible en face, par le même moyen, avant que s'ouvre le cirque des Moines ou des Monges.

Vallée de la Gourgue : raideur des versants calcaires ; fonds plats d'alluvions cimentées par un tuf calcaire provenant des eaux du ruisseau. Voir la carrière de pierre lithographique du bajocien au confluent des deux vallées, à 1 km. environ de la Bonnette. Noter le pendage régulier des couches vers l'Ouest, coupé à contre pente par la vallée de la Gourgue (vallée obséquente), pendage qui explique le relief de côte formé par la Bonnette (vallée subséquente).

Voir la fontaine de la Gourgue, les petites grottes aux environs, la grotte de la Gourgue, plus longue, ancien cours du ruisseau à 300 m. en amont (ravin de droite vers l'amont de la source). Remonter le vallon de Saint-Sulpice (ravin de gauche). Notons qu'il se termine en cirque au niveau du plateau, avec, au fond du cirque, un puits avec courant souterrain, origine de l'ancien ruisseau qui a creusé la vallée.

Arrivé en haut du petit cirque, prendre au Sud vers Raynal — aspect du Causse. Voir l'ancienne carrière de phosphate de Raynal, aven tertiaire rempli de phosphorite complètement exploitée aujourd'hui. Chercher dans les déblais des ossements de vertébrés tertiaires. L'eau,

au fond de la carrière, toujours au même niveau doit communiquer par un système de siphon avec l'eau qui remplit les chenaux souterrains du Causse. A remarquer qu'elle est recouverte d'une couche de calcite flottante (calcaire maintenu à la surface par la tension superficielle) qui lui donne un aspect sale.

Retour à Saint-Antonin par la route. Divers aspects du Causse : vallées sèches, dolmies, croupes pelées. Au moment où s'amorce la descente, noter la poche de sable sidérolithique (à droite de la route). Après le dernier tournant de la côte, chercher des fossiles dans l'aalénien (à droite de la route).

3° Saint-Antonin - Côte de Caussade (*Route Neuve*) - Traçadou - Retour par la Vallée

Noter la coupe géologique en montant la route neuve : toarcien, aalénien (caché par les éboulis), dolines et cargneules du bajocien, calcaires en gros bancs, puis plaquettes du bathonien, enfin, au sommet, calcaire massif du callovien. Chercher dans les intercalations ligniteuses des carrières aux deux tournants de la côte, des fossiles bathoniens (huîtres).

Au bout de la côte, cirque de Bone ; noter l'alignement des falaises, depuis le Roc d'Anglars jusqu'au tunnel ; ce sont des falaises dues à l'érosion très active grâce à une flexure qui prolonge vers l'Ouest la faille de Saleth. Cette flexure porte les bancs massifs du callovien, qu'on a sous les pieds au bout de la côte, jusqu'au niveau de l'Aveyron (au-dessus du tunnel) ; elle explique aussi le double coude de l'Aveyron à cet endroit.

Le long de la route de Cazals, aspects du Causse sur lequel on pourra repérer les divers étages dont nous avons parlé dans l'introduction.

Gagner le Traçadou, grotte qui peut se traverser facilement sans lumière. Elle nous amène à la vallée de l'Avey-

ron que l'on atteint par un étroit sentier. Remarquer sur tout ce versant différents niveaux de grottes étagées et en liaison probable avec d'anciens niveaux de la rivière : Traçadou — Tanneries — Dame-Blanche et Capucin.



Un coin de Bone, au-dessus de la Grotte du Capucin
(Environ de Saint-Antonin)

(Cliché Poux).

Sur l'autre rive, la terrasse de Vielfour et son hameau.

Retour par le tunnel et la voie ferrée. A 200 m. en amont du Moulin des Ondes, voir la résurgence de Poulsoguère à sec en été. Encore 200 m. plus loin, visiter l'abri de Fontalès avec son gros banc à la base du bajocien correspondant à celui des Fours à chaux sur l'autre rive.

De l'autre côté de la voie ferrée et 100 m. plus en amont, noter les argiles toarciennes retirées des puits creusés pour l'alimentation en eau de la ville. Chercher des fossiles Posydomies — petits bivalves marins d'eau profonde.

4° Roc d'Anglars par la vieille route de Penne Rebord du Roc et descente de Sainte-Sabine

Remarquer les différentes assises (voir plus haut l'exposé général) et les formes topographiques des diverses roches. Au sommet de la Côte de Penne, formes molles d'un étage de calcaire plus tendre du jurassique supérieur.

Sur le Causse d'Anglars : ses aspects : lapiez (arêtes rocheuses), cloups (dolines) et igues (gouffres) dont l'une se voit sur le rebord du plateau, en face de Saint-Antonin. Restituer la pénéplaine éogène en raccordant par la pensée le plateau d'Anglars aux grandes surfaces presque horizontales que l'on voit vers l'Est, le Nord et le Sud : noter la pente douce de cette surface vers l'Ouest. Tout le dessous de cette surface est dû au creusement post-aquitainien. Des témoins tertiaires (Montpalach, Lavaurette, Lamandine) très visibles surmontent cette pénéplaine.

Au bout de la côte, la route est dans le bathonien ; au cours de la descente on suit longtemps le bajocien ; noter qu'en face le bajocien du Roc de Démié est plus haut que le bajocien du Roc d'Anglars.

5° Saint-Antonin - Féneyrols

ALLER : *rive gauche*. — RETOUR : *rive droite*

Rive gauche, à 3 km. de Saint-Antonin, noter la résurgence (source) de la Glacière. Plus en amont, la falaise monte vers l'Est ; à remarquer les aspects ruiniformes donnés par la dolomie bajocienne.

Plaine de Teussac surtout formée par les alluvions du Ruisseau de Saint-Michel de Vax. Voir la coupe classique du versant gauche de ce ruisseau : corniche claire, talus argileux (du bajocien au charmouthien). Après avoir dépassé le lit du ruisseau de Teussac, remarquer les pentes charmouthiennes et en arrivant à Féneyrols les gros bancs sinémuriens au-dessus de la voie ferrée, voir le Gourp — source — entre le pont et la gare de Féneyrols.

Traverser le village et la plaine de Féneyrols ; noter la terrasse de cailloutis à 20 ou 25 m. au-dessus du niveau de l'eau, en arrivant au carrefour de la Plaine. La métairie de la Plaine est sur du calcaire à pecten (chercher des fossiles en descendant la côte (côté gauche). Ce banc se retrouve au sommet de la colline sur l'autre rive (plongement Sud-Nord, retombée du Dôme de Vaour).

Au bas de la côte, ce calcaire presque horizontal s'appuie contre le calcaire sinémurien redressé à la verticale : c'est la faille de Saleth qui escamote le charmouthien. A 1 km. plus loin, éboulement bajocien de Brézou. Enormes blocs. Cet éboulement est prolongé vers l'Ouest par une terrasse de tuf, déposée par une source vaclusienne, aujourd'hui disparue. Monter à la ferme de Saleth, tout de suite après l'éboulement. Au droit du versant, la coupe géologique est la suivante : tuf ou éboulis reposant sur argiles toarciennes, aalénien fossilifère, bajocien (jusqu'ici correspondance des niveaux avec la rive opposée) ; après le bajocien et en montant toujours le versant, on est sur les marnes charmouthiennes, puis on trouve le calcaire à pecten et de nouveau le toarcien. Il y a donc faille de près de

200 m. entre le bajocien et le charmouthien, c'est la suite de la précédente : faille de Saleth.

Plus loin, vers l'Ouest et sur le trajet de la faille : source minérale de Font de Pio ; la faille coïncidant avec la vallée de l'Aveyron n'est pas visible directement ; elle est prolongée à l'Ouest de Saint-Antonin par une flexure.

Noter les éboulements du Roc de Démié ; chercher des fossiles dans les talus marneux à droite de la route, avant d'arriver à Saint-Antonin.

N.-B. - Les cinq promenades ci-dessus nous auront permis de voir à peu près tous les phénomènes géologiques de Saint-Antonin.

Que le lecteur nous excuse de lui imposer des itinéraires. Il nous fallait suivre un ordre logique pour présenter les divers problèmes géologiques qui peuvent se poser : nous avons pris le plus simple.

Mais évidemment, le promeneur peut adopter tout autre trajet ; il lui suffira de s'orienter et avec la carte d'état-major, il pourra retrouver sur nos itinéraires-types ce qu'il y a à voir au point de vue géologique.

Que le lecteur nous excuse aussi pour la sécheresse de nos explications.

Nous nous sommes contraint à être rigoureusement géologue et raisonnable. Le promeneur qui aime la nature, en face du Cirque de Bone ou sur les bords du Roc d'Anglars, saura être plus que géologue et raisonnable.

Il laissera parler son cœur ; il essaiera ensuite de comprendre toutes les choses qu'il admire : le géologue ne fait pas autrement ; il contemple, il admire, et raisonne ensuite ; et sa raison parfois lui donne alors d'autres sujets d'enthousiasme.

La Spéléologie

ou la Science des Cavernes

Par M. ALBERT CAVAILLÉ

Le mode d'action des eaux sur le calcaire, qui donne lieu aux phénomènes spéciaux d'érosion sur cette roche (phénomènes karstiques) tient à ce fait simple : l'eau chargée de gaz carbonique dissout le calcaire.

Ainsi, l'eau de pluie ayant entraîné le gaz carbonique atmosphérique, attaque le calcaire en surface et le creuse de sillons qui s'approfondissent de plus en plus : ce sont les lapiez (Causse d'Anglars).

Ces cannelures aboutissent à une fente du calcaire (une diaclase) qui absorbe l'eau ; cette diaclase peut s'agrandir et collecter toutes les eaux superficielles ; il se creuse ainsi tout autour du point d'absorption un entonnoir de dimensions variables (de 10 m. à 1 km. de diamètre). Là, s'accumule la terre provenant des impuretés du calcaire non entraînées par les eaux (argile de décalcification ou *terra rosa*). Cet entonnoir, à fond plat, s'appelle dans la région un « cloup » : les géographes français l'appellent en général une doline.

L'eau, enfoncée à l'intérieur de la masse calcaire, poursuit son travail de dissolution ; les diaclases et les fentes s'élargissent, formant alors de véritables cheminées verticales ou des galeries horizontales ; mises à jour, ces cheminées forment des gouffres, abîmes, avens, qu'on appelle dans le pays des « igues » et des grottes plus ou moins horizontales nommées ici « crozes » ou « cuzouls ».

L'eau ressort en grosses sources dans les vallées, après avoir accompli dans la masse calcaire un long trajet sou-

terrain, sous forme de courants très lents et plus ou moins réunis entre eux, anastomosés au gré des diaclases.

Mais dans l'intérieur de la masse l'eau saturée de calcaire n'a guère de pouvoir dissolvant et n'agrandit plus les fentes qu'elle emprunte. Ce n'est que lorsque la surface et l'atmosphère sont assez rapprochées que l'eau recommence à creuser des galeries, plus par érosion que par dissolution, d'ailleurs. Ainsi, les versants des vallées sont percés de grottes, relativement courtes, qui furent autrefois d'anciennes sources vauclusiennes. Lorsque, par suite de l'approfondissement des grandes vallées, les sources vauclusiennes sont allées sourdre plus bas, leur ancienne sortie s'est transformée en grotte. Chacune de ces sources a ainsi un ancien cours qui lui sert parfois de trop plein : la Gourgue, Poulsoguero, la Maladrerie, la Dame Blanche, Vielfour, etc...

L'eau, ayant dissous le calcaire (sous forme de bicarbonate de calcium), finit par perdre son gaz carbonique lorsqu'elle s'évapore. Le calcaire se dépose alors comme sur les parois d'une casserole où bout l'eau calcaire. Il n'est pas besoin qu'il y ait évaporation pour qu'il y ait dépôt ; dès que le gaz carbonique s'est échappé, l'eau devient trouble et le dépôt se produit. Il se dépose dans les grottes sous forme de calcite ; ces dépôts affectent plusieurs formes suivant les circonstances de leur formation :

a) Lorsqu'une série de gouttes tombe du plafond, chacune d'elles abandonne une particule de calcaire qui se cristallise, et il se forme une longue baguette pendante et creuse : une stalactite.

b) Sur le plancher de la grotte, chaque goutte qui s'écrase abandonne son calcaire, et une série de gouttes tombant au même endroit finit par former une colonne montante ; c'est la stalagmite, toujours plus grosse et moins régulière que la stalactite.

c) Si l'une et l'autre se rejoignent, il se forme alors une colonne, un pilier qui joint le sol et le plafond et qui s'épaissit à mesure que l'eau coule à sa surface.

d) Parfois, un ruisseau suit la paroi de la voûte au plancher ; sur tout son trajet, il se forme des dépôts calcaires, qui finissent en s'allongeant toujours par donner des lames, des oriflammes, des draperies de calcite.

e) Lorsqu'un ruisseau arrive dans la grotte par une petite ouverture sur une paroi latérale, le calcaire se dépose sur tous les trajets que suit l'eau et reproduit au cours des millénaires les formes de la cascade, indéfiniment figées.

f) Le sol de la grotte lui-même est formé par un plancher stalagmitique recouvrant l'argile rouge déposée par l'ancien ruisseau qui suivait la grotte. Parfois, ce plancher s'est très irrégulièrement déposé, l'eau sur l'argile forme, dès que le courant l'arrête, des flaques plus ou moins profondes. L'eau de ces flaques contient du calcaire ; celui-ci va se déposer dans la région où le gaz carbonique est en défaut, c'est-à-dire à la surface (calcite flottante) et sur les bords, ce qui finit par édifier tout autour de la flaque, un mur, un rebord qui s'accroît avec les pulsations saisonnières de niveau à l'intérieur ; on obtient ainsi des vasques de calcite que Martel a appelées des « gours » (Grotte des Tanneries).

g) Il nous resterait encore à parler de ces concrétions bizarres, stalagmites ou stalactites excentriques poussant obliquement, horizontalement, en spirale, ou de toute autre façon. Il semble que la calcite, au lieu d'obéir aux lois rigides de la physique, veuille imiter les hasards et les caprices de la matière vivante. Ces hasards et ces caprices deviendront un jour peut-être des lois. A ce sujet, il est probable qu'une étude cristallographique minutieuse de chaque cas observé expliquerait ces défis à la pesanteur.

Je crois que l'étude reste à faire et je souhaite vivement qu'elle tente quelque lecteur...

Gouffres et Grottes de la Région

Nous avons jusqu'ici considéré la spéléologie comme l'étude scientifique des cavernes. On peut aussi et on doit l'envisager d'un point de vue sportif, car on explore des grottes pour l'attrait de l'inconnu, comme d'autres font de l'alpinisme. Ce sport est pénible et attachant : il n'est pas dangereux si on le pratique avec prudence et adresse. A tous ceux qui voudront s'y livrer, nous conseillons de suivre les conseils que leurs aînés peuvent leur donner par le livre ou la parole, de se munir de tous les instruments et éclairages nécessaires, de trouver de solides vêtements et une bonne paire de chaussures, enfin de s'armer de courage et d'endurance. Qu'ils viennent, s'ils le veulent, nous trouver : nous les recevrons en camarades.

Ils pourront aller visiter les cavernes de la région, dont je dresse un rapide inventaire :

1° VALLÉE DE L'AVEYRON.

A) *Amont, rive droite.* — Cinq cents mètres en amont du château de Saleth, plusieurs grottes dans le tuf à 20 m. au-dessus de la route. L'une d'elles a 50 m. de long.

Rive gauche. — En face du château de Saleth, le système des grottes de la Glacière — 3 à l'étage inférieur (difficiles) 2 à l'étage supérieur. Pour les trouver, suivre le ruisseau auquel elles donnent naissance.

B) *Aval.* — *Sur la rive droite*, dans la vallée de Nègrocrabe qui aboutit aux fours à chaux, une grotte est le trop plein de la source de la Maladredie. Après le cirque de Bone, voir les grottes du Capucin (facile) (1), des Tanne-

(1) Un couloir latéral assez étroit, débouchant à droite de la galerie principale, permet d'atteindre un ruisseau souterrain. Après des travaux effectués au cours de l'été 1953, le groupe spéléologique de Saint-Antonin, conduit par M. Domont, a traversé le siphon qui s'opposait jusqu'alors à la remontée de ce ruisseau. L'exploration de la galerie s'est poursuivie, au-delà du siphon, sur plus de 600 m. Cette galerie est très difficile et ne peut être visitée que par des spéléologues expérimentés et spécialement équipés.

ries, de la Dame Blanche (plus difficile), du Traçadou et les deux grottes voisines (difficiles à atteindre). Ces cavernes sont indiquées par des plaques. — *Sur la riche gauche*, grotte de la Fromagère à 50 m. sur la côte de Sainte-Sabine, la croze de Bouteillou, sous le premier palier de la vieille côte de Penne ; la grotte de Poulseguèro à 800 m. de la gare, à droite de la voie ferrée (résurgence humide et étroite parfois) ; la grotte de la Castagnèrède dans le lobe convexe du premier méandre de Bone (boueuse) ; la grotte de Vielfour, à 300 m. au droit des maisons de ce hameau.

2° CAUSSE D'ANGLARS.

La prospection méthodique de ce causse est encore à faire. Voici les cavernes connues : igue de Sainte-Sabine sous la route, bouchée par une dalle à 20 m. de l'Eglise ; igue du Roc d'Anglars sur le rebord de la falaise en face Saint-Antonin ; igue de Lucas, bouchée par une pierre et sise en face des maisons, sur le versant du cloup : igues de Roy et de Garrou, à proximité de ces deux métairies.

3° CAUSSE DU BOSQ.

Il est drainé de bout en bout par une rivière souterraine qu'on peut atteindre par les entrées de Gauthier, du Pech de la Téoulo, de la ferme Ladou, la sortie du Bosq, la nouvelle entrée du Bosq, la sortie de Nibouzou. La visite en est parfois pénible (étroitures et humidité).

Un ancien cours de cette rivière s'atteint à la ferme Ladou (carrière) et à la grotte du Bosq, qui est aménagée pour le public.

4° VALLÉE DE LA BONNETTE.

Sur la rive droite, 100 m. en amont du Roc Rouge, la grotte du « Traouc de Coutzo » (étroitures et excentriques) sur la rive gauche ; trois petits trous autour du cirque des Monges ; enfin, grotte de la Gourgue : 300 m. au nord de

la source (suivre le ravin de droite vers l'amont ; visite facile.

Ces deux douzaines de cavités sur un si petit espace (5 km. de rayon autour de Saint-Antonin) montrent leur densité sur le causse de Limogne ; cette densité est aussi grande partout ailleurs (1).

Saint-Antonin peut être ainsi le centre de fructueuses randonnées spéléologiques.

A. CAVAILLÉ.

(1) Voir un inventaire détaillé dans l'étude de B. Gèze : **Etude hydro-géologique de la bordure S. O. du Massif Central.**

(« Annales de l'Institut National agronomique », 1937).

Nos Compatriotes muets :

Nos Insectes et nos Fleurs

Par M. PIERRE BAYROU

Professeur à l'Ecole Normale de Montauban

Le touriste curieux de bêtes et de fleurs ne cherchera pas dans ce Guide, sans doute, un catalogue méthodique et complet des espèces de la région. Je suppose d'autre part qu'il porte moins d'intérêt aux raretés fortuites, ici comme ailleurs mal adaptées et éphémères, qu'aux formes caractéristiques, constantes, dont la présence chez nous, au moins pour certaines d'entre elles, peut surprendre au même titre le savant et l'amateur et peut-être, à tel ou tel, proposer quelques énigmes.

Si nous sommes d'accord, que mon lecteur me suive. Et puis qu'il vienne à Saint-Antonin, à son loisir du temps chaud : je lui promets quelques surprises.

Tenez : vous connaissez sans doute, comme tout homme, et qui pense, le mathématicien Hadamard. Du moins, savez-vous son nom, et le prestige universel qu'exerce sa pensée. Ce que vous ignorez peut-être, c'est le péché mignon de ce prince de l'analyse : il adore les fougères. Qu'on l'appelle ici ou là, au Pérou, au Thibet ou en Sardaigne, tenez pour certain qu'au lendemain de sa conférence il aura, battant fourré, pampas ou steppe, remarqué le faciès inédit de quelque fougère indigène. Eh bien ! de même qu'il est allé à Lima, à Pékin et à Tampico, ce héros de l'intégrale est venu à Saint-Antonin. Ce qui n'étonnera personne, j'espère.

Un matin : « Dites-donc ! cria-t-il en me retrouvant Aviez-vous remarqué, dans la tranchée de la voie, au-delà de Lexos, la *Nothochlæna Marantæ* ? Ah mais ! ce n'est pas tous les soirs et partout, vous savez, qu'on rencontre cette gracieuse créature, cette amante exclusive des terrains cristallins ! » Et il s'étonnait aussi d'avoir trouvé, à Font de Pio, au bord de l'Aveyron, une dipsacée inconnue (ce fougéromane tient en dédain, un peu, tout autre individu du monde végétal). Or, il s'agissait tout bonnement de *Dipsacus pilosus* L. : à bon entendeur, salut ! Mais je le dis en confidence à l'entendeur qui me lirait : Il trouvera à Serres, à l'entrée du tunnel de Brousses, à droite en venant d'ici, toute une forêt de ces cardères géantes, qui le dépasseront des capitules, s'il est aussi bref que moi.

Mon histoire d'Hadamard — révérence gardée à l'illustre académicien — prouve clairement que s'exposerait à des mécomptes, comme à d'utiles repentirs, quiconque viendrait ici dans l'assurance naïve, c'est-à-dire sur la foi des livres ou de déductions bien tirées, qu'il y trouvera seulement la flore et la faune du calcaire, ou bien encore les espèces de transition d'un pays de carrefour : Massif Central et Lauragais — jurassique des petits causses et alluvions récentes du bassin tarno-garonnais.

Car nous avons plus et bien mieux : il y a d'abord, comme Hadamard le vit, le primaire et le primitif qui confrontent, au Sud et à l'Est, dans ses très proches alentours, notre terroir de Noble-Val. Dès après Varen, dans la vallée de la Baye, le pêcheur de truites marche sur des tapis de ce charmant cyclamen, aux fleurs pourpres retroussées, aux feuilles marbrées de noir : l'Erythrone-dent-de-chien. L'oxalis alléluia y écarquille sa corolle. Au pied des talus, parmi les grandes primevères (*Primula elatior* L.) et les ellébores verts (*Elleborus viridis* L.), la scille lys-jacinthe hausse ses grappes bleues. Et enfin — ce qui troublera, j'en suis sûr, beaucoup de

connaisseurs — l'aconit jaune, dit tue-loup (*Aconitum lycoctonum* L.), illicitement, mais gaillardement, y prospère.

A peine un peu plus loin, bien avant Laguëpie, apparaissent, signalant l'archéen, l'anarrhine à feuilles de pâquerette avec la digitale pourpre. Dans le lit de la Sérène de Sanvensa (oh ! le doux nom !), voici le *Chrysosplenium oppositifolium*, qui se plaque en croûte sur les masses de granit.

Et voyez, à quelques kilomètres de chez nous, au-delà de Servanac, ces flaques de tertiaire qui émergent en blêmes plâtras. Là-dessus, vivant de cette craie, voilà ce genêt, épineux comme un ajonc nain, et dont la toison d'or revêt en juin ces fades pâtis. (*Genista hispanica*).

Est-ce tout ? Que feriez-vous alors du « fleuve du Rouergue », l'Aveyron aux limpides eaux ? N'allez pas lui demander, bien sûr, la végétation des rivières stagnantes, aux marécageux alentours. Même en ses biefs profonds et calmes, où les tanches font leurs bulles — du barrage de Saleth par exemple à la Choumpo de Teussac — vous ne verrez jamais ni nénuphars, ni massettes, ni trapes, non plus que l'épiaire des marais ou la scutellaire à casque. Il faut en prendre son parti : les floraisons paludéennes sont inconnues dans ces lieux sains. En revanche, quelle profusion de lianes immergées, toutes ces « algues » que l'on nomme curieusement ici : le limon (car, ignorant la chose, on se méprend au mot). Le genre *Potamogeton*, en particulier : on trouvera sous l'eau toutes les cordes de sa lyre. Quant à ces cheveux verts, qui ondoient à Manjo-Car sur la tête des rochers, c'est l'*Allium Schœnoprasum*, la bonne ciboulette, tout singulier que soit le fait. Que de fois, sur la table de roc familière aux pêcheurs de carpes, en ai-je mangé, « à la croque-sel » ! A quelques mètres en aval, vis-à-vis du Roc trémoulaire, voici encore un être imprévu sous nos latitudes : l'herbe-au-pauvre-homme, la gratiole officinale. Et qu'on ne s'imagine pas avoir affaire

à une étrangère de passage, apportée pour un temps par le hasard des eaux : voilà plus de trente ans que j'en vois s'aligner dans les fentes des dalles (mais uniquement en ce lieu) les tiges aux fleurs lilas. Face à l'éperon de Bone, qui portait jadis le « *castrum Bonum* », des vieux textes, voici la Castagnérède, la bien nommée ; puisque cette terrasse alluviale produit le châtaignier, race ici, l'arbre de la silice. A leur pied, vous verrez la scabieuse-mors-du-diable, dont les boules au bleu profond sont nourries et colorées par les seuls sables siliceux.

On en conviendra : pareille variété, dans un site si étroit, ce n'est déjà pas si banal. Cela ne suffit pas pourtant à marquer le pays d'une originalité authentique : bien d'autres lieux en effet peuvent offrir, avec les mêmes confluences, de semblables promiscuités. Non : ce qui fait décidément la personnalité de la région, quant aux êtres qu'elle engendre, c'est l'influence, anormalement puissante ici, de l'orientation. Du penchant de l'ombre au versant du soleil, ou, comme on dit ici, de l'hiversenc au souleilhoun, quels contrastes étonnants ! Pour ma part, voici un demi-siècle que je m'émerveille à voir s'opposer, à quelques cents mètres de distance, de part et d'autre des vallées, la végétation méditerranéenne et la flore des hauts lieux. Et tout homme, aimant ce que j'aime, partagerait mon enthousiasme s'il visitait notre pays.

Qui croirait en effet, pour le dire vite et net, qu'au *Rhamnus alpinus* qui ouvre au pied du fronton d'Anglars ses fleurs au miel amer, fait face directement, sur le roc de Deymié et dans les pentes du Calvaire, le pistachier térébinthe, dont on tire aux Cyclades, là-bas, la térébenthine de Chio ? (Pensez au vers de Vigny : « Le lentisque touffu s'étend jusqu'à Ségor » : eh bien ! par un miracle aussi touchant, c'est de ce même nom : « lentisque », que nos paysans, ici, l'appellent toujours !). Dans l'ombre de la falaise encore, voici l'*Aria nivea*

(les botanistes trouvent parfois de bien doux noms !). C'est l'alisier-blanc-de-neige, dont les bouquets de jeunes feuilles, présentant en avril leur revers argenté, font penser à des fleurs pâles, éclairant çà et là le brouillis des fourrés. Or, face à face avec cet arbre des monts froids, voici le sumac des corroyeurs (*Rhus coriaria*), l'arbrisseau provençal, et le phyllirea encore, dont le feuillage persistant anime l'hiver les abrupts pierreux (il n'est pas autre chose, au fond, qu'un olivier sauvage). A Bone, vous trouverez d'un côté, sur les pentes du Traçadou, des fourrés d'*osyris alba* et de jasmins arbrisseaux (*Jasminum fruticans*), avec l'*urospermum*, les deux espèces du genre : le *Dalechampii* et le *Picrioides* (Desf.). En face, côté de l'ombre, avec le groseillier des Alpes aux fruits si doux, vous verrez, pendant des fissures du roc, cet arbrisseau aux fleurs d'étoiles, dont les pétales allongés sont soyeux comme un velours blanc : c'est l'amélanchier aux baies bleues, dont les montagnards, ailleurs, bien loin d'ici, font une sorte de vin doux.

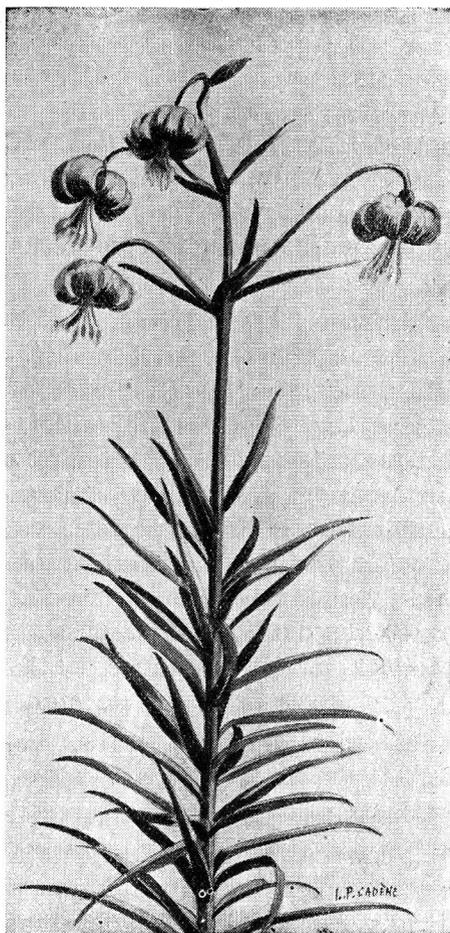
Voulez-vous voir encore de belles fleurs de l'ombre, très rares ailleurs qu'en haute montagne ? A la pointe du môle d'Anglars, au-dessous de la bergerie de Jordy, vous trouverez des parterres entiers de l'exquis saxifrage-mousse (*Saxifraga hypnoides* L.), qui n'ouvre ses fleurs de cire qu'au sommet des monts cévenols. Tout près, voilà le sisymbre d'Autriche et, plaquées contre la paroi rocheuse, ce sont les touffes du silène-saxifrage qui se gonflent en demi-dômes. Enfin, étirant hors des fissures sa tige ligneuse comme un cep de vigne, c'est l'étrangement belle et rare corbeille d'argent (*Alyssum macrocarpum* DC). Ecoutez ce qu'en dit Bonnier : « On la trouve çà et là dans le Midi de la France, dont elle est une espèce très caractéristique, car on ne l'a jamais trouvée ailleurs, dans aucune contrée du globe ». Tirons-lui notre chapeau !

Effets de l'exposition ? Voyez l'*asparagus acutifolius* L.. Pappaillou, dit-on ici : ses rameaux servent de filtre —

c'est un usage rituel — devant le gros robinet de la cuve, au moment des décuvaisons. Hors des abrupts des gorges, où le soleil frappe d'aplomb, cette plante provençale est à peu près inconnue : sur le causse voisin par exemple, fait cependant du même sol. Et la voici enfin, « brillante sur sa tige et l'honneur de nos bois », la plus noble des fleurs hautaines, le lys des Pyrénées (*Lilium pyrenaicum Gouan*). Au-dessus du cuzoul des Blondes, dans la pénombre du taillis, elle érige ses fleurs jaunes aux pétales en turban piquetées d'un semis noir. « Ce lys, disent les doctes, croît dans les Pyrénées, entre 800 et 2.000 mètres ». Or, c'est dans le sentier de Petit-Jean, à 150 m. d'altitude, que vit son bulbe écaillé, dans le gras terreau noir, odorant et mouillé. Expliquera-t-on cette anomalie ? Ce tranquille défi aux lois de notre science ? Car le cornouillier par exemple, j'entends le *cornus mas*, le héraut du printemps, l'arbre aux fleurs d'or et aux fruits en rouges olives — *las cournholas* de chez nous : pourquoi est-il ici assez rare, tandis qu'il pullule dès Caylus, à 9 km. plus au Nord ? Pourquoi faut-il atteindre cette latitude, si peu nordique cependant, pour trouver l'admirable saponaire-basilic, qui ruisselle en nappes roses sur les rochers de là-bas ? Pourquoi dans Cantayrac, toujours sur le même oxfordien que chez nous, ces fleurs que personne n'a jamais rencontrées ici : l'Anthyllis-des-montagnes et l'argyrolobe de Linné ? Pourquoi, dans nos ravins, cette absence de la lavande ? Mais, allons : les irréfutables faits de la vie, dès qu'on les observe avec une attention scrupuleuse et modeste, rendent bien vite ridicules les raisonneurs présomptueux.

En tous cas, voilà les choses. Le plus sage, à mon jugement, c'est de tâcher de les bien voir. Et ce qu'on voit clairement ici, c'est que, de toutes les influences que j'ai tenté de signaler, la plus efficace, et de loin, est bien celle de l'exposition. Et tout cela : orientation, nature physique et chimique du sol, sa consistance même, fait en fin de compte une flore singulière, dont l'abondance et la diver-

sité étonnent moins encore peut-être que l'extrême distinction. L'arphodèle blanc (la fleur élyséenne !) qui resplendit aux ravins de la Gourgue — la phalangère-à-



Lys des Pyrénées

(Tableau de F.-P. Cadène).

fleurs-de-lys qui croît aux grèzes et aux bois, à proximité des truffières — la spirée filipendule et la spirée des pierrailles (*Spirea hypericifolia* L.) — le chèvrefeuille

d'Etrurie, dont la suavité, dans les crépuscules de juin, révèle tant au cœur qui cherche : ai-je besoin de dire à qui me suit la délicate et poignante grâce de ces compagnons de notre route, de ces témoins de notre vie ?

*
**

Quant à la faune — à la faune entomologique dont je parlerai seulement — elle présente bien sûr, puisqu'elle tire vie de la terre et des fleurs, les mêmes traits que celles-ci : abondance, contrastes imprévus, l'élégance surtout, une grâce un peu hautaine et comme un air de qualité.

Il m'est bien difficile ici, sans recourir à des précisions pédantesques, de suggérer à mes lecteurs, en évoquant des formes nettes, des idées bien assurées. Je sais que le monde des insectes, ce « pays des merveilles », cette mine de pensées, reste fermé, hélas ! à la plupart des hommes. A qui porterait attention, je veux dire amour, à ces apparences, dites sans raison inférieures, de la vie universelle, je propose de venir me voir, à Saint-Antonin, dans ma vieille maison : j'y mettrai à son service les biens que j'ai gagnés par 40 ans d'observations passionnées et honnêtes : mes collections de papillons et d'insectes, cet inventaire et ces archives de la vie de mon pays.

En attendant, voici quelques traits, volontairement rares et cursifs.

Je descendais un jour par les combes de Paou vers la vieille route de Penne, à la pointe du Roc d'Anglars. Tout à coup s'élève à mes pieds une stridulation aigre et puissante : cri d'angoisse de quelque cigale empêtrée ? Non : il s'agissait — stupeur et joie ! — d'un gros criquet à pattes rouges, le *stethophyma fuscum*, de Pallas. Il est bien possible, après tout, que le mot ne vous dise rien. Mais la chose, à moi, parlait tant ! Songez que, trois ans plus tôt, j'avais trouvé cet acridien chanteur à 1.800 m d'altitude, sur les pelouses de Superbagnères, au-dessus de Luchon !

Quelle douceur dans ce mystère : ici comme là-haut, le lys des Pyrénées et le criquet des monts !

Veut-on d'autres exemples d'insectes des hauts lieux qui s'accommodent néanmoins de nos aimables altitudes ? Parmi les coléoptères, voici le *clytus varius* O. F. Mül., le *melasoma-à-20 points*, le *gonodera luperus* Hbst. Qui montera au Roc d'Anglars par le raccourci de la Vierge, les rencontrera tôt ou tard, sur les ombelles surtout de *Libanotis montana* All., elle aussi fleur des monts... J'en passe, hélas ! et des plus exquis, des plus rares, des plus joliment imprévus — tel ce beau *pyrochroa*, couleur de feu comme son nom.

Pour les formes méridionales, je vois que chez nous, toujours bien entendu sans raison perceptible, elles l'emportent de beaucoup en nombre et en variété. Tous les juins, depuis dix ans, je vais revoir, sur le même pied de ciguë, l'élégant lixe de l'iris, un charançon saupoudré d'or, dont le bec passe en longueur le corps en svelte fuseau. Parmi les mouches à deux ailes, je vous signale seulement ce puissant voilier tout de noir vêtu, que vous pourrez voir à l'œuvre, avec un peu de chance, sur les pelouses du Deymier. L'un d'eux mourut un jour, sous ma goutte de benzine, sans lâcher l'abeille sauvage qu'il emportait entre ses griffes.

Hier, 10 janvier, il y avait dans l'air une douceur de renouveau. La veille cependant, il gelait à 10°. Mais le vent d'autan, comme toujours à l'improviste, s'était levé pendant la nuit. C'était « l'pauta » d'hiver, le vent de langueur et de miséricorde. — « Allons voir la truffière », me dis-je, en retrouvant le pur soleil. Or, sur l'aire nue où le tubercule odorant fait périr toutes les herbes, volait allègrement la mouche de la truffe, la *sapromyza rorida* Fl. Les grands froids, dit-on, tuent les insectes. Peut-être, mais ils animent celui-là. Ils rendent même infaillibles son instinct botanique ou son sens olfactif, puisque, à chaque point que l'insecte marquait, une belle truffe était là. Et dans le sol, tout autour d'elle, grouillait ce coléoptère luisant,

d'un roux de cannelle : *l'anisotoma cinnamomea* Panz : encore un que le gel exalte au lieu de l'engourdir !

Pour nous reposer des frimas, pensons si vous le voulez à la mélopée des nuits d'août, à cette flûte tremblotante, à ce vibrato solennel qui remplit nos vallons quand la lune les baigne : c'est le grillon d'Italie, le pâle *Æcante pellucida*, qui pullule chez nous par les derniers beaux soirs...

Herborisant un jour, par un midi torride, dans les escarpements qui dominent le cuzoul du Capucin, je vois se poser sur une tige sèche une punaise vermillon. Comme on prend une mouche, je la fauche de la main : aussitôt, entre deux doigts, une brûlure aiguë, plus vive que le coup de dard d'une abeille. Mais à ce trait je reconnais l'insecte : *pirates iracundus*, le si bien surnommé.

En juillet, parcourez vers midi les friches herbues qui dominent le Traçadou : croisant, zigzaguant et virant, ivres de chaude lumière, voilà les bijoux de nos causses — êtres hybrides, à demi libellules, à demi papillons : les *ascalaphes longicornes*, dont les quatre ailes sont des résilles d'or. L'autre espèce, plus précoce (*Ascalaphus meridionalis* Charp.), je l'ai même trouvée une fois, volant sur le pré à gauche de la Gourgue, la belle source vauclusienne, toute bleue dans son puits rond. Et tenez : dans le ruisseau qui s'en échappe, si parfaitement cristallin, vous trouverez la mouche des pêcheurs de truite (*perla maxima*, *perla abdominalis*).

Quant aux « mouches à quatre ailes », comme disaient nos pères, à ces « beaux et industriels hyménoptères » dont Fabre a parlé avec tant d'amour, de profondeur et de génie, on serait étonné d'en constater ici l'abondance et la diversité. Je signalerai seulement l'énorme tremex à cornes brunes, au corps zoné de noir et d'or, avec tarière et refouloir. Et aussi le pélopée du grand Fabre, le tourneur de pots de glaise, cette longue abeille bizarre, dont le ventre tient au thorax par une frêle paille d'or : l'insecte « à remorque », comme le dit quelqu'un des

miens ! Non seulement le *pelopæus distillatorius* étudié à Sérignan, mais aussi l'autre espèce du genre, le *femoratus*, au ventre d'acier bleu.

On croirait, sur la foi des livres, que c'est dans la seule Provence que vit l'empuse, cette mante saugrenue dont le mâle au long cou porte deux plumes à son front. Mais sa larve, l'extravagant « diabolotin » des enfants de Maillane, créature incongrue, fantastique comme un dessin de Boosch ou de Bresdin, je l'ai rencontrée bien des fois, dans les vignes de Roques, dans les prés de Marsac, sur les grèzes d'Anglars. Et aussi le dectique à front blanc, dont Fabre a dit les prouesses et rêvé sur les mœurs. On le trouvera dans les ados du souleilhoun, pourvu qu'ils soient herbus : par exemple à Montrital.

Et enfin (*in cauda mirandum est !*), je dédie celle-ci aux naturalistes de métier : devant ma maison, au bas du vieux chemin qu'on nomme Rodanèze (il était le seul, des siècles en ça, qui menât jusqu'à Rodez), j'ai trouvé la *saga serrata*, sauterelle démesurée, dont les pattes, y compris les giques postérieures, se hérissent de dents de scie. Or, c'est un insecte africain !

*
**

C'est assez. Peut-être trop ! Je m'excuse et je finis.

Ce que j'aurais voulu, c'est donner au lecteur patient qui m'aurait suivi jusqu'au bout l'assurance que voici : qu'il soit géologue, penseur, « prêtre de Flore ou de Pomone », qu'il soit entomologiste ou chasseur, qu'il soit pêcheur — fût-ce de lune ! — tout homme, pourvu qu'il aime avant tout les êtres libres qu'animent sous le ciel les forces éternelles, trouvera chez nous ces joies simples, saines, fortes, — les vraies joies, les bonnes joies, celles qu'il n'est au pouvoir de personne d'interdire ou de gêner. Et, l'automne venu, quand il aura repris dans les

viles l'uniforme et le joug, il pensera quelquefois, ouvrant au matin les volets de sa boutique ou décrochant sur son bureau le récepteur du téléphone : « Saint-Antonin ? Je m'explique maintenant l'amour immodéré que ses enfants lui portent ! »

Pierre BAYROU.

L'Abri-sous-Roche de Fontalès

(Magdalénien supérieur)

Fouilles de 1936-1953

Résumé, par Paul DARASSE

L'abri-sous-roche de Fontalès, plus connu des Saint-Antoninois sous le nom de Cuzoul des Blondes (Blondes étant une corruption du mot occitan *blandes* = salamandres), s'ouvre à 800 m. à l'Ouest de la gare, dans une petite falaise bajocienne qui termine une vallée sèche descendant du rocher d'Anglars.

Dès 1865, V. Brun entreprit des fouilles à Fontalès, mais un violent orage interrompit ses travaux. Il n'a écrit sur ses recherches qu'une dizaine de lignes trop vagues et de médiocre utilité pour la connaissance du gisement. Depuis cette époque, l'abri a reçu la visite de nombreux préhistoriens et collectionneurs. Mais il semble bien que peu de chose ait été écrit sur les trouvailles faites. Si bien que ce gisement aurait été à peu près complètement perdu pour la science, si la vaste terrasse qui précède l'abri n'avait recélé, cachée sous une épaisse couche d'éoboulis, une puissante et riche couche archéologique non remaniée.

Depuis 1936, j'ai entrepris l'étude de cette couche. Interrompues par la guerre de 1939, mes fouilles furent reprises en 1949 et continuent encore.

Au début de ce travail, je tiens à remercier le propriétaire de Fontalès, M. Dumas, ingénieur, qui, comprenant l'intérêt de mes recherches, m'a toujours gracieusement accordé les autorisations nécessaires. Grâce à sa bienveillante compréhension, j'ai pu réunir une masse considérable de documents de premier ordre : riches séries d'outillage lithique, nombre imposant d'outils en bois de renne et en os ; gravures sur pierre et sur os, etc... Encore une fois, je suis heureux d'exprimer à M. Dumas ma sincère gratitude.

Dans un *Guide illustré*, au format forcément réduit, il ne peut être question d'imprimer un travail complet sur des fouilles qui ont duré 9 ans. D'avance, je prévient le lecteur qu'il ne trouvera dans les pages qui suivent qu'un résumé de mes recherches, suffisant pourtant pour donner quelque idée de leur ampleur et de leur intérêt.

Stratigraphie

Une tranchée, ouverte sous l'abri à proximité de la citerne, et poussée vers l'extérieur, me montra que le sol avait été bouleversé jusqu'au-dessous de la couche archéologique, non seulement sous le surplomb rocheux mais jusqu'à deux mètres en avant, à l'extérieur. Au-delà, la couche archéologique était parfaitement vierge. Au cours des 9 années de travaux, j'ai exploré une bande de terrain d'une largeur moyenne de 2 m. 80, s'étendant de 2 m. à 15 m. en avant du surplomb, soit 13 m. de longueur. Sur cette distance, les coupes relevées présentent de notables différences. Je vais donner 3 coupes qui mettent bien en évidence ces différences :

I. — Coupe relevée en 1936-37, à 4 m. en avant de la falaise. De haut en bas :

A) Terre végétale et éboulis, parfois volumineux :
0 m. 60.

- B) Couche argileuse rouge que pénètrent parfois les blocs de la couche précédente et renfermant quelques tessons de poterie et quelques os de porc, de bœuf : 0 m. 10.
- C) Couche noire archéologique renfermant beaucoup de galets apportés de la rivière voisine, une riche faune et une industrie abondante : 0 m. 60.
- D) Couche rouge archéologique très riche : 0 m. 10.
- E) Puissant dépôt à cailloutis jaune, renfermant, à 20 cm. de sa surface, quelques traînées noirâtres avec rares silex taillés et un peu de faune très corrodée. Puissance inconnue. Un sondage de 1 m. 10 n'a pas rencontré le sol rocheux.

II. — Coupe relevée en 1950 à 15 m. en avant de la falaise :

- A) Terre végétale et déblais récents : 1 m. 90.
- B) Couche noire remaniée anciennement, avec, à sa base, de gros blocs d'éboulis en place : 1 m. 50 (1 m. sans les blocs).
- C) Couche jaune de menue pierraille stérile, dont l'épaisseur diminue en direction de l'abri : 0 m. 30 à 0 m. 10.
- D) Couche noire archéologique : 1 m. 50.
- E) Couche jaune-grisâtre, avec quelques rares silex et ossements à sa partie supérieure. - Puissance inconnue.

III. — Coupe relevée en 1952, à 10 m. 60 en avant de la falaise :

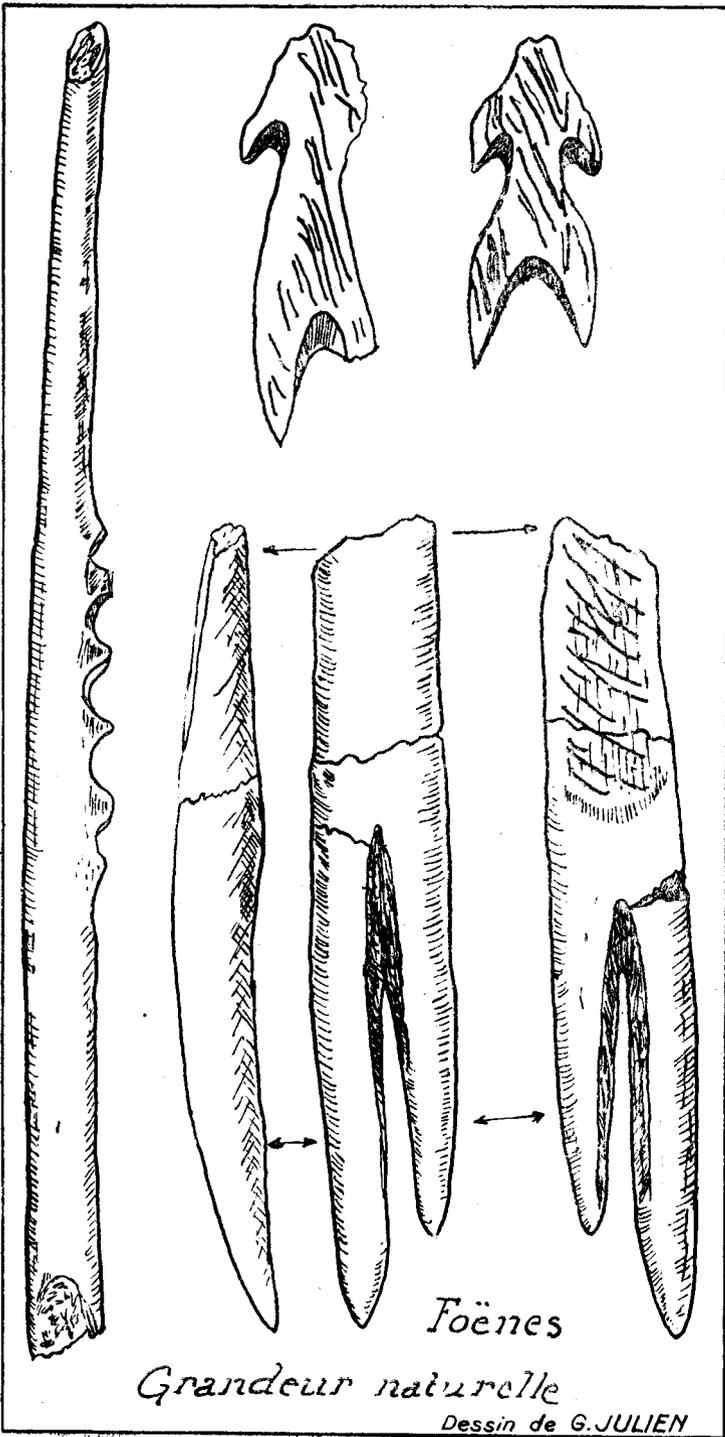
- A) Terre végétale et déblais récents : 1 m. 20.
- B) Couche noire remaniée : 0 m. 50.
- C) Gros blocs d'éboulis : 0 m. 50.

D) Couche noire archéologique : 0 m. 70 à 0 m. 80.

E) Dépôt jaune-grisâtre, puissance inconnue. Un sondage de 1 m. 20 dans cette formation a donné quelques rares silex et ossements dans les 30 premiers centimètres. Le reste est stérile.

En comparant ces trois coupes, on est frappé de voir que c'est au point le plus éloigné de la falaise que la couche archéologique atteint sa plus grande puissance, et au point le plus rapproché sa plus faible : 1 m. 50 à 15 m., 0 m. 70 à 4 m. de la falaise. La coupe de 1952, placée entre les deux autres, donne les chiffres intermédiaires et se rapproche de la coupe 1936-37. La couche noire remaniée *B* diminue ; la couche *C* de 1950 a disparu. Les déblais récents perdent 0 m. 70 d'épaisseur. Autrement dit, le sol magdalénien se relève rapidement, se rapprochant peu à peu du sol actuel. En 1950, pour atteindre la couche archéologique, je devais traverser 3 m. 60 en moyenne de dépôts azoïques ou sans grand intérêt. En 1952, il n'y a plus que 2 m. 70. Les blocs éboulés sont toujours très importants et gênants.

La couche noire remaniée (*B* de 1950 et de 52) est constituée, je pense, de dépôts prélevés dans la grotte à une époque ancienne et portés en avant pour régulariser la pente de la terrasse et noyer les blocs d'éboulis couvrant la couche archéologique et pointant à cette époque au-dessus du sol. Cette couche remaniée m'a donné quelques silex magdaléniens accompagnés de restes de faune ; deux pointes de flèche néolithiques, « sens large », dont une à tranchant transversal : des fragments de poterie, les uns à pâte très grossière, mais trop peu expressifs pour que je puisse les dater avec certitude : un tesson à pâte rougeâtre doit appartenir à l'époque de la Tène. Quelques menus débris sont gallo-romains. Cette couche remaniée aurait donc été rapportée à l'époque gallo-romaine ou un peu plus tard.



Föenes

Grandeur naturelle

Dessin de G. JULIEN

L'Industrie

INDUSTRIE LITHIQUE

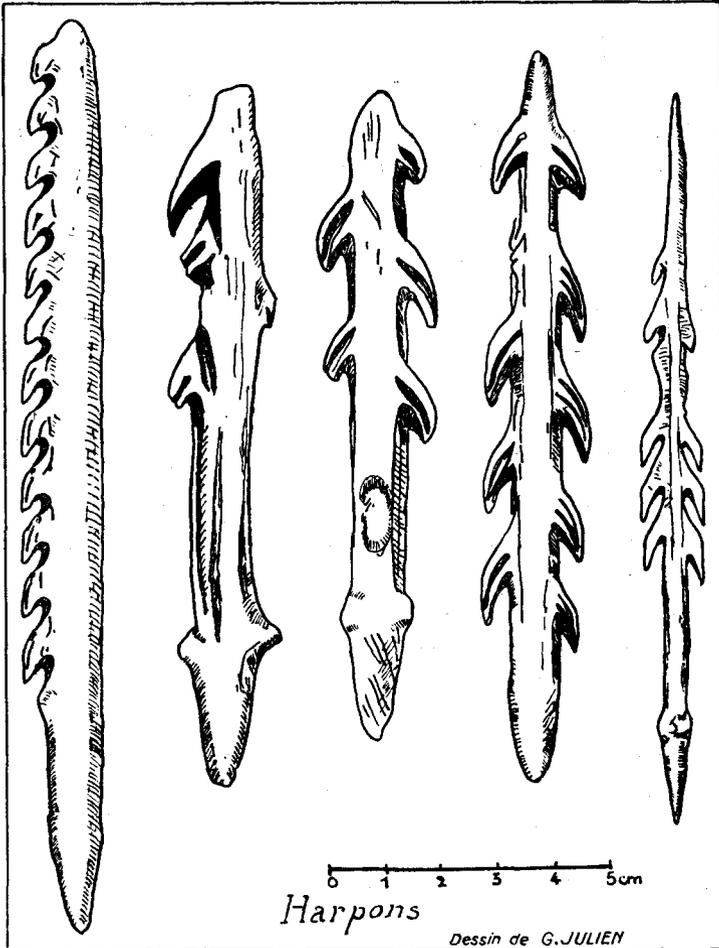
Très abondante, de dimensions en général médiocres. Les plus grands instruments ne dépassent guère 12 cm. et la moyenne a environ 5 cm. Les pièces microlithiques, lamelles à dos surtout, surabondent. Le silex employé provient surtout de la bordure tertiaire de la Grésigne. Les lames sont sans retouches, sauf de très rares exceptions. Il en est de même pour les lamelles.

Quelques pointes à un tranchant abattu rappellent en petit les pointes de La Gravette. Les lamelles à un ou deux tranchants abattus, très nombreuses, sont parfois retouchées aux deux extrémités. Les lamelles denticulées sont rares : une vingtaine ; les encoches n'intéressent qu'un tranchant, l'autre étant abattu. Une grande lame porte deux grandes coches demi-circulaires.

Les divers types de burins sont représentés. Les burins latéraux à lame à troncature le plus souvent concave sont nombreux et magnifiques. Les becs de flûte sont nombreux. Par contre, le bec de perroquet typique est très rare. De grands éclats, des nucléus, constituent aussi de robustes pièces burinantes. Les grattoirs sont très variés, certains à front épais, d'autres très plats ; les uns triangulaires, les autres sur longue lame. Il en est de toutes les tailles. Beaucoup de petits nucléus forment de véritables grattoirs carénés. D'autres nucléus plus grands ont pu servir de rabots. Les perçoirs, nombreux, témoignent souvent de l'admirable habileté des tailleurs de pierre magdaléniens. De grands éclats ont servi de racloirs, de couteaux.

Les instruments multiples ne manquent pas : doubles burins, doubles grattoirs, grattoirs-burins. Dans l'association grattoir-burin, c'est presque exclusivement le burin-bec-de-flûte qui est représenté. Cependant, sur quelques exemplaires, c'est un burin latéral. Un spécimen unique et fort beau, en silex jaune, associe au grattoir un double burin d'angle sur troncature concave. Je signalerai une

pointe pédonculée, la seule que j'aie trouvée ; elle rappelle quelque peu la pointe de la Font-Robert, de la fin du Périgordien.



INDUSTRIE OSSEUSE

Elle est assez abondante et en général d'une exécution assez soignée.

Harpons. — Un grand nombre de ces instruments, plus ou moins fragmentés, ont été recueillis. Une trentaine sont

dans un état de conservation assez satisfaisant, quelquefois parfait. Les harpons sont en bois de renne, exceptionnellement en os. Ils comprennent : a) des harpons à barbelures unilatérales, provenant de la base de la couche archéologique (M. V) ;

b) des harpons à barbelures bilatérales (M. VI). Quelques rares harpons à un seul rang de barbelures existent dans ce niveau ; mais les dents, par leur forme et leur disposition, différent de celles du niveau inférieur.

Vers le sommet de la couche archéologique, les harpons à fût quadrangulaire aplati semblent annoncer la venue de l'Azilien.

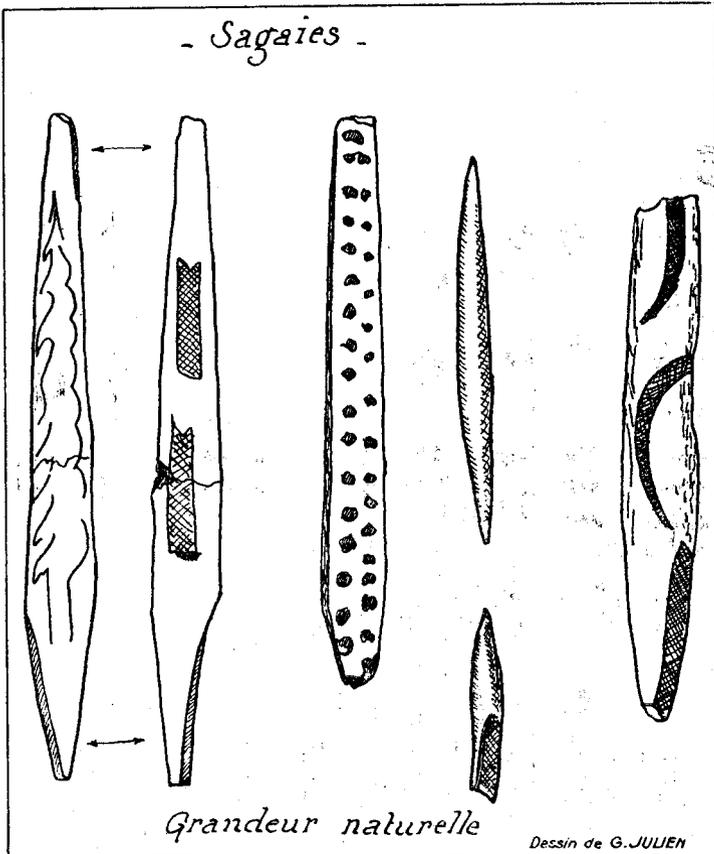
Sagaies. — Le plus souvent en bois de renne ; quelques-unes en os. Presque toutes sont à double biseau. Cependant, la base du gisement a livré quelques sagaies à base élargie et à simple biseau rappelant des types antérieurs. Une sagaie à fût quadrangulaire et à biseau simple, venant du niveau des harpons à barbelures bilatérales, paraît aussi anachronique.

Beaucoup de sagaies portent une ornementation formée de stylisations très poussées, de chevrons, de points. L'une porte sur une face la représentation d'un harpon à barbelures bilatérales dont les dents, sur un côté, sont remplacées par des arcs de cercle formant une sorte de feston. Cette figuration rappelle étrangement un harpon de la grotte de La Vache (Ariège). Des éléments de sagaies complexes ont été trouvés : sagaie à pointe remplacée par une sorte de gouttière ou par un biseau.

Baguettes demi-rondes. — Très rares : 2 fragments. L'un est orné de 2 têtes d'équidés, étroites et allongées.

Fléchettes. — Fontalès est un des gisements les plus riches en ces sortes d'énigmatiques objets, appelés autrefois : tridents. Munis de barbelures semblables à celles des harpons, ces instruments en diffèrent par la disposition

des dents, symétriquement placées l'une en face de l'autre, de chaque côté du fût. De plus, les deux barbelures terminales, plus fortes que les autres, forment une fourche,



tandis que l'autre extrémité de l'objet se termine en biseau d'emmanchement. Les dents sont au nombre de 2, 4 ou 6.

Aiguilles ou épingles. — Les aiguilles à chas sont très nombreuses et souvent d'une grande finesse. Une douzaine en parfait état sont exposées au musée. Des épingles à tête

aplatie en biseau parfois strié existent. Les bâtons à trous, tous plus ou moins incomplets et de taille très variable, portent parfois une ornementation formée de traits encadrant la perforation. Sur le manche de l'un d'eux se distingue une tête de bison en léger relief.

Des dents percées, des coquillages également perforés en vue de leur emploi comme éléments de collier, un oursin minuscule... constituent des objets de parure. L'ocre jaune et l'hématite paraissent avoir été les couleurs les plus employées : on les rencontre très souvent.

GRAVURES SUR OS ET SUR PIERRE

Actuellement (1954), 26 pièces à gravures déterminables sont réunies, compte tenu d'un nombre à peu près égal de pièces moins lisibles ou non encore étudiées. Certaines présentent un grand intérêt. Je me bornerai à citer les principales :

A) GRAVURES SUR OS.

I. — *Pendeloque en os*, en forme d'ovale allongé, munie d'un anneau de suspension très dégagé. Sur une face est très finement gravé un bison. Les pattes n'ont pas été tracées faute de place. De fines hachures figurent les poils (Magd. V).

II. — *Autre pendeloque en os*, très incomplète, avec sa tête de bison très expressive malgré la stylisation. La gravure est à traits larges et profonds. La bouche de la bête, ouverte, semble crier : deux points noirs placés en avant du museau figurent sans doute les beuglements de l'animal.

III. — *Cuiller en bois de renne*. — Ce magnifique objet, malheureusement incomplet, fut brisé au cours de sa fabrication. Je n'ai pu trouver que deux fragments importants, à un an d'intervalle et à 1 m. 20 l'un de l'autre. Ils suffisent à donner une idée assez exacte de ce qu'était cet instrument. Sur la face convexe, le cuilleron portait des figurations de rennes. Il devait y en avoir 7 au moins, opposées symétriquement par deux, un renne hachuré faisant face à un renne non hachuré, et suivant un autre renne également non hachuré. Le manche de la cuiller, traité en forme de patte, n'a pas été terminé. Longueur actuelle : 18 cm. 5.

Cette longueur pouvait atteindre 1 ou 2^{m/m} de plus avant le bris de l'objet.

IV. — *Baguette de bois de renne* (peut-être fragment de propulseur), ornée de têtes de chevaux barbus. Très abîmée, car le bois de renne tombait en poussière. On distingue cependant au moins trois têtes de chevaux sur une face et deux sur l'autre. Une rainure profonde, parallèle à la longueur, va d'une extrémité à l'autre.

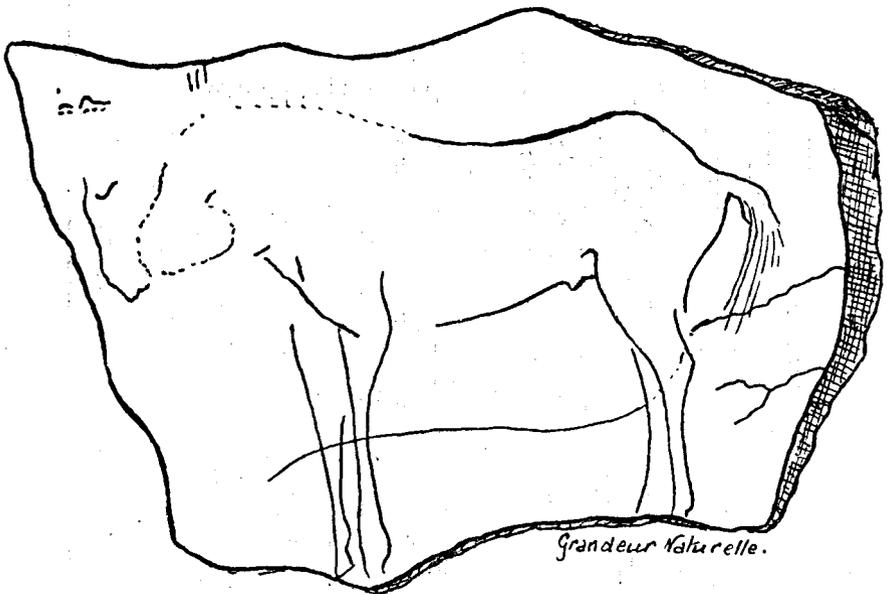
V. — *Bâton à trou* avec tête de bison en léger relief : pièce curieuse, car la technique employée pour cette gravure est celle du Magd. IV, comme d'ailleurs dans la pendeloque N° 1. Or ces deux objets sont : le N° 1 du Magd. V, le N° V du Magd. VIa. D'autres bâtons à trous portent quelques traits ornementaux.

VI. — Une très belle *tête de cheval* est gravée sur un fragment d'os long (Magd. V).

VII. — *Tête de biche* très mutilée, sur un fragment de côte (Magd. VIa).

VIII. — *Baguette de bois de renne* à ornementation géométrique curieuse, formée sur une face de triangles à sommet arrondi, piquetés d'incisions cunéiformes ; sur l'autre face, des sortes de triangles étroits dont les bases sont réunies par de minces filets. Les triangles et les filets

qui les réunissent délimitent des dépressions grossièrement demi-circulaires. L'Abbé Breuil, à qui j'ai communiqué un dessin de la pièce, n'a pu la rattacher à aucun des motifs connus. Sur les triangles réunis par des filets, des hachures sont tracées. Je me demande s'il ne s'agirait pas de stylisations de têtes de bovidés vues de face et réunies par les cornes. Cette baguette est du Magd. VIa.



Cheval gravé sur pierre calcaire (Abri de Fontalès)

(Dessin de M. Sol).

B) GRAVURES SUR PIERRE.

IX. — *Etalon gravé* sur calcaire sublithographique. — Il est du Magd. V, et il a subi un grattage qui a effacé à peu près complètement la tête. Le reste du corps, bien visible, témoigne de la grande habileté de l'artiste. Les crins ne sont pas figurés. La tête, petite, paraît très courte, à cause de sa largeur surtout. Cette largeur est due, je

crois, à l'existence d'une barbe qui exagère la puissance du maxillaire inférieur.

X. — *Femelle de renne*, gravide, sur une longue plaque de calcaire portant une géode garnie de cristaux de calcite colorés en rose par la peinture dont les chasseurs avaient enduit la pierre avant d'exécuter la gravure. Le renne est assez adroitement traité. Les pattes postérieures donnent une idée du soin apporté par les artistes préhistoriques à la recherche de l'attitude juste, naturelle. En effet il existe 4 pattes postérieures. Les deux pattes placées en arrière n'ayant pas donné satisfaction, celles qui sont placées en avant ont été tracées. Un peu de peinture sur les pattes défectueuses les faisait disparaître.

XII. — *Bouquetins*. — Sur une grande dalle de 64 cm. de long est gravée une belle tête de bouquetin femelle à cornes assez courtes, aux oreilles bien indiquées. L'œil est fort joliment exécuté. La narine est placée assez loin de l'extrémité du museau, comme chez les chèvres. De la bouche entr'ouverte sort un trait un peu sinueux figurant la langue. Le cou est long et mince. Faisant face à cette gravure apparaît un autre bouquetin femelle complètement tracé. Le trait est plus fin, plus difficile à suivre, mais sûr. La tête a un profil un peu concave, car la courbe du maxillaire inférieur d'un cheval (antérieurement gravé et dont la tête est visible en avant de celle du bouquetin) a été utilisée pour le tracé du chanfrein de ce dernier animal. Les cornes sont plus longues et plus recourbées que dans le premier bouquetin. Une seule oreille est visible. L'œil est magnifiquement exécuté, avec la pupille longue et épaisse des capridés. Une sorte de barbiche ornaît le mandibule. Une seule patte antérieure est tracée. Le sabot est très soigné. Les pattes postérieures, joliment traitées aussi, pèchent un peu cependant par l'exécution moins précise des sabots. Les proportions du reste du corps sont bonnes. La longueur du bouquetin complet est de 24 cm., ce qui est énorme pour une œuvre mobilière.

XIII. — Sur une dalle calcaire on peut lire, au milieu d'une multitude de traits, une belle tête de cervidé et surtout deux figurations de femmes sans tête très stylisées, rappelant celles de La Roche (Dordogne). A Hohlestein (Bade), une pierre gravée porte des stylisations extraordinairement semblables à celles de Fontalès.

D'autres pierres gravées portent des figures incomplètes de cervidés, des têtes de chevaux dont deux très belles. Sur une autre plaquette on distingue une figuration de hutte à sommet en ogive...

LA FAUNE

L'importante faune recueillie est actuellement étudiée par M. Bouchud, attaché à l'Institut de Paléontologie humaine. L'étude est loin d'être terminée (1954). Cependant, un premier examen a permis à M. Bouchud de reconnaître une faune très froide, avec : *Oiseaux* : Vautour, Chouette des neiges, Lagopède (très abondant). *Rongeurs* : Mulet, Lemming (?), *Microtus* (campagnol).

Le chamois et le bouquetin abondants renforcent cette impression. En outre, un millier de dents de renne, sur plus de 2.000, ont été examinées. 178 mandibules ont pu être étudiées, se répartissant sur les 12 mois de l'année, ce qui permet à M. Bouchud d'affirmer la présence permanente du renne et de son chasseur à Fontalès.

Le renne préhistorique n'aurait donc pas effectué de longues migrations, contrairement au renne actuel.

Il reste encore une très grande quantité de faune à étudier, mais ce travail fort délicat ne sera pas achevé avant un an (avant 1955). J'ai toutefois reconnu la présence de l'ours (arctos), du cerf (rare), du cheval, du bison.

Ainsi, par son outillage, ses œuvres d'art, sa faune bien étudiée, Fontalès prend place parmi les plus importants gisements magdaléniens de notre pays.

Saint-Antonin Centre de Tourisme

(D'après M. Jean DONAT)

Délimitation territoriale expliquée par l'Histoire

Saint-Antonin de Rouergue, telle est l'ancienne appellation sous laquelle est fréquemment désignée cette ville dans les vieux titres de ses archives.

Donc, semble-t-il, le territoire communal doit être entièrement inclus dans le Rouergue. En réalité, il chevauche sur trois pays délimités par les deux rivières qui l'arrosent : l'Aveyron et la Bonnette. La ville, elle, est bâtie en terre rouergate.

Et comme la Bonnette, qui coule du Nord au Sud pour déboucher dans l'Aveyron au point même où naquit la ville primitive, sert ici de limite entre le Rouergue et le Quercy, tout le territoire communal compris sur la rive droite de ce petit cours d'eau se trouve dans le Quercy. Situation assez particulière qui fut cause, à diverses époques, de sérieuses difficultés.

Dès le X^e siècle, Saint-Antonin se trouvait administré par des vicomtes, vassaux des Comtes de Toulouse.

Les possessions de ces vicomtes s'étendirent jusques à Septfonds et Montricoux et lorsque, par des scrupules de justice qui l'honorent, Saint Louis crut devoir restituer aux Anglais, au traité de 1259, une partie des territoires confisqués à Jean Sans Terre, s'il y comprit le Quercy, il en réserva la portion qui se trouve dans le territoire communal appartenant à Saint-Antonin.

En vertu de ce traité, les Anglais prétendirent, cependant, après sa mort, détacher de la juridiction de cette ville, la partie de son territoire située en Quercy, c'est-à-dire jusques aux rives de la Bonnette. Ce fut l'objet d'un litige que Philippe le Hardi trancha d'autorité par lettres patentes de l'année 1279.

Comme, d'autre part, l'Aveyron sépare vers le Midi, les deux rives de Quercy et de Rouergue de celui d'Albigeois, tout le territoire sis sur la rive gauche de cette rivière, c'est-à-dire le frau d'Anglars jusques au hameau de Laus-sié, est compris dans l'Albigeois.

Cette dernière partie du domaine communal participe aussi à l'Histoire de Saint-Antonin par l'interminable procès dont les archives locales recèlent d'abondants documents.

Enfin, pour achever de préciser la situation de Saint-Antonin, disons qu'à la veille de la Révolution, cette ville se trouvait dans la Sénéchaussée et l'élection de Villefranche-de-Rouergue (1). Le confluent de la Bonnette et de l'Aveyron marquait la limite des Sénéchaussées de Montauban et de Villefranche, et à ce même point aboutissaient les trois diocèses de Rodez, Cahors et d'Albi.

La Ville

SAINT-ANTONIN est tapi au fond d'un beau cadre de collines et de vallées. Le sol sur lequel repose la ville est à 124 mètres d'altitude ; les trois Causses : Deymier, de Quercy, et d'Anglars portent les cotes respectives de 311, 339 et 360 mètres.

(1) Saint-Antonin fut placée dans la Sénéchaussée de Villefranche dès la création de cette juridiction, c'est-à-dire au moment même où fut fondé Villefranche (1252).

Débouchant de la gare, nous franchissons l'Aveyron, sur un pont à trois arches. D'abord étroit, avec refuges portés sur des avants-becs triangulaires, il fut, au siècle dernier, agrandi, nivelé et élargi au moyen de trottoirs portés sur encorbellement. Des réfections y ont été apportées à la suite de l'inondation de 1930, dont la violence réussit à soulever de longues et lourdes dalles de pierre formant les trottoirs. Ce pont existe de longue date. Il se trouve mentionné, dès 1163, dans l'inventaire des titres de l'Hôpital, conservé aux archives locales, au sujet des possessions de cet établissement.

Sérieusement éprouvé en 1930, il avait été auparavant victime d'autres assauts. Une note du vieux carlulaire (du XVI^e siècle) nous apprend que le 30 octobre 1553, « environ deux heures et près de trois après minuit tumba la pile du mytant et deux arcs » du pont d'Aveyron. Et une autre note porte cette indication : « Sçanchent toutz présens et advenir que l'an de gracia 1556, et lo septiesme jour del mes de Juilhet foro pausada la primera peyra del pont d'Avayro ».

Ce pont conduit dans la ville, fortement resserrée en un espace restreint — sort fréquent des cités du Moyen-Age, qui, pour mieux assurer leur défense, durent se ramasser sur elles-mêmes. Saint-Antonin se fit un rempart de ses deux rivières : Bonnette et Aveyron. Quel bouclier eût été plus efficace ? L'une, la protégeait au Midi ; l'autre à l'Ouest. Il suffit de creuser, au Nord et à l'Est, un fossé flanqué d'un solide mur de défense pour achever sa protection.

Saint-Antonin se présente donc sous l'aspect d'un entassement de vieilles demeures de styles divers, encadrées par un laciné de rues tortueuses, étroites, qui s'enchevêtrent, se coupent, se terminent parfois en cul-de-sac. Souvent la maison chevauche la rue, ou gagne sur elle par encorbellement, suivant le système des échauguettes créées par l'art militaire du XII^e siècle et dont l'architecture civile

s'empara aux XV^e et XVI^e siècles. Vrai labyrinthe, où pénètrent difficilement l'air et la lumière, mais qui permet de grouper une population dense dans un espace restreint, facilitant par surcroît la défense.

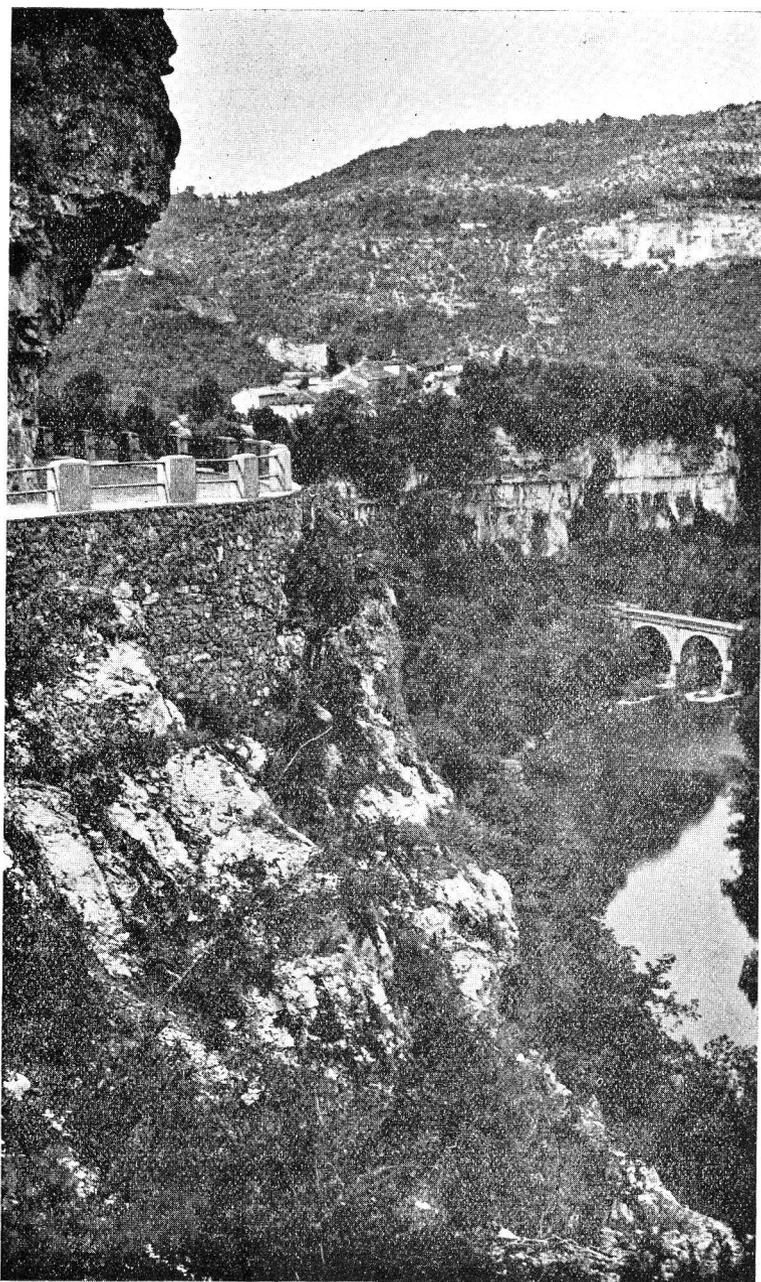
Et dans ce dédale de ruelles, la Bonnette, divisée en plusieurs bras, branchés sur deux grands canaux de dérivation, se faufile, glissant sous les maisons et sous les rues, reparaisant ici ou là, pour actionner deux moulins (l'un d'eux aujourd'hui transformé en usine), alimenter des tanneries, jadis fort importantes — tout cela dans l'intérieur même de la ville — et drainer en plein Moyen-Age les eaux ménagères, réalisant ainsi par le tout-à-l'égout des conditions hygiéniques que notre civilisation moderne et contemporaine ne surent pas ici conserver.

Cette canalisation existe depuis des siècles, le XIII^e siècle, tout au moins. Il suffit, en effet, de constater que le canal de dérivation supérieur de la Bonnette, passant à travers les quartiers des Bans et de la Jogario, est nécessaire au fonctionnement du moulin des Claustres. Or, ce moulin était déjà construit en 1155, puisqu'il se trouve mentionné dans l'acte de partage de la Vicomté, rédigé à cette date. D'autre part, il y avait des tanneries au Bessarel traversé par la dérivation intérieure de la Bonnette et sillonné par des canaux transversaux au XIII^e siècle : il en est signalé en 1266 et 1289.

Il n'est guère possible de douter que la construction des immeubles nécessaires à l'exercice de cette dernière industrie n'ait été réalisé après le tracé et le creusement des canaux.

Les Noms des Rues

Etant donné le faible espace dont la population disposait pour établir des demeures dans un état de sécurité relative : étant donné encore la densité de cette popula-



Studio RENÉ, Saint-Antonin

La Route touristique

tion (plusieurs documents accusent au XVIII^e siècle 6.000 habitants *intra-muros* et 4.000 *extra-muros*), on s'explique aisément avec le resserrement des rues, le fait certain de la co-existence dans le même immeuble de familles différentes, chacune d'elles se trouvant propriétaire de l'appartement qu'elle occupait. Cette situation explique encore la nécessité dans l'édification des immeubles, et en vue de gagner de l'espace, de construire sur la rue par encorbellement ou même de recouvrir la rue en formant des passages couverts.

Une autre nécessité s'imposa également : celle de désigner, pour préciser la place des habitations, les diverses rues par des noms particuliers. A la suite du dépeuplement progressif de la ville, ce besoin est devenu moins urgent, et de plus en plus rares étaient en ces dernières années, les habitants qui avaient gardé même le souvenir de ces noms. Au cours des recherches exigées par les études que nous avons consacrées à Saint-Antonin, nous avons retrouvé un nombre assez important de ces anciennes dénominations. Et des notes ainsi recueillies, il a été fait usage pour l'apposition des plaques aujourd'hui fixées sur les murs de la ville.

Il est impossible d'assigner une place précise à certaines dénominations, tant a été modifiée au cours des siècles la topographie de la ville ; d'autre part, ces noms qui éveillent rarement à notre époque un souvenir quelconque et dont certains datent du XII^e siècle, ont été maintes fois changés ou modifiés, car il convient de retenir qu'ils avaient été établis en raison, soit des lieux, soit de circonstances particulières, soit du fait que la rue comprenait l'habitation d'un personnage marquant.

C'est autour de ces rues que s'élèvent les vieilles maisons qui constituent le véritable ornement de cette cité qui arracha à Viollet-le-Duc, à sa première visite, il y aura bientôt un siècle, ce cri d'admiration : « Mais nous sommes dans un véritable musée ! »

Hélas ! le musée s'est peu à peu vidé ! Il en reste cependant encore, malgré un pillage sans scrupules, quelques articles dont nous expliquerons mieux la valeur, après avoir esquissé, à grands traits, les lignes essentielles de l'histoire de Saint-Antonin.

Les grandes lignes de l'Histoire de Saint-Antonin

(D'après M. Jean DONAT)

Son Origine

Anciennement, ce lieu de Noble-Val est désigné dans certaines bulles pontificales, sous le nom, facile à justifier, de « Condat » (1).

Il doit son appellation actuelle au Saint, qui vint évangéliser cette partie du Rouergue. Venu en apôtre de la doctrine chrétienne, Antonin fit rapidement dans ce valon de nombreux prosélytes. Cette première tâche accomplie, il songea à porter dans le pays même où il était né, à Pamiers, les bienfaits de sa parole ardente. Les supplications des habitants de Noble-Val ne purent parvenir à fléchir sa résolution ; il partit donc, leur promettant de revenir un jour.

A Pamiers, il reçut le martyre; ses restes, jetés dans l'Ariège, furent recueillis par des anges et placés sur une barque qui, guidée par des aigles blancs, descendit l'Ariège et la Garonne, puis remonta le Tarn et l'Aveyron, et vint s'arrêter au point où cette dernière rivière conflue avec la Bonnette. Le Saint avait tenu sa promesse. Recueillies par le gouverneur Festus, ces reliques furent

(1) Le nom de « Condat » (ou Condé) s'explique par ce fait que ce mot désigne d'ordinaire un lieu situé au confluent de deux cours d'eau (ici l'Aveyron et la Bonnette) ; le quartier placé à ce confluent porte encore le nom de *Condamine* ».

Bulle du Pape Lucius III

TEXTE LATIN

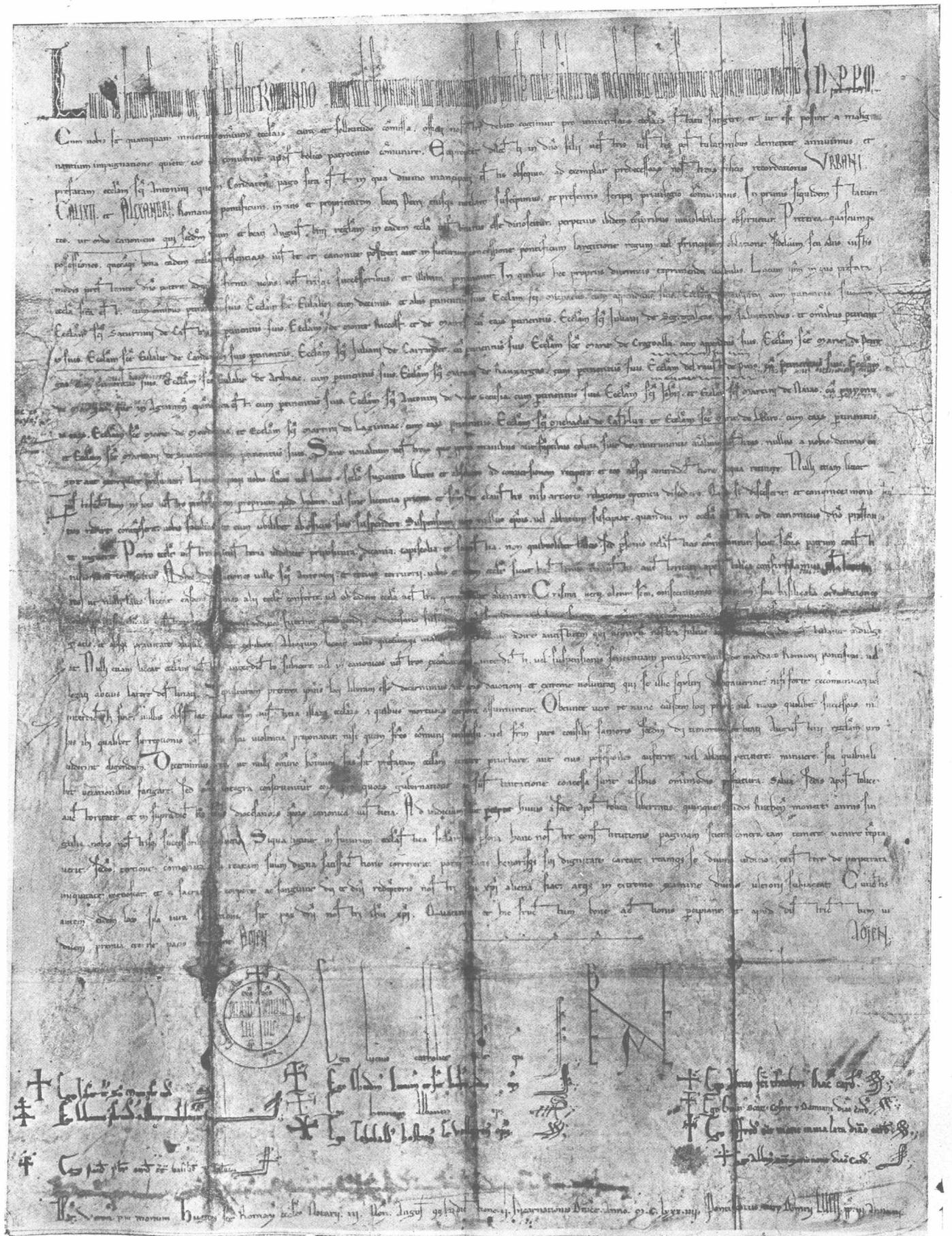
LUCIUS eps seruus seruorum Dei dilectis filiis Raimundo priori eccl. sci Antonini que in condatensi pago sita est eiusq fribus tam presentibus quam futuris reglarem uitam professis N. P. P. M. Cum nobis sit quamquam immeritis omnium eccliar cura et sollicitudo comissa officii nostri debito cogimur pro uniuersar eccliar statu satagere et ut esse possint a malignantium impugnatione quiete eas nos conuenit apostolico patrocinio communire. Qapropter dilecti in domino filii uestris iustis postulationibus clementer annuimus et pefatam eccliam sci Antonini que in Condalen pago sita est in qua diuino mancipati estis obsequio ad exemplar predecessor nostror felicis recordationis Urbani, Calixti et Alexandri Romanor pontificum in ius et proprietatem beati Petri eiusq tutelam suscipimus et presentes scripti priuilegio comunimus. In primis siquidem statuantes ut ordo canonicus qui secdm deum et beati Augustini reglam in eadem ecclia institutus esse dinoscitur perpetuis ibidem temporibus inuolubiliter obseruetur. Preterea quascumq possessiones quecuq bona eadem ecclia impresentiar iuste et canonicè possidet aut in futurum concessione pontificum largitione regum vel principum oblatione fidelium seu aliis iustis modis prestante dno poteru adipisci firma nobis uestrisq successoribus et illibata pmaneat. In quibus hec proprii duximus exprimenda uocabulis. Locum ipm in quo pefata ecclia sita est cum omnibus ptinentiis suis Eccliam Sce Eulalie cum decimis et aliis ptinentiis suis. Eccliam sci Michaelis cum appenditiis suis. Eccliam sci Sulpitii cum ptinentiis suis. Eccliam sci Saturnini de Castris cum ptinentiis suis Eccliam de Monte Riccolf et de Mairensi cu ear ptinentiis. Eccliam sci Iuliani de Segregalgas cum saluitibus et omnibus ptinentiis suis. Eccliam Sce Eulalie de Candè, cum suis ptinentiis. Eccliam sci Iuliani de Carrander cu ptinentiis suis. Eccliam sce Marie de Gregoalla cum appenditiis suis. Eccliam sce Marie de Peiregas cum ptinentiis suis. Eccliam sce Eulalie de Archiac cum ptinentiis suis Eccliam sce Martini de Rauzargas cum ptinentiis suis. Eccliam del Raust de Pino cu ptinentiis. Eccliam de Marzac que in Agennen epatu sita est cum ptinentiis suis Eccliam sci Antonini de Valle secusia cum ptinentiis suis. Eccliam sci Johis et Eccliam sci Martini de Naiac cu ptinentiis ear. Eccliam sce Marie de Mardaina et Eccliam sci Martini de Lazinnac cum ear ptinentiis Eccliam sci Michaelis de Castluz et Eccliam sce Marie de Liuro cum ear ptinentiis et Eccliam sci Martini de Spiamont cum ptinentiis suis. Sane noualium uestror ppris manibus aut subptibus colitis sine de nutrimentis aialium uestror nullus a nobis decimas exigere aut extorquere presumat. Liceat quoq nobis clicos uel laicos a seculo fugientes liberos et absolutos ad conuersionem recipere et eos absq contradictione aliqua retinere. Nulli etiam liceat post factam in loco uestro professionem proprium quid habere uel sine licentia prioris et frm de claustro nisi artioris religionis optentu discedere. Quod si discesserit et canonicè monitus redire contempserit uobis facultas sit eum ubilibet ad officii suis suspendere uero nullus epor uel abbatum suscipiat quandiu in ecclia uestra ordo canonicus dno prestante uiguerit. Porro ecclie uestre ministeria uedelicè prepositura decania capiscolia et sacristia non quibuslibet laicis sed psonis ecclasticis comittantur sicut scor patrum constitutionibus contradicuntur. Ad hec decimationes uille sci Antonini et totius territorii et eidem ecclie sicut hactenus tenuistis auctoritate apostolica confirmamus statuantes ut nulli laico liceat eadem decimas alii ecclie conferre uel ab eadem ecclia uestra quomodo libet alienare. Crisma uero oleum scum consecrationes [eccliar] seu basilicarum ordinationes canonicor seu clicor uestror [...] ordines fuerint pmouendi a diocesano suscipiant [...] si quidem catholicus fuerit et gram et comunem apostolicæ sedis habuerit et in uobis gratis absq prauitate aliquis [...] exhibere. Alioquin liceat uobis quecumq malueritis eum adire antistitem qui nimiru nostra auctoritate quod postulatur indulgeat. Nulli etiam liceat eccliam uestram interdicto subicere uel in canonicos uestror excoicationis interdicti uel suspensionis sententiam pmulgare nisi de mandato Romani pontificis uel legati ab eius latere destinati. Sepulturam pretera ipius loci liberam esse decernimus ut eor deuotioni et extreme uoluntati qui se illic sepeliri deliberauerint nisi forte excommunicati uel interdicti sint. Nullus obsistat salua tam iustitia illar eccliar a quibus mortuor corpora assumuntur. Obeunte uero te nunc eiusdem loci priore uel tuor quolibet successor nullus ibi qualibet surreptionis astutia seu uolentia preponatur nisi quem fres comuni consensu uel frm pars consilii sanioris secdm dei timorem et beati Augustini reglam prouiderint eligendum. Decernimus ergo ut nulli omnino hoinum fas sit pefatam eccliam temere pturbare aut eius possessiones auferre uel ablatas retinere seu quibuslibet uexationibus fatigare sed omnia integra conseruentur eor pro quor gubernatione ac sustentatione concessa sunt usibus omimodis profutura canonica iustitia. Ad iudicium aut pcepte huius a sede apostolica libertatis quinque solidos ruthen monete annis singulis nobis nostrisq successoribus absoluere. Si qua igitur in futurum ecclastica seclariuse psona hanc nostre constitutionis paginam sciens contra eam temere uenire teptauerit secdo tertioe comonita nisi reatum suum digna satisfactione correxerit potestatis honorisq sui dignitates careat reamq se diuino iudicio existere de perpetrata iniquitate cognoscat et a sacratissimo corpore et sanguine dei et dni redeptoris nostro ihu xpi aliena fiat atq in extremo examine diuine ultioni subiaceat. Cunctis autem eidem loco sua iura sectantibus sit pax dni nostri ihu xpi. Quatenus et hic fructum bone actonis pcpiant et apud districtum iudicem premia eterne pacis inueniant. Amen.

[SCEAU] :

Domus nos Deus salutaris noster.

[MONOGRAMME] : Bene valete.

(Voir au verso).



TRADUCTION FRANÇAISE

LUCIUS, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, aux chers fils Raymond, prieur de l'église de Saint-Antonin qui est située au village de Condat, et à ses frères tant présents qu'à venir ayant fait profession de vie régulière N. P. P. M.

Puisque le soin et la sollicitude de toutes les églises nous ont été confiés sans considération de nos mérites, nous sommes obligés par le devoir de notre charge de veiller à l'état des églises, et pour qu'elles puissent être à l'abri des attaques des méchants il convient que nous les affermissions par le patronage apostolique. C'est pourquoi, chers fils dans le Seigneur, nous acquiesçons avec clémence à vos justes demandes et ladite église de Saint-Antonin qui est située au village de Condat et dans laquelle vous vous êtes rangés sous l'obédience divine, à l'exemple de nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, Urbain, Callixte et Alexandre, pontifes romains, nous la recevons en droit de propriété du bienheureux Pierre, la plaçons sous sa protection et l'affermissons par les privilèges contenus dans le présent écrit. Etablissant en premier lieu que l'ordre canonique y soit observé fidèlement et à perpétuité, selon Dieu et la règle de Saint Augustin, ensuite que les biens qu'elle possède ou qu'elle pourra acquérir dans l'avenir par concession des pontifes, largesse des rois ou des princes, offrande des fidèles ou autres moyens légitimes, soient et demeurent la propriété inviolable de vous-mêmes et de vos successeurs. Nous avons pensé qu'il serait bon de les désigner par leurs propres noms : le lieu où est située ladite église avec toutes ses dépendances ; l'église de Sainte Eulalie avec les dîmes et autres appartenances ; l'église de Saint Michel avec ses dépendances ; l'église de Saint Sulpice avec ses dépendances ; l'église de Saint Saturnin « de Castris » avec ses dépendances ; l'église de Montricoux et de Mairesse avec leurs dépendances ; l'église de Saint Julien « de Segregalgas » avec les sauvetés et toutes ses dépendances ; l'église de Sainte Eulalie « de Cande » avec ses dépendances ; l'église de Saint Julien du Carrandier avec ses dépendances ; l'église de Sainte Marie « de Cregoalla » avec ses dépendances ; l'église de Sainte-Marie « de Peiregas » avec ses dépendances ; l'église de Sainte Eulalie d'Archiac avec ses dépendances ; l'église de Saint Martin de Rozergues avec ses dépendances ; l'église « del Raust de Pino » avec ses dépendances ; l'église de Marsac, qui est située dans le diocèse d'Agen, avec toutes ses dépendances ; l'église de Saint Antonin « de Valle Secusia » avec ses dépendances ; l'église de Saint Jean et l'église de Saint Martin de Najac avec leurs dépendances ; l'église de Sainte Marie de Mordagne et l'église de Saint Martin de Lazinnac avec leurs dépendances ; l'église de Saint Michel de Caylus et l'église de Sainte Marie de Livron avec leurs dépendances et l'église de Saint Martin des Espiémonts avec ses dépendances. Que personne n'ose percevoir les noales des biens achetés ou permis de recevoir en vue de leur conversion et de garder sans aucune opposition les clercs et les laïcs fuyant le siècle. Qu'à aucun de ceux qui auront fait profession chez vous il ne soit permis d'avoir quelque chose en propre et de quitter le cloître sans permission du prieur et des frères, si ce n'est pour entrer dans un ordre plus strict. S'il quitte le cloître et si canoniquement averti il refuse de revenir, vous avez la faculté de le suspendre de son office, qu'aucun évêque ou abbé ne le reçoive tant que dans votre église l'ordre canonique sera en vigueur. Que les charges de votre église ne soient pas confiées à n'importe quel laïc, mais à des personnes ecclésiastiques, conformément aux constitutions des saints pères. Nous confirmons par l'autorité ecclésiastique à ladite église les dîmes de la « villa » de Saint Antonin et de tout le territoire ainsi que vous les aviez jusqu'à présent, établissant qu'il ne sera permis à aucun laïc de donner ces dîmes à une autre église ou de les aliéner de quelque manière que ce soit. Que vos clercs reçoivent l'ordination de l'évêque diocésain à condition qu'il soit catholique et en communion avec le siège apostolique. Qu'il ne soit permis à personne de soumettre à l'interdit votre église ou de promulguer une sentence d'excommunication, d'interdit ou de suspens contre vos religieux, si ce n'est par mandat du Pontife romain ou de son légat « a latere ». Nous décrétons que la sépulture dans ce lieu sera libre suivant la dévotion et la volonté dernière de ceux qui auront voulu y être ensevelis, à moins qu'ils ne soient excommuniés ou interdits. A la mort du prieur du lieu et de tous ses successeurs, que personne par ruse ou par violence ne prenne la tête de la communauté ; que les frères, d'un commun accord, procèdent à une élection selon la crainte de Dieu et la règle de saint Augustin. Nous interdisons à quiconque de troubler témérairement ladite église ou de piller ses biens.

Comme marque de cette liberté reçue du siège apostolique, vous verserez à nous et à nos successeurs cinq sous de Rodez chaque année. Si dans l'avenir quelque personne ecclésiastique ou séculière tente de s'opposer à l'exécution de cette constitution, que cette personne, à moins qu'elle n'ait donné une juste satisfaction pour sa faute, soit après un second et troisième avertissement privée de ses dignités et pouvoirs et écartée de la réception du très saint corps et sang de Dieu et notre Seigneur rédempteur Jésus-Christ ; qu'au jugement dernier elle soit exposée à la vengeance divine. Que la paix de Notre Seigneur Jésus Christ soit avec ceux qui observent leurs droits en ce lieu ; qu'ils y reçoivent le fruit de leur bonne action et auprès du juge exigeant qu'ils trouvent la récompense et la paix éternelle.

LUCIUS, évêque de l'Eglise Catholique.

Donné à Vérone par la main de Hugues, notaire de la Sainte Eglise romaine, le 3^e jour des Nones d'Août, indiction II, année de l'Incarnation du Seigneur 1184, troisième année du Pontificat du Seigneur Lucius III, Pape.

[SIGNATURES] :

Ego Lucius catholice eccle eps.
 Ego Johes tt sci marci pbr card.
 Ego Laborans pbr cards Marie transtiberi tt calixti.
 Ego Pand pbr card tt basilie XII Aptor.
 Ego Theodin Portuen et Sce Rufin Scdis eps.
 Ego Henricus Albanen eps.
 Ego Tehobald Hostien et Velletren eps.
 Ego Arditio sci Theodori Diac. card.
 Ego Gman scor Cosme et Damiani diac. card.
 Ego Affred sce Marie Immaculata diac. card.
 Ego Albin sce Marie noue diac. Card.

Dat Veron per manum Hugonis sce Roman. Eccle Notarii III Non augusti Indictione II. Incarnationis Dnice Anno MCLXXXIII Pontificatus uero Domni Lucii pp III Anno III.

[SIGNATURES] :

Ego Lucius catholice eccle eps.

Ego Johes tt sci marci pbr card.

Ego Laborans pbr cards Marie transtiberi tt calixti.

Ego Pand pbr card tt basilie xii Apor.

Ego Theodin Portuen et Sce Rufin Scdis eps.

Ego Henricus Albanen eps.

Ego Tehobald Hostien et Velletren eps.

Ego Arditio sci Theodori Diac. card.

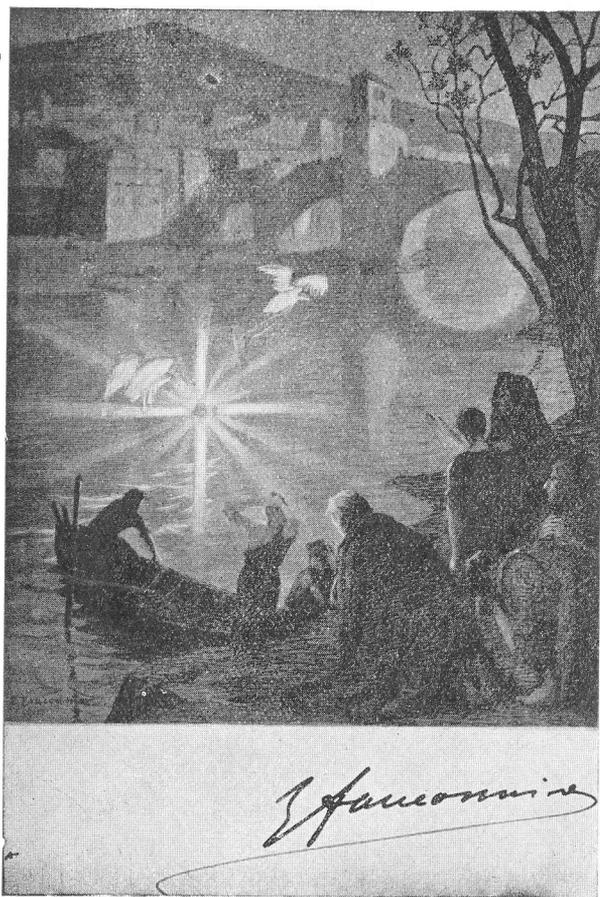
Ego Gman scor Cosme et Damiani diac. card.

Ego Affred sce Marie Immaculata diac. card.

Ego Albin sce Marie noue diac. Card.

Dat Veron per manum Hugonis sce Roman. Eccle Notarii III Non augusti Indictione II. Incarnationis Dnice Anno MCLXXXIII Pontificatus uero Domni Lucii pp III Anno III.

enfermées dans une riche châsse, pour laquelle fut construite une église. Autour de cette église, s'édifia en 763 une abbaye sur le sol même où s'élève aujourd'hui l'Ecole Notre-Dame.



Les Reliques de Saint Antonin arrivant en Noble-Val
Tableau du peintre Fauconnier (Eglise paroissiale)

Le sujet de cette légende se trouve magnifiquement reproduit, malgré de bien regrettables dégradations sur les murs de la chapelle Saint-Antonin du Lycée de Toulouse,

dont l'habile artiste Ypermann a réussi à faire reparaître un nombre important de peintures.

La Période féodale

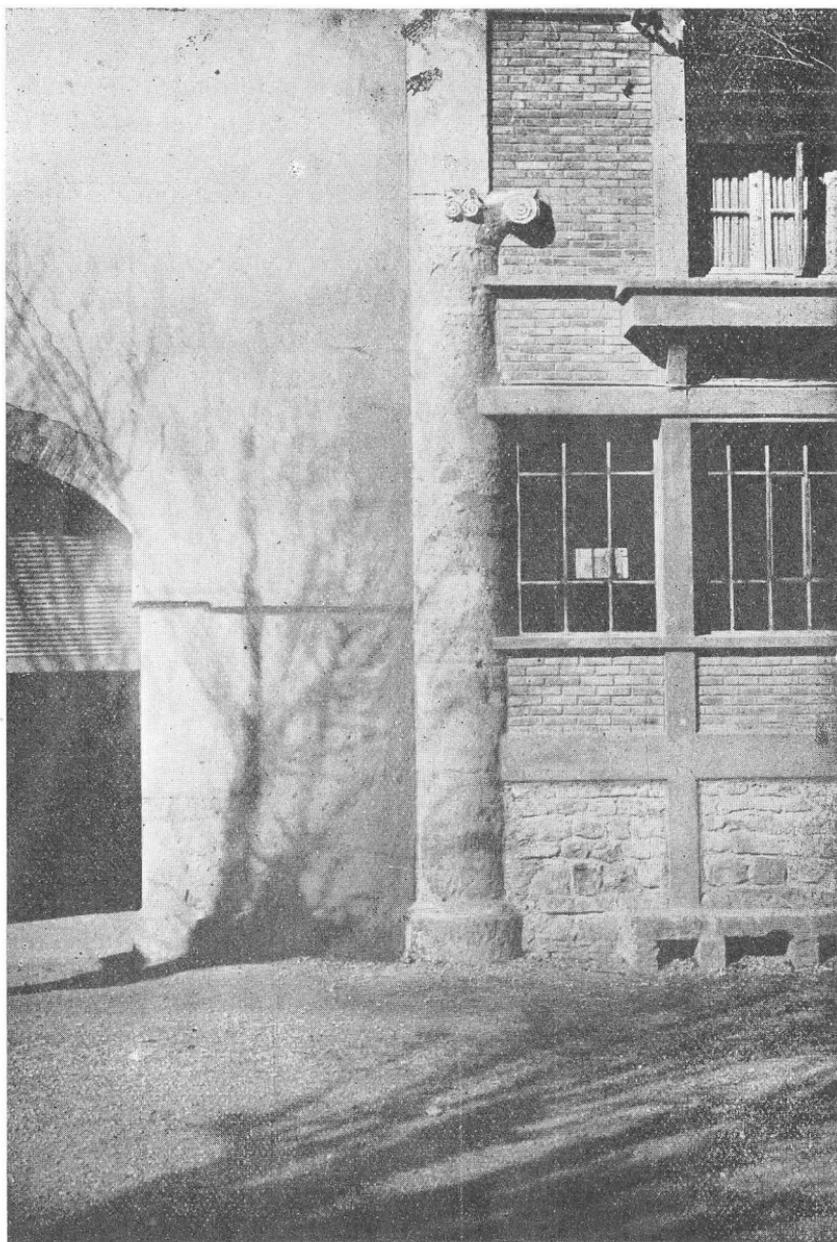
L'existence de l'Abbaye de Saint-Antonin se trouve affirmée non seulement par d'authentiques textes, mais encore par les pierres ramenées au jour, dont quelques-unes (fûts de colonnes, chapiteaux romans) peuvent encore se voir, heureusement disposées à l'Ecole Notre-Dame.

Elle bénéficia au IX^e siècle des largesses de Pépin d'Aquitaine, qui lui affecta le monastère de Saint-Théodard d'où plus tard devait sortir Montauban. Le roi Robert le Pieux la visita.

Une collégiale y fut fondée. Ses prieurs eurent droit à l'anneau et à la crosse, et l'un d'eux, Pierre Textoris, natif de Saint-Antonin, devint abbé de Saint-Sernin de Toulouse, professeur à son Université et cardinal. Il répandit ses libéralités sur Saint-Antonin, et y fonda au XIV^e siècle un hôpital qui porta son nom.

Dans ces belles vallées, autour de la Collégiale, se développa une agglomération plus importante que la cité primitive et sur laquelle régna une dynastie de vicomtes, lieutenant du Comte de Toulouse. C'est seulement en 1083 qu'on rencontre pour la première fois dans les documents le nom des vicomtes de Saint-Antonin. Leur règne, éphémère, ne dure pas un siècle et demi.

Dans cette liste qui en a été dressée, un seul nom mérita vraiment d'être retenu : celui de Raymond Jourdain, qui vécut à la fin du XII^e siècle. Au commencement du XIII^e siècle, troubadour, il composa des pièces lyriques, dans lesquelles il célèbre les grâces et les charmes d'Adélaïde de Penne, dont le château aux ruines encore émouvantes, s'élevait dans une position audacieuse, à quelques lieues plus loin, sur un majestueux rocher dominant l'Aveyron.



Colonne romane de la Collégiale (École Notre-Dame)
conservée par M^{lle} A Bosc, Directrice *(Cliché R. Brousses).*

Uc de Saint-Cyr nous a laissé de lui un court fragment de biographie d'où nous détachons ce passage : « Raymond Jourdain fut vicomte de Saint-Antonin, riche bourg de Quercy ; il était avenant, généreux, bon chevalier. Il était aussi troubadour et galant... ».

Pendant une expédition, le bruit se répandit de la mort du vicomte. La belle Adélaïde en ressentit une telle douleur qu'elle serait passée à la religion des patarins, dont les doctrines étaient alors fort en honneur dans nos régions.

Il faut croire que ces vicomtes ne furent pas longtemps riches et puissants. Se ruinèrent-ils à la Croisade à laquelle l'un d'eux, Archambaud, participa aux côtés de son suzerain, Raymond de Saint-Gilles ? Leurs ressources se trouvant sévèrement amoindries, furent-ils tenus en échec, à cette époque d'émancipation communale, par les bourgeois de la ville qui, vers 1140, obtint une charte de coutumes et eut ses consuls ? En 1197, Yzarn et Frotard, vicomtes, durent vendre aux habitants, moyennant 1300 sols caorcens, un Pré, vaste et bel enclos aux portes de la ville, qui porta depuis lors le nom de « Pré de la Ville ».

Les Ravages de l'Albigéisme

A ce moment, les doctrines cathares étaient en pleine vogue dans notre Midi. Sujets des Comtes de Toulouse, les habitants de Saint-Antonin accueillirent avec faveur les idées auxquelles n'avaient pas tardé d'aller la sympathie et la bienveillance de Raymond VI.

Aux menaces de l'évêque d'Albi, Pierre de Bérans, lieutenant de Montfort, et au cours de la Croisade albigeoise, le gouverneur de Saint-Antonin, Adhémar Jourdain, répondit fièrement en 1212 : « Que le Comte Montfort sache bien que jamais « les bourdonniers ne viendront à « bout de prendre mon château ». Inutile bravade.

L'armée de Simon, raconte le moine de Vaux de Cernay, vint aussitôt planter son camp devant la ville. Assailli

par les habitants, elle les repousse dans la place et « à peine le temps de cuire un œuf », dit le témoin Pierre de Tudèle, devenu plus tard chanoine de la Collégiale de Saint-Antonin et auteur de la fameuse *Chanson de la Croisade*, la ville est conquise. Disons en passant que la première partie de ce récit exact et assez précis, commencé à Montauban, continué à Bruniquel, fut terminé à Saint-Antonin.

Le moine de Vaux de Cernay et Pierre de Tudèle se trouvent d'accord pour rapporter qu'une trentaine de bourgeois furent mis à mort. Les habitants, réfugiés au monastère, furent dépouillés et restèrent nus, ainsi que les clercs, les ribauds et les valets. Dans la ville livrée au pillage, rien ne fut épargné, ni le clergé ni le monastère.

Le vicomte Pons et plusieurs autres furent emprisonnés à Carcassonne. Cette prise de Saint-Antonin se place en 1212.

L'Affranchissement communal

Le Midi vaincu, Guy de Montfort, frère de Simon, fit hommage au roi de France des conquêtes dont il avait reçu une part dans laquelle entraient Saint-Antonin.

En 1227, Saint Louis, ayant pris la ville sous sa protection, eut la sagesse de confirmer ses coutumes, lui donnant l'assurance qu'elle ne serait jamais mise hors de sa main, ni de celle de ses successeurs. Plus tard, Charles V, Louis XI, Henri IV renouvelleront la même promesse.

Les droits de la communauté furent, par la suite, inscrits dans de beaux cartulaires en parchemin. Il en existe deux, dont l'un, qui a eu quelques feuillets arrachés, présente un beau texte roman en écriture gothique avec majuscules et rubriques rouges et bleues. Ces coutumes restèrent chères à la communauté. Elle les défendit jalousement et, jusqu'à la veille de la Révolution, elle s'attacha avec une rude énergie à obtenir de la royauté le respect de ses franchises.

Chaque sénéchal, en prenant possession de ses fonctions, devait prêter serment, sur les textes sacrés, de respecter les droits de la communauté ; et en cas de résistance ou même de négligence, les consuls savaient l'y contraindre par les voies de droit ; de même, ils n'hésitaient pas à engager des procès, dans lesquels ils obtenaient fréquemment gain de cause, lorsque le représentant du pouvoir royal tentait d'empiéter sur leurs prérogatives.

La ville posséda, à côté des consuls, un consul de ville, les prudhommes, ainsi qu'un cadre de véritables fonctionnaires municipaux. Elle se créa des ressources en affermant à des particuliers les boucheries communales qu'elle régimenta, fixant le prix des viandes, comme elle afferma et réglementa les fours et les boulangeries : parfois elle taxa le vin, surveilla même les auberges pour la perception du droit dit du « soquet ». Il exista au XV^e siècle un impôt particulier qu'elle percevait directement, la « quista » ; il se composait des deux éléments suivants : une sorte de centime additionnel sur la taille, et un impôt sur le cheptel bovin, ovin et porcin de chaque particulier. En outre, elle surveillait attentivement les marchés, frappant d'amendes les vendeurs de marchandises de mauvaise qualité et proscrivant l'entrée de produits (tel le vin) qui eussent pu concurrencer les siens.

Les vicomtes n'avaient plus rien à faire là. Leur but fut assez misérable. Le dernier des vicomtes : Yzarn, dut vendre à son neveu : Ratier, de Caussade, les biens qui lui restaient. Il lui était alloué cinquante sols caorcens, tous les ans, pour s'acheter des chemises et des chausses.

Un autre, Bernard Hugues, avait cédé, en 1249, à Saint Louis, tous ses droits sur la ville et le château de Bone, moyennant une rente annuelle de cinq cents livres tournois.

Diplôme et Sceau de Saint Louis

TEXTE LATIN

In nomine Sancte et individue Trinitatis. Amen.

LUDOVICUS, Dei gratia Francorum rex. Noverint universi presentes pariter et futuri quod nos villam Sancti Antonini et Universitatem burgensium dicte ville sub nostra protectione et dominio recipimus, et ipsos volumus esse tutos, sicut alios burgenses nostros de aliis villis nostris, concedentes eisdem bonas consuetudines eorum approbatas videlicet hactenus et obtentas, et quod predictam villam non mittemus extra manum nostram vel heredum nostrorum. Quod ut perpetue stabilitatis obtineat firmitatem presentem vartam sigilli nostri auctoritate et regii nominis caractere infertus annotato confirmamus. Actum Parisiis anno Dominici narnationis M.CC vicesimo sexto, mense januario regni vero nostri anno primo, astantibus in palatio nostro quorum nomina supposita sunt et signa. Dapifero nullo. Signum Roberti, buticularii. Signum Bartholomei, camerari. Signum Mathei constabularii.

Data per manum Guarini Silvanectensis episcopi, cancellarii.

TRADUCTION FRANÇAISE

Au nom de la Sainte et Indivisible Trinité. Ainsi soit-il.

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi des Français.

Que Tous, présents et futurs, sachent que nous recevons sous notre protection et dans notre domaine la Ville de Saint-Antonin et l'Universalité des bourgeois de la dite ville, voulant qu'ils soient en sûreté comme nos autres bourgeois et nos autres villes et leur confirmant les bonnes coutumes accordées et observées jusqu'à ce jour, promettant en outre que la ville ne sera jamais mise hors de notre main ni de celle de nos héritiers. Et afin qu'elle revête le caractère ferme d'une durée perpétuelle, nous confirmons cette présente charte de l'autorité de notre sceau et de notre monogramme royal soussigné.

Fait à Paris l'an de l'Incarnation du Seigneur, M.C.C.XXVI, au mois de janvier et la 1^{re} année de notre règne, dans notre palais, en présence des témoins dont les noms et les signatures suivent.

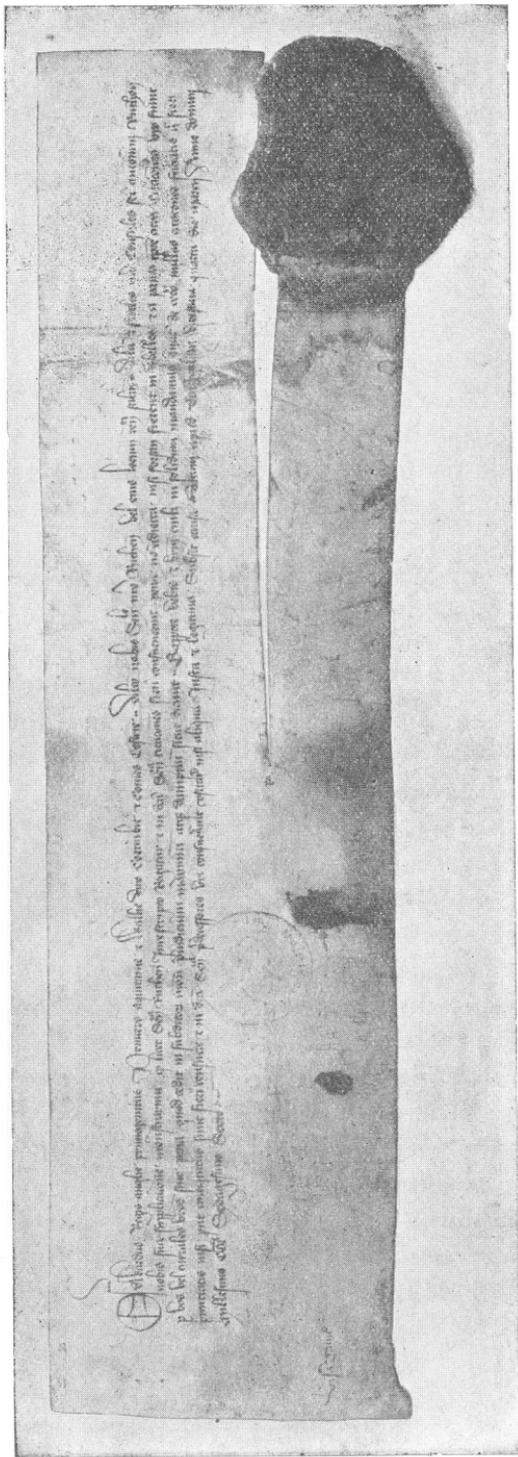
Le sénéchal étant absent. Signature de Robert, bouteiller. Signature de Barthélémy, camérier. Signature de Mathieu, connétable.

Donné « par la main » de Guérin, évêque de Senlis, chancelier. (Monogramme du Roi Louis).

Titre original, autrefois scellé de cire verte sur lacs de soie, revêtu du monogramme du Roi et contresigné par les Grands officiers de la Couronne.

4 Janvier 1226/7, Paris.

Archives Municipales de Saint-Antonin.



Mandement d'Edouard, Duc d'Aquitaine (dit le Prince Noir),
 fils d'Edouard III, Roi d'Angleterre, au Sénéchal de Rouergue,
 lui enjoignant que les citations en justice soient faites
 comme elles l'étaient autrefois, c'est-à-dire sans clauses pénales.

Boordeaux, 24 Mars 1366/7.

Titre original

Grand sceau en cire blanche, pendant sur simple queue.
 Avers: le duc assis sur un trône.

Revers: un cavalier marchant à gauche.

Archives municipales de Saint-Antonin.

(Cliché R. Brousses).

Prosperité du XIII^e siècle

Passé sous la tutelle royale, Saint-Antonin jouit d'une tranquillité qui lui assura un bel essor économique. Ses deux principales industries furent celles des draps et des cuirs. Elle eut sa rue de la « Pélisserie » et des tanneries dont nous avons déjà signalé l'existence au Bessarel sous Philippe le Bel. Elle commerçait à ce moment avec l'étranger. Il existe, en effet, un jugement du XIII^e siècle du Parlement de Paris condamnant la ville de Gênes à indemniser des marchands de draps de notre ville dont les marchandises avaient été pillées dans la rivière de Gênes.

Un règlement de 1289, renouvelé au XIV^e siècle, fixa les conditions de fabrication des draps de Saint-Antonin. Acte curieux, de nature à démontrer ce que firent la probité et la conscience professionnelle, en ce Moyen-Age trop souvent méconnu. Pour cette raison, ce document nous paraît mériter tout au moins une brève analyse. Les draps fabriqués à Saint-Antonin, y est-il dit, seront de « bonne et suffisante laine ». Les dimensions en étaient rigoureusement fixées. Il était défendu de tisser la nuit à la lumière. Les commerçants devaient s'assurer que les fils achetés à des étrangers étaient aussi de bonne laine et les draps dans lesquels ils entraient devaient être marqués de quatre fils rouges tissés en longueur. Les tisserands travaillant pour des particuliers étaient tenus de leur rendre les résidus non utilisés.

Pour assurer à la fabrication des draps locaux une véritable marque d'origine, il était prescrit que tous les draps tissés hors de la ville, mais apportés pour y être foulonnés ou apprêtés, s'ils atteignaient à la mesure des draps locaux, seraient marqués de deux fils jaunes en long par les peseurs. Ils ne seraient pas scellés de la marque publique.

Enfin, les tisserands devaient prêter serment devant les « gardes de la draperie » de tisser « bien et loyalement ».

Les foulonniers étaient tenus de contrôler aussi les draps qui leur étaient apportés ; et, le cas échéant, d'en

signaler la malfaçon, sous peine d'être poursuivis pour complicité.

Règlements et statuts, copiés sur parchemin, étaient cloués sur un tableau dans la maison commune.

Les Malheurs de la Guerre de Cent Ans

Mais nous sommes à peine au début de la guerre de Cent ans, qui n'épargna pas Saint-Antonin. Durant cette longue épreuve, la ville changea cinq fois de maître ; tantôt anglaise, tantôt française. Avant Crécy, elle avait ouvert ses portes aux Anglais. Nous en ignorons la cause et les circonstances. Est-ce pour des raisons de commerce ? N'est-ce pas plutôt par vieille haine de ces Français du Nord qui avaient autrefois apporté la dévastation dans le Midi ? Le fait nous est seulement connu par les lettres royales de rémission accordées en 1350.

Néanmoins, deux ans plus tard, elle se donnera encore aux Anglais, et le chef de la garnison anglaise sera le capitaine gascon Jean de Grailly, ce fameux Captal de Buch, qui, adversaire de Duguesclin, restera toute sa vie au service de l'Angleterre. Il fut assiégé dans Saint-Antonin par Jean d'Armagnac, l'un des serviteurs les plus fidèles du roi de France. Ce siège qui n'est grand, en réalité, que par sa longueur (l'occupation dura deux ans, mais avec de longues périodes de trêves), ne paraît guère comporter d'exploits extraordinaires, en dehors du pillage qui marqua, selon les habitudes de l'époque, l'entrée en possession de la ville par les soldats du comte d'Armagnac. Durant ce siège mourut Hugues de Cardailhac, seigneur de Bioule, qui fournissait de canons l'armée de Philippe VI de Valois, sept ans au moins avant Crécy.

Le Captal de Buch conserva toute sa vie un souvenir fidèle de son séjour à Saint-Antonin. A la bataille de Cocherel où il sera vaincu par Duguesclin (1364), apprenant que dans le camp du Roi de France se trouvaient des

Gascons comme lui, il lancera en entrant en bataille cette vigoureuse apostrophe : « *Cap de Sent-Anthoni ! Gascous cowntro Gascous se fretaran !* »

Le siège était levé en septembre 1354 et Jean le Bon qui avait intérêt à s'attacher une position stratégique de cette importance, accorda aux habitants, l'année suivante, ses lettres de pardon.

Après Poitiers, en dépit des trêves signées, dévastations et pillages continuèrent, œuvre des hordes de soldats sans emploi, des grandes compagnies organisées en bandes administrées qui mettaient à rançon villes et particuliers, usant des pires tortures envers les captifs.

Après le traité de Brétigny (1360), Jean Chandos, au nom du roi d'Angleterre, vint prendre possession du Quercy et du Rouergue. Après Cahors, Figeac et Villefranche, Saint-Antonin dut prêter au nouveau souverain serment de fidélité. Le vicomte de Saint-Sauveur, lieutenant-général du pays pour le roi d'Angleterre, confirme en février 1362, par lettres patentes datées de Villefranche, les privilèges de notre ville.

Mais, peu à peu, la population finit par trouver oppressive l'administration anglaise. Oppressive et insupportable, si bien qu'en 1369, elle en appela au Comte d'Armagnac contre les extorsions et « nouveautés indues » exigées par le Prince Noir. Et alors Armagnac prit vis-à-vis d'elle l'engagement, si elle promettait de rester fidèle à Charles V, de la défendre et de la maintenir dans tous ses anciens privilèges. Par lettres patentes de l'année suivante (le texte en existe dans les archives de la ville), le duc d'Anjou, lieutenant du roi en Languedoc, prenait le même engagement, que le roi confirmait à son tour.

Les luttes soutenues avaient cruellement éprouvé nos populations, comme en témoigne ce passage des lettres de Charles V ; « à l'occasion des guerres et de la mortalité « qui régnait dans ce pays, le lieu de Saint-Antonin était « si pauvre et dépeuplé que les consuls et les habitants

« n'avaient pas de quoi se nourrir ni payer les charges...
« La plus grande partie dudit lieu était abandonnée et
« les habitants obligés d'aller dans un pays éloigné pour
« mendier leur vie ».

Passons sur la période qui suit et le règne particulièrement malheureux de Charles VI, durant lequel les haines de parti engendrèrent d'épouvantables discordes civiles, dont l'aboutissement fut la signature du honteux traité de Troyes qui livrait littéralement la France aux Anglais. La merveilleuse et rapide épopée de Jeanne d'Arc déclanche la débâcle anglaise.

Bien que, durant plus de vingt ans encore, l'ennemi ait, de ci, de là, exercé des razzias à travers notre pays, il était définitivement chassé du sol français en 1455.

La paix revenue, Saint-Antonin put se remettre au travail, relever ses ruines, ranimer son industrie, réveiller son activité économique et son commerce. La prospérité reparut et l'architecture de ses constructions de la fin du XV^e siècle et du commencement du XVI^e siècle nous apporte le témoignage de cette renaissance.

Le XVI^e siècle et les Guerres de Religion

Mais la vieille cité commerçante et industrielle qui, au XII^e siècle, avait accueilli avec faveur l'hérésie albigeoise, ne resta pas indifférente aux doctrines de la Réforme. Quand y fût-elle introduite ? En 1561, écrit Théodore de Bèze. Affirmation certainement aventurée, car l'écho des querelles religieuses y avait retenti bien avant cette date. Nous avons, en effet, relevé dans l'intéressant cartulaire dont nous avons déjà parlé, une curieuse note manuscrite où il est signalé (sans doute avec quelque exagération dans les chiffres) qu'à Paris, « l'an 1533, régnant très chrestien « François, premier du nom, fust faicte grande et grieve « justice de 250 hommes de la secte de Luther ». 1533 ! c'est-à-dire trois ans avant la publication de l'*Institution chrétienne* de Calvin.

Cette date marque également le moment où la protestation se propageait à Toulouse, où s'agitait Etienne Dolet et où Caturce était brûlé sur la place Saint-Etienne.

Dans cette capitale du Languedoc, la jeunesse estudiantine, attirée par les doctrines nouvelles, était en effervescence. En 1539, des étudiants mirent le feu à une salle de l'Ecole de Droit. Si l'un d'eux fut exécuté, les autres s'enfuirent, et malgré la distance et la difficulté des chemins, ils viennent se réfugier à Saint-Antonin, comme le signale une autre note du même cartulaire : « L'an mil cinq cens XXXIV et le 8^e de mars, furent brûlées les études à Toulouse... Plusieurs écoliers furent fugitifs et en passèrent en cette ville ».

Parmi les consuls qui les recueillirent, nous relevons le nom d'un Pénavayre, famille qui fournira bientôt des chefs aux troupes protestantes.

Ajoutons encore à ces faits une autre note assez plaisante cueillie dans le même document. Elle nous apprend qu'en 1552, des haines vigoureuses divisaient la population de Saint-Antonin. En août de cette année, à l'occasion de la cérémonie du Montement (elle se célébrait le jour de l'Assomption) la foule se rendait sur la place de la Condamine. Or, il arriva que le pont-levis de la porte de ce nom s'effondra sous le poids de la foule. La note souligne que parmi les cent ou six-vingts personnes précipitées de ce fait dans la rivière il y avait « grandes haines et inimitiés », et, non sans malice, le narrateur ajoute qu'en ce péril commun « ils furent faits amis, car tous burent ensemble même breuvaige ».

Ne peut-on induire du rapprochement de ces diverses circonstances que bien avant l'ouverture des querelles religieuses et même avant l'établissement d'une église protestante, l'hérésie avait pénétré à Saint-Antonin ?

Dès 1561, des conflits y éclatent ouvertement entre catholiques et protestants. En 1563, Salvat Dupin, au nom des hérétiques, s'est rendu maître de Saint-Antonin et les catholiques durent partir. Ce qu'expliquent les consuls

protestants en remontrant au roi qu'il n'y a plus personne « qui veuille y vivre en autre religion ni église que de la religion chrestienne, suyvant la pureté de l'Evangile et réformation d'ycelui ».

A partir de ce moment, cette ville devint une véritable république protestante. Elle le fut de nom et de fait, en dépit de ses protestations répétées de soumission au roi. Le mot est écrit en toutes lettres dans plusieurs délibérations de son conseil, entre autres dans celle du 6 décembre 1562.

En conséquence, elle nomme son gouverneur et affirme son indépendance en refusant d'envoyer des députés aux Etats du Rouergue.

Voici donc les protestants maîtres de la ville. Ordre est donné aux parents de châtier leurs enfants, s'il leur arrive de « crier, corner et hurler aux huguenaux ». Les habitants sont contraints d'assister au prêche, de pratiquer « la seule religion chrestienne selon la pureté de l'Evangile ».

Défense est faite de baptiser selon le rite catholique. On en arrive enfin à saisir les biens des papistes et à les vendre à l'encan. Toutes infractions aux règles de la morale sont sévèrement réprimées ; les femmes « soubçonnées de paillarder et qui sont mariées sont exhortées de ne continuer plus, à peine de punition exemplaire ». Encourront l'amende et la prison ceux qui chanteront « aucunes chansons mondaines, escandaleuses et contrevenans à l'honneur et gloire de Dieu ».

L'Eglise collégiale et les bâtiments sont brûlés jusques aux fondements, des chanoines sont massacrés. En 1572, sera brûlé le Couvent des Carmes et douze religieux seront tués.

Et durant la longue période de guerres religieuses, il fut créé ici des fonderies de canon et des fabriques de poudre, et aux premières années de ces guerres, l'église fut le dépôt des matières nécessaires à leur fabrication. Plus tard, des impôts y furent levés au bénéfice du roi de Navarre.

Le Siège de 1622

A la faveur des clauses politiques de l'Edit de Nantes, les villes protestantes du Midi, s'organisant sous une forme fédérative, tendirent à s'affranchir de l'autorité royale. Pour les y ramener, Louis XIII entreprit une campagne et Luynes assiégea Montauban en 1621. Le renfort de troupes, commandé par Beaufort, gouverneur de Saint-Antonin, contraignit le Connétable à lever le siège. Deux villes refusèrent nettement leur soumission : Montauban et Saint-Antonin, bafouant ainsi l'autorité royale. L'année suivante, Louis XIII, négligeant Montauban trop puissant, après avoir châtié Nègrepelisse coupable d'avoir massacré sa garnison au mépris de la parole donnée, vint sommer Saint-Antonin.

Il dut l'assiéger. Le siège dura une quinzaine de jours, et nous possédons à ce sujet d'assez abondants récits, parmi lesquels il convient de citer le *Journal du Siège*, par un habitant de la ville. Le Vassor nous en a laissé une intéressante relation dans son *Histoire de Louis XIII*, et Bari en a laissé un plan assez peu précis, il faut le reconnaître, dans la *Vie triomphante de Louis le Juste*. Le *Mercur français*, Rohan, Bassompierre, Pontis, Puy-ségur et autres nous apportent dans leurs *Mémoires* d'intéressants renseignements qui viennent compléter utilement ceux de Pierre de Bordeaux, seigneur de la Sablonnière, capitaine exempt et garde du corps de Louis XIII, formant deux volumes manuscrits de la Bibliothèque Nationale que nous avons pu consulter. Tous ces documents témoignent de l'héroïsme remarquable d'une population, où tous, hommes et femmes, rivalisèrent de zèle, de dévouement et de courage pour défendre leur foi et ce qu'ils estimaient être leur indépendance. Il serait trop long d'en relater même les grands épisodes.

Rappelons seulement que Vendôme et Thémines investirent d'abord la place.

Puis, le 13 juin 1622, le prince de Condé, accompagné de Schomberg, de Praslin, de Bassompierre, arriva devant Saint-Antonin. Il tint conseil au lieu de Pech-Dax, d'où la vue domine la ville et la vallée. Et il est fort curieux de suivre la discussion stratégique à laquelle se livra Bassompierre au sujet du plan d'attaque. Sept pièces de canon ouvrirent le feu sur la ville, qui possédait, comme moyens de défense, tout un système de cornes, de bastions et de reranchements, et pour toute artillerie, deux coulevrines et trois fauconneaux. Le jeune Louis XIII, qui s'était installé à Caylus, ne tarda pas à se transporter à Saint-Antonin. Il exprima au conseil son mécontentement à cause de la lenteur des opérations. Une attaque générale fut ordonnée, dans laquelle l'armée royale perdit 400 hommes... Cependant, la ville ne tarda pas à se rendre à discrétion. Les habitants furent « tenus quittes du « pillage, du violement des femmes et du brûlement de leur « ville », moyennant le paiement d'une somme de 100.000 francs. Sept bourgeois furent pris comme otages en garantie du paiement. Pour l'exemple, douze citoyens furent condamnés à être pendus. La défaite amena des conversions, et l'auteur du journal lui-même conclut en ces termes son récit : « Le 26 juin 1622, moi, Antoine « Aymar, ai fait profession de foi en l'Eglise catholique, « apostolique et romaine ».

La Révocation de l'Edit de Nantes

L'édit de grâce d'Alais marque la fin de la révolte protestante. Richelieu avait fait rentrer les Protestants sous la loi commune. Un sentiment de tolérance réciproque et d'équité semble dès lors animer l'administration de Saint-Antonin. Non point cependant que la ville ne continue à poursuivre avec une extraordinaire ténacité le maintien de ses privilèges, comme la preuve nous en est fournie par les pièces d'un procès qu'elle engagea à cette époque

et soutint durant plus de soixante ans pour la conservation de ses droits de justice.

Cette situation dura jusqu'au jour où Louis XIV résolut de réaliser dans son royaume l'unité totale, même l'unité de foi. Dès 1681, les protestants sont exclus du Conseil politique et du Consulat.

Et toute une série de mesures de coercition, dont nous avons par ailleurs relevé le caractère, furent imposées aux religionnaires. Saint-Antonin connut les dragonnades. Le 22 août 1685, arrivèrent « quatre compagnies, logées chez ceux de la Religion », ce qui, ajoute le scribe qui relate le fait, a amené de nombreuses conversions. Le 18 octobre 1685, l'exercice du culte réformé est pros crit. Deux ans plus tard, le temple est démoli et les matériaux sont mis aux enchères. Les persécutés prennent le chemin de l'exil. Et malgré une surveillance assez rigoureuse, leur exode se poursuit. Les archives de Saint-Antonin possèdent une longue liste, que nous avons publiée, établie en 1720 par enquête de police, des proscrits réfugiés à l'étranger. Il y en avait à Londres, à Genève, à Amsterdam, en Prusse. Plusieurs feront plus tard, dans ce dernier pays, figure de personnalités ; et, pour ne citer qu'un cas, nous rappellerons celui des deux Pénavayre, originaires de Saint-Antonin, qui, durant la guerre de Sept ans, servirent sous les ordres de Frédéric II, dont l'un comme lieutenant-général.

Si la chose était moins triste, il serait piquant d'opposer une à une (ne serait-ce que pour en tirer une leçon de tolérance) les mesures prises contre les protestants par la Monarchie absolue à celles que les protestants avaient prises un siècle auparavant contre les catholiques.

La Révocation de l'Edit de Nantes amena plus de huit cents conversions, obtenues la plupart par la force.

Le XVIII^e Siècle

Mais, quelles qu'aient été les vicissitudes traversées, les convulsions subies, les contraintes imposées, la vieille cité rouergate avait joui, durant des siècles, d'une véritable autonomie administrative, sous le contrôle du pouvoir royal. Elle ne fut vraiment mise aux lisières qu'à la fin du XVII^e siècle, à partir du moment où l'office de maire, devenant une charge royale, ce magistrat fut, de fait, un agent de l'Intendant. Elle le fut davantage encore lorsque dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la royauté faisant flèche de tout bois pour se procurer les ressources financières nécessaires, aliéna au profit d'un fermier les droits mêmes de la ville. Le 23 mars 1767, le bruit se répandit à Saint-Antonin que le roi avait vendu à M. le Comte de Malartic de Montricoux, premier Président de la Cour des Aides de Montauban, son domaine de Saint-Antonin avec tous ses droits et justice haute, moyenne et basse. Aussitôt le Conseil s'assemble, et après avoir entendu l'énumération des droits de la ville acordés et confirmés depuis Saint Louis par les rois de France, il décide de s'opposer, par toutes voies de justice dont il pourra disposer, à l'exécution de la décision royale. Effectivement, le 11 avril, l'abbé de Malartic, qui agissait au nom de son frère pour entrer en possession de la faveur obtenue, recevait l'opposition — et une opposition vigoureuse — du corps municipal.

Malgré un premier arrêt du Conseil du Roi, la ville maintint ses revendications. Le 24 juin 1770, après que l'avocat Perret eut exposé les droits de la commune, conférés par Saint Louis, confirmés par ses successeurs, et qu'il eut procédé à une minutieuse analyse des actes, le Conseil décida d'engager un procès en règle pour maintenir la ville dans ses droits.

Dès ce moment, la lutte entre dans une période aiguë. Les oppositions pleuvent : procès au sujet des droits de

chasse et de pêche ; contestation des droits du comte à nommer les officiers municipaux, attendu, est-il dit, que les archives de la communauté ne sauraient être aux mains de ses ennemis ; refus formel par les consuls de remettre à M^r de Malartic les clefs des archives et les registres des délibérations.

Le 17 mars 1776, le Conseil d'Etat rend enfin son arrêt. La ville conserve le droit de pourvoir aux offices municipaux ; mais le comte reste en possession de tous les autres avantages. Et la délibération municipale du 22 juillet 1787 nous éclaire sur les charges qu'ils représentent pour la cité : droits d'araigne, rentes, censives, albergue, leude plate, etc., etc. En somme, situation humiliée d'une ville qui depuis le XII^e siècle avait joui du privilège enviable de s'administrer elle-même. Et ce n'était point une localité de médiocre importance ! Le volumineux dossier du procès contient un mémoire établissant qu'elle est la plus considérable de l'élection après Villefranche ; que sa juridiction s'étend sur dix paroisses ; qu'elle est dotée d'un chapitre de douze chanoines avec un prieur-mage et douze prébendiers, prêtres séculiers. Elle possède trois couvents : Cordeliers, Capucins et Carmes, un hôpital majeur avec des titres remontant à l'an 800. Son corps municipal est composé d'un maire et de quatre échevins ou consuls ayant droit de chaperon et de robe et chargés en partie de la justice criminelle, assistés d'un conseil.

En parcourant les archives encore abondantes de Saint-Antonin et auxquelles cet exposé forcément succinct ne nous permet que de brèves incursions, un fait arrête l'attention : le souci constant de ses administrateurs d'assurer la prospérité de la cité. En outre, la communauté sut toujours comprendre l'utilité de l'instruction. Depuis le XI^e siècle, elle avait des écoles.

En 1300, les Carmes y furent appelés et distribuèrent l'enseignement. Et il nous a été possible d'établir du XVI^e au XVIII^e siècle la valeur des traitements accordés aux régents et jusqu'au caractère même de l'enseignement

donné. L'école officielle y fut selon les époques, tantôt catholique, tantôt protestante. Mais très fréquemment, à côté de cette école officielle, vécut une école libre qui reçut les encouragements, et même assez souvent des subsides de la municipalité. Des bourses, au profit d'enfants pauvres, furent longtemps attribuées à l'école laïque libre. Au lendemain de la Révocation, en 1686, il fut créé une école de filles.

Un exercice littéraire donné aux « Escolliers du Collège royal de Saint-Antonin » en 1779, permet d'affirmer que les Carmes y enseignaient le latin, la grammaire, l'histoire, les éléments de la géographie.

Cette culture classique reçue par la bourgeoisie Saint-Antoninoise explique son goût pour les œuvres de l'esprit. Non seulement médecins, bacheliers et licenciés ès-droits s'y rencontrent assez nombreux, mais ils se groupaient ; ils constituèrent au XVIII^e siècle une *Société politique et littéraire* dont nous avons retrouvé et publié les statuts. Elle appartient à ces groupements qui dans la moitié du XVIII^e siècle se constituèrent en dehors des salons et des académies provinciales, dans les villes secondaires, vrais laboratoires d'idées où se propagea la pensée philosophique du temps et dont l'influence fut si grande sur la préparation et le développement du mouvement révolutionnaire. M. Daniel Mornet, dans son remarquable ouvrage sur *Les origines intellectuelles de la Révolution*, fait sa part à la Société de Saint-Antonin ; elle est de trois ans plus ancienne que celle de Castres, dont les statuts sont vraisemblablement inspirés de ceux de Saint-Antonin. Le caractère des deux Sociétés, leur composition (40 membres) sont semblables ; l'une et l'autre reçoivent les ouvrages nouveaux, et ici nous trouvons même l'*Encyclopédie* de d'Alembert. Mais si l'une et l'autre s'interdisent des discussions politiques, à lire la pièce de vers dans laquelle un membre de la Société de Saint-Antonin commente les statuts, il semble bien qu'à ce fruit défendu on goûtait assez volontiers.

Le contraste éclate donc manifeste en cette fin du XVIII^e siècle entre l'immutabilité des institutions politiques, voire une certaine régression qui va jusqu'à l'abolition des vieilles libertés communales, et le mouvement des idées. Aussi, à ce moment, la vie municipale s'éteint. Les rares délibérations enregistrées ne sont plus qu'un impressionnant gémissément, témoignage véridique du relâchement qui sévit partout.

La Révolution Française

Ainsi, se trouvait préparé l'avènement des temps nouveaux, dont l'année 1789 allait marquer la première étape. En lutte de 1767 à 1776 contre le pouvoir royal qui venait de violer les engagements pris durant cinq siècles par les Rois de France concernant le respect des franchises communales, la bourgeoisie de Saint-Antonin se détachait peu à peu de cette royauté dont elle avait maintes fois reçu tant de bienfaits, et à laquelle, en retour, elle s'était montrée fidèlement attachée. Ce détachement se révèle nettement, pour qui sait lire et comprendre, à travers les lignes des délibérations municipales de cette fin de l'ancien Régime.

Cependant, si la Révolution, ici comme ailleurs, amena au milieu de troubles inévitables, des bouleversements importants, elle ne déclencha pas des violences extrêmes. Peut-être parce que la Révocation de l'Edit de Nantes avait entraîné l'exode, hors de France, d'une partie de la population active, celle qui se livrait généralement au commerce et se montrait le plus accessible aux idées nouvelles ; peut-être encore, parce que cette lutte se poursuivant au cours du XVIII^e siècle, tantôt sournoise ou apaisée, tantôt renaissante, avait attiédi les ardeurs. Certes, des réactions se manifestèrent. Saint-Antonin eut ses représentants primaires au Collège électoral de Villefranche-de-Rouergue pour l'élection aux Etats Généraux et y

apporta son Cahier de doléances ; il connut cette sorte d'effroi sporadique, aux causes multiples, connu sous le nom de Grande Peur, qui au son du tocsin apporta l'alarme à la population et fit accourir sous ses murs des centaines d'habitants des localités voisines, armés de fusils, de faux, de haches et de piques. Saint-Antonin présenta, fin de 1789, par l'intermédiaire de Séquinio, des revendications en vue de se voir attribuer un siège de district dans le département de l'Aveyron, dont il fit partie jusqu'à la création du Tarn-et-Garonne en 1808 ; il eut ses



Sceau de l'Abbaye de Pamiers

prêtres jureurs et ses prêtres réfractaires officiant dans les caves : comme tous les centres un peu importants, il posséda sa Société populaire, recevant ses directions du fameux Club des Jacobins ; il fit même une curieuse application du Calendrier républicain aux actes de l'état-civil. Néanmoins, s'il y eut ici des dénonciations et des actes de basse délation, des trahisons de l'amitié et de lâches abandons, la guillotine n'y fonctionna pas.

Nous arrêterons là cette esquisse historique, trop bref aperçu de la riche documentation d'archives qui nous ont fourni la matière de nombreuses études. Nous avons pensé qu'elle permettrait au visiteur, non seulement de comprendre la disposition de la ville, mais encore de saisir nettement le caractère de ce qui reste de ses vieilles constructions.

Excursions

Par un Groupe d'Amis du Vieux Saint-Antonin

Promenades à pied, à bicyclette ou en auto

(à réaliser dans une matinée ou une journée)

I. — De Saint-Antonin à la Castagnérède

Traverser le pont de l'Aveyron et prendre le chemin qui longe la rive gauche de l'Aveyron. A la première maisonnette, traverser le passage à niveau et suivre le chemin qui gravit le coteau. Descendre ensuite vers la rivière où vous trouverez de frais paysages et des éboulis de rochers propices à des parties de pique-nique et de pêche.

II. — Bone et ses Excursions

Le site de Bone, unique en son genre dans notre région, se prête à de nombreuses et très intéressantes excursions. Aussi allons-nous nous étendre un peu à son sujet, de façon à ce que le touriste puisse y aller et en revenir, un peu las sans doute, mais satisfait d'avoir goûté le charme de ces fraîches solitudes et visité les diverses grottes.

Ce site est situé en aval de Saint-Antonin, en suivant la vallée de l'Aveyron. Le lit de la rivière est creusé en pleint dans la masse calcaire sur laquelle roulent ses eaux baignant la puissante falaise, qui, déchirée net, la surplombe verticalement à deux cents mètres de hauteur.

Les promenades peuvent se faire en partant d'une rive ou de l'autre ; prenons la rive droite et suivons l'ancienne route de Caussade passant devant la Gendarmerie. Après l'usine à chaux, un groupe de maisons ; ce fut l'ancienne léproserie d'Orbaneste avec, sous la route, sa source fraîche et un lavoir. A gauche de la montée, prendre, suivant le poteau indicateur, le chemin qui conduit au Moulin des Ondes (vue impressionnante). Suivre le sentier longeant l'Aveyron jusques au tunnel, dont la S. N. C. F. permet la traversée. On se trouve alors dans le site de Bone, où la rivière, après s'être heurtée à une formidable muraille qu'elle n'a pu entamer, se fraye un chemin à travers des roches moins résistantes et dessine une belle boucle en coulant dans un vrai cañon.

Ici, la vallée s'étrangle entre de hautes masses de rochers dont les blocs détachés obstruent souvent le lit de la rivière.

Les coins boisés alternent avec la roche nue aux tons variés, depuis le blanc crayeux jusqu'au rose pâle et au rouge clair.

Au sommet de la presqu'île découpée par la boucle se dresse une forteresse naturelle où s'édifia le « *Castrum Vallatum* » fondé par la famille des Valette et qui existait en 1250. A l'heure actuelle, seul subsiste un reste de vieille tour et on aperçoit au-dessus d'une faille rocheuse un arceau romain, vestige d'un chemin d'accès.

De l'ancienne chapelle Notre-Dame de Bone, existant encore au XVI^e siècle et où se rendaient chaque année processionnellement, accompagnés de ménétriers, les membres de la Confrérie de Montserrat, il reste à peine le souvenir.

Au flanc de ces rochers, voici les grottes :

D'abord, à tout seigneur tout honneur, celle du « Capucin », ainsi dénommée, parce qu'au tiers environ de la grotte s'érige, debout, une volumineuse et longue stalagmite ayant l'aspect d'un moine en prière.

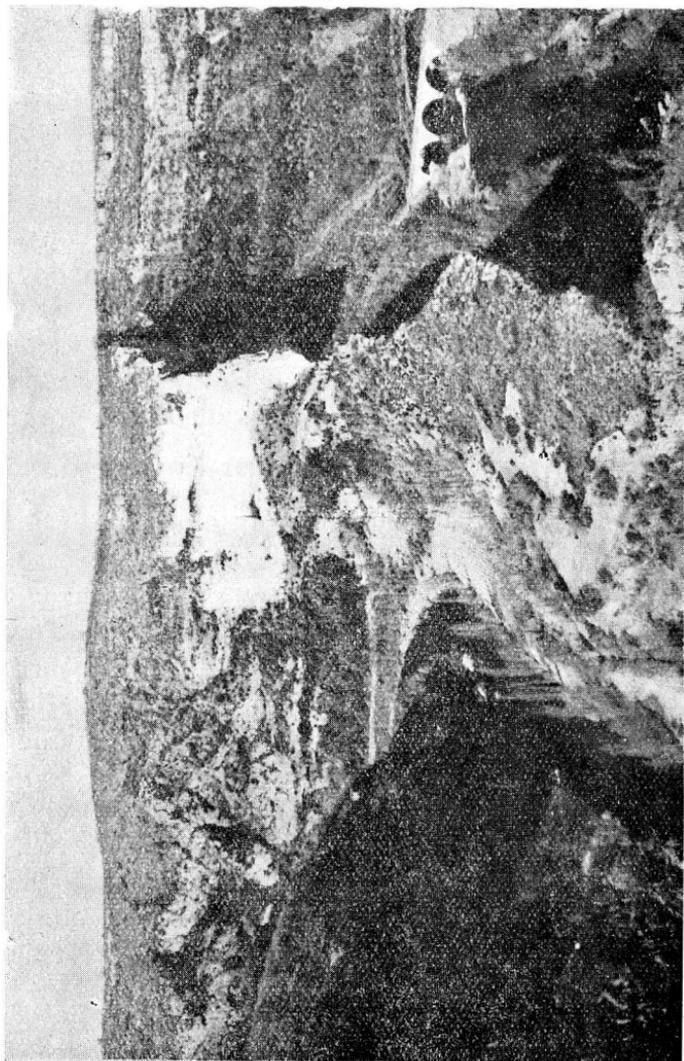
Pour accéder à cette grotte, deux chemins nous sont offerts : le chemin de la Brèche et le chemin sis à gauche après le tunnel. Aux deux endroits, des poteaux indicateurs installés par les soins du Syndicat d'Initiatives de Saint-Antonin nous indiquent la route à suivre.

Par la brèche, gravir le sentier à travers bois qui précède et passe sur le tunnel. Arrivée à la Brèche d'où l'on domine les deux versants avec une vue sur l'Aveyron, la voie ferrée, les berges de la rivière et les coteaux rocheux laissant apercevoir l'orifice des autres grottes. Descendre le sentier à droite de la Brèche ; cent mètres plus loin, tourner à droite, remonter et l'on arrive à l'orifice de la grotte. Pour la visiter, être muni de bons souliers, de moyens d'éclairage et au besoin d'une canne qui permettra de franchir plus aisément les 700 mètres de grotte.

Pour le retour, ou revenir sur ses pas par la brèche, ou suivre toujours à droite le sentier qui rejoint la voie ferrée.

On peut aussi, pour accéder à cette grotte, laisser à droite le chemin de la Brèche, atteindre le tunnel, traverser ce dernier le long de la voie ferrée et, à la sortie prendre à gauche le sentier marqué par un poteau indicateur. Retour à volonté, soit par la brèche soit par le tunnel ; mais alors continuer la voie ferrée direction Saint-Antonin jusqu'à la maisonnette et passage à niveau. Là, suivre à gauche le chemin qui longe l'Aveyron, passer face au moulin des Ondes, et avant d'atteindre Saint-Antonin, au lieu de Fontalès, visiter à droite l'abri sous roche de Fontalès où continuent les fouilles préhistoriques dont les trouvailles sont exposées au musée de la ville.

Il est possible au bon touriste de faire dans la même journée la visite des autres grottes. Pour cela, après le tunnel de Bone, suivre la voie ferrée jusqu'au poteau indicateur et prendre à droite le sentier indiqué. A la saison des pluies, une belle cascade de 60 mètres de chute sort des grottes et se perd dans l'Aveyron. Au bout du sentier, après



Cirque et Promontoire de Bone
(Environs de Saint-Antonin)

de temps à autre une petite halte permettant de jouir du coup d'œil magnifique offert au touriste, nous arrivons aux grottes de « La Dame Blanche » et des « Tanneries » dissimulées derrière de larges rideaux de lierre et donnant sur une haute et belle terrasse gazonnée dominant le lit de la rivière. Reste à voir « Le Traçadou », dernière grotte que l'on atteint en grim pant par l'échelle de fer à crampons.

Cette grotte à large entrée a des voûtes de dimensions imposantes. Des blocs de stalagmites évasés au sommet recueillent comme des bénitiers l'eau d'infiltration qui tombe du plafond.

Longue d'une centaine de mètres, cette grotte a un orifice à l'extrémité opposée à l'entrée, permettant ainsi aux touristes intrépides d'accéder par ce tunnel naturel du lit de l'Aveyron au plateau des Causses.

Retour soit par le Causse, ancienne route de Caussade, ou revenir sur ses pas et redescendre sur Bone.

Au touriste craignant les escalades, curieux d'aspects variés et d'impressions suggestives, nous conseillerons de se transporter par une voie moins pénible au plateau surmontant le site de Bone. En gravissant à pied ou en voiture la côte de Caussade (route nationale N° 658), il découvrira progressivement les divers points de la vallée entre Saint-Antonin et Bone et reviendra par le même chemin.

III. — Tunnel de Brousses

Après Bone, continuer à suivre la voie ferrée jusques au petit pont. Passer sous la voie, rejoindre les bords de l'Aveyron et quelques mètres plus loin, en aval, on aboutit au « Saut du Loup » où la rivière est très étroite et où a lieu la perte souterraine d'une partie des eaux de l'Aveyron.

On voit quelques pierres taillées, reste de construction d'un pont romain. En face se dresse le hameau de Viel-four (1).

Regagner la voie ferrée et continuer à avancer jusques au second tunnel percé sous la falaise de Brousses. Un chemin à lacets, dit « Escalier de Cristal », placé sur le flanc du rocher, en permet l'ascension. Au sommet, sur la gauche, un chemin en corniche domine l'Aveyron (vue impressionnante). De là on peut, en remontant, gagner le Causse d'Anglars et rentrer à Saint-Antonin. — C'est à Brousses que E. Pouvillon a situé son drame : « *Les Antibel* ».

IV. — De Saint-Antonin à Tourieys par Cazals

Prendre le même chemin que dans l'excursion précédente (N° 3), mais avant d'atteindre le tunnel de Brousses, prendre à droite, pour traverser le groupe de bâtiments qui forment la métairie de Serres et suivre le chemin qui longe l'Aveyron jusques à la grotte de Tourieys, d'où sort une abondante source ayant alimenté un vieux moulin qui existe encore.

V. — Montricoux - Bruniquel - Puycelci - Penne

Route de Caussade. — Traversée de la forêt de la Garrigue (Désert des protestants au 18^e siècle). — A Montricoux, ancien château fortifié des Templiers ; maison en encorbellement du XV^e siècle. — Bruniquel : ancien château de Brunehaut ; hautes terrasses à pic au-dessus de l'Aveyron. — Voir Puycelci et son église, remparts. — Traverser la forêt de la Grésigne et rentrer par Vaour et Laussier. — La Grésigne est « la Ramade » du roman de E. Pouvillon : « *Chante. Pleure* ». Jean Moréas la célèbre dans une de ses « *Stances* ».

(1) *Vetus Forum*, ancien passage d'une voie romaine.

VI. — Causse du Quercy

Prendre la côte nouvelle de Caussade. — Arrivé au plateau, prendre à droite par la Veyrie jusqu'au mas de Raynal (anciennes carrières de phosphates dont il ne reste plus qu'une immense fosse remplie d'eau). — Rejoindre la route de Liquières (ou Litières) pour rentrer à Saint-Antonin. — A voir, l'émergence progressive du Roc d'Anglars et la vallée de la Bonnette vers Caylus.

VII. — Pech Dax ou Calvaire

Prendre le petit chemin au bas de la côte de Caussade, à droite.

Le panorama se développe à mesure que l'on s'élève et la ville se découvre. A flanc de coteau, sur la gauche, une construction de deux pièces. Ce fut « La Hutte » où Louis XIII venait assister en 1622 aux opérations du Siège de Saint-Antonin. Au sommet, très belle vue sur la ville et la vallée. Pour le retour, prendre le même chemin ou continuer aux bords de la montagne et prendre un sentier qui va rejoindre la route de Liquières à travers des bosquets et bois taillis permettant de reposantes stations sur de la jolie mousse.

VIII. — Saint-Symphorien

Route de Caylus. — Après le moulin de Ponget et le pont sur la Bonnette, prendre la route à gauche, dite côte de Liquières, qui rejoint celle de Caussade à Caylus. Arrivé sur cette dernière route, tourner à droite, puis la quitter et prendre à gauche celle qui passe à l'Herbaut. — Au tournant qui revient vers Lavaurette, s'engager dans un petit sentier qui traverse un causse bleu. Après avoir tourné à droite, obliquer ensuite vers Pomiès et descendre dans la vallée de Saint-Symphorien où se trouve la jolie église au clocheton garni de trois cloches qui appar-

tint aux Chevaliers de Malte, mais dont la fondation est très ancienne.

Dans un creux du rocher se trouve une source autrefois abondante, dans laquelle on plongeait les enfants faibles de constitution.

On peut, par la vallée, rejoindre Puylaroque ou remonter vers Caylus en suivant la route qui laisse Gouvert sur la droite. Ce parcours est le seul praticable pour les autos qui ne devront pas s'engager dans la descente, dangereuse et sans issue.

La clef de l'église est à Gouvert. Cette région est aujourd'hui déserte.

IX. — Vers la Gourgue

Prendre la route de Caylus jusqu'au troisième kilomètre en face de la scierie du Martinet, après avoir laissé à sa gauche l'ancien couvent cistercien de Coste-Jean (XIII^e siècle), communément appelé « Les Monges ».

Obliquer, suivant le poteau indicateur, à gauche, dans le petit sentier qui remonte le ruisseau, et après avoir dépassé l'ancienne filature, tourner à droite près d'une ancienne carrière de pierres.

On arrive à un bassin d'eau très claire, source vaclusienne.

Plus loin, en tenant sa droite, se trouve une assez vaste grotte où mène un sentier bordé de buis.

Le promeneur qui continuera passera sous des ombrages après avoir d'abord rencontré des espaces dénudés et arrivera à des murailles de rochers rougeâtres. Des petits chemins permettent de remonter sur le plateau si on ne veut pas rentrer par la vallée en revenant sur ses pas. Notamment, l'un d'eux, après la grotte et sur la gauche, permet d'atteindre la curieuse source de Frayssinet d'où l'on peut rentrer à Saint-Antonin par la côte de Liquières ; la route est à quelques centaines de mètres au-delà de Frayssinet, sur le plateau, à l'Ouest.

X. — De Saint-Antonin à Caylus. Livron - Lacapelle - Loze

Si, partant de Saint-Antonin, nous suivons la route de Caylus qui longe la Bonnette, nous parcourons une vallée remarquablement agréable. Elle conduit de Saint-Antonin à Caylus. Etranglée d'abord, s'élargissant ensuite en champs de culture qui s'élèvent à mi-hauteur des coteaux aux sommets rocheux et boisés.

Ici, les sites pittoresques et les souvenirs historiques se présentent à chaque détour du chemin. C'est à un kilomètre de la ville, le Cirque de « Nibouzou » au-dessus duquel la « Castille Saint-Bernard » dont toute la jeunesse de Saint-Antonin a franchi le sommet, dresse sa haute silhouette ayant la forme d'une tortue. Presque en face, de l'autre côté de la Bonnette, est assis, confortable et altier, le vieux couvent cistercien de Costejean du XIII^e siècle, prieuré fondé le 3 août 1292.

Plus loin, accrochés aux flancs du coteau, au hameau du Barry, les restes de l'ancienne Commanderie de Cas ; enfin toute une série de petites localités perchées au sommet des hauteurs dominant à pic la vallée verte et fertile, évoquant toutes quelque vieux souvenir historique ou légendaire.

Nous voici à Caylus, le Caylus de Lagardère avec sa vieille tour romaine, sa maison des Loups, son église aux vitraux du XV^e siècle, sa Halle de la même époque avec ses anciennes mesures creusées dans les parapets : enfin l'ensemble des maisons qui l'entourent dont la belle ordonnance démontre la prospérité du pays au XVIII^e siècle.

Puis le Sanctuaire de Notre-Dame de Livron qui depuis sept cents ans attire en pèlerinage les foules de la région, et sa magnifique source.

Saint-Pierre, sur ses assises de tuf avec la superbe cascade venant de la source de Livron ; le petit joyau de gothique flamboyant de Notre-Dame des Grâces protégeant la vallée.

On atteint ensuite les grottes du village de Loze, d'où sort un affluent de la Bonnette ; à voir, un vieux moulin. Ensuite gravir la pente qui conduit au plateau par la route, sur le bord de laquelle une tranchée révèle de nombreux coquillages fossiles ; du village de Loze prendre la route pour redescendre vers Caylus.

Quelques centaines de mètres plus loin, s'arrêter à Lacapelle-Livron (ancienne Commanderie des Templiers). Clocher à base carrée avec machicoulis et meurtrières : à l'intérieur de l'église, la base du clocher : une voûte octogonale irrégulière ; une seule nef ; sur la porte, des traces de balles (les protestants y ayant assiégé les catholiques) ; sur contrefort extérieur, une marque qui pourrait être la signature du maître-d'œuvre.

Retour par Caylus et la vallée de la Bonnette.

XI. — Caylus - Saint-Martin - Cornusson

Vallée de la Bonnette jusqu'à Caylus ; monter la côte un peu raide à côté du cimetière de Caylus, puis descendre sur Cornusson ; beau panorama avec, dans le fond, le beau château restauré de Lavalette-Cornusson ; en bas, la petite église de Cornusson où se trouve un confessionnal ayant appartenu aux Cisterciens de Beaulieu.

Retour soit par Espinas et le Bosc, soit par la route du Pont de l'Aoucou, soit par Arnac, Verfeil, Varen, Lexos, Fenevrois.

XII. — Najac

Route de Caylus. Beaulieu (voir N° XIII), Parizot. Jean de Lavalette-Parizot devint grand-maître de l'Ordre de Malte. Il défendit cette ville contre les Turcs en 1565 et y fonda la cité de Lavalette.

Arrivée à Mazerolles (arrêt), belle vue sur Najac. — Château de la famille d'Armagnac. — Najac : château bâti en 1272 par Alphonse de Poitiers ; occupé par une

garnison anglaise après le traité de Brétigny ; en 1370, la garnison est massacrée par les habitants ; salle d'armes au rez-de-chaussée ; murs d'une solidité à toute épreuve ; entre le mur d'enceinte et le donjon, salle de justice et citerne ; enchevêtrement de constructions pour désorienter l'attaque ; meurtrières disposées pour battre chaque point de la circonférence.

En ville, fontaine formée d'un seul bloc de grès.

Retour par la vallée du Céroü, Montrozier et rive gauche de l'Aveyron.

XIII. — Abbaye de Beaulieu

Prendre la route de Caylus. Vers le 8^e kilomètre, « au Pont de l'Aoucou », s'engager sur la route de Ginals-Verfeil.

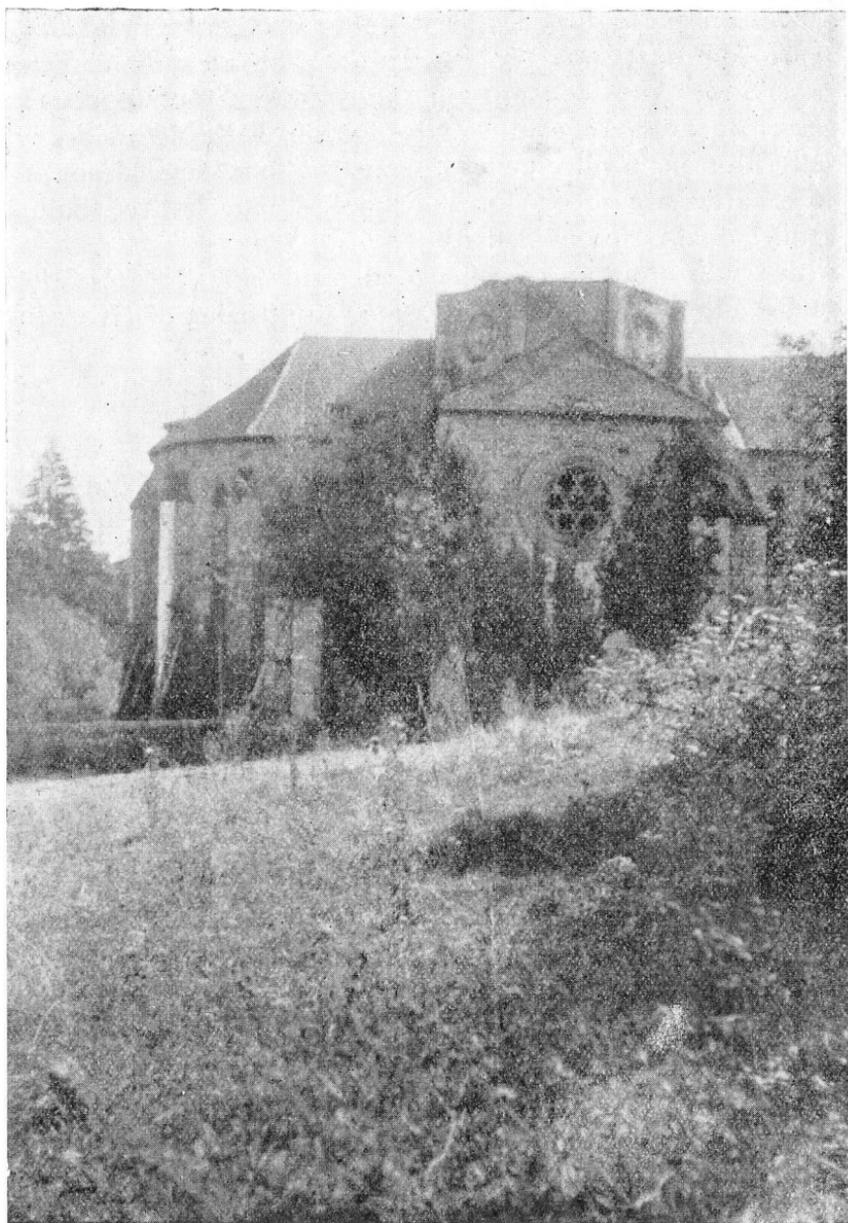
A l'embranchement de la route conduisant à Cornusson et Parizot. Prendre cette route et, à quelques centaines de mètres à droite, nous trouvons cette fameuse abbaye de Beaulieu, fondée au XII^e siècle.

Ici un arrêt s'impose autour des vieux bâtiments. D'abord, la vieille église gothique, aujourd'hui monument historique. Tout entière en pierre de taille, aux voûtes de travertin, elle a la forme d'une croix latine, avec une seule nef à cinq travées et des transepts dans lesquels s'ouvrent des chapelles.

Si le cloître n'existe plus, quelques corbeaux en marquent l'emplacement.

Il convient de visiter la cave voûtée du XIII^e siècle aux robustes colonnes et aux puissants arcs de soutien et la vieille chapelle Saint-Bernard, sans doute la partie la plus ancienne de la maison, à l'intéressante architecture, et qui fut la salle capitulaire. Les bâtiments conventuels fortement remaniés aux XVII^e et XVIII^e siècles existent encore en bon état.

Vendue avec le reste des bâtiments comme bien national en 1791, l'église subit de rudes traverses. D'abord menacée



Abbaye de Beaulieu fondée au XII^e siècle
Eglise gothique construite vers 1272

de démolition, elle fut ensuite, durant de longues années, transformée en grange et bergerie. Et c'était vraiment pitié de voir l'imposant bâtiment encadrer un tel spectacle. Pierre à pierre, sous l'action dévastatrice des éléments, des hommes et des bêtes, ces vénérables souvenirs s'évanouissent.

Heureusement, il y a quelques années, les Monuments historiques ont entrepris la consolidation des murs et de la voûte et commencé le dégagement de la partie intérieure. A travers les diverses tourmentes, seule, la petite rivière qui coule autour des bâtiments n'a pas changé : elle alimente toujours le vaste vivier où les moines entretenaient leur provision de poisson et elle continue à égayer de son murmure les arbres centenaires sous lesquels, aux beaux soirs d'été, ils pouvaient égrener leur chapelet.

Retour par le même chemin ou par Espinas et le Bosc.

XIV. — Le Bosc et Route d'Espinas

Prendre la côte du Pech ou route du Bosc. A mesure que l'on gravit la montée, l'horizon s'étend, avec, au fond, le lit de l'Aveyron.

Vue magnifique sur la vallée avec Saleth, Beauduf, Florac, Peyrègues, et dans les lointains coteaux marquant les rives du Viaur, ou les gorges de l'Aveyron vers Najac. Au sommet, l'église du Bosc avec, à côté, l'entrée d'une *grotte aux curieuses cristallisations*, récemment découverte. — Retour par le Deymier et la côte de Rodanèze ou par le cirque de Nibouzou qui permettra de gravir la Cas-tille Saint-Bernard.

XV. — Saleth et Peyrègues

Route de Féneyrols et à la Fontaine de Saleth, arrêt. Source minérale très diurétique déjà mentionnée et très fréquentée au XVII^e siècle. Prendre ensuite le chemin de

Peyrègues, situé à gauche sur la route de Féneyrols. Au tournant, après une ferme, prendre un sentier à gauche, passer sur un petit pont, à droite duquel on gravit le coteau vers les bois où subsistent les ruines de l'ancienne église gothique (XV^e siècle) de Notre-Dame de Peyrègues. Plus loin, sur le sommet, l'ancien château de Vilette.

XVI. — Varen - Verfeil - Ginals - Route de Caylus

Prendre la route de Féneyrols. Au 7^e km., tourner à gauche ; arrêt au point culminant dit « Le Déroucât », d'où l'on jouit d'une belle vue sur la rivière, le village de Montrozier et la vallée de Lexos.

Continuer la route sur Lexos (visite des Usines à ciment), puis Varen avec son bel ensemble de fortifications mal conservées, belle église romane avec crypte (monument historique) ; continuer toujours à gauche par Verfeil. (Dans l'église de ce bourg, voir l'ancien maître-autel de l'abbaye de Beaulieu). — Retour par le même chemin ou par Arnac et Féneyrols.

XVII. — Féneyrols - Montrozier - Milhars

Après le pont de Saint-Antonin, prendre le chemin à gauche longeant l'Aveyron ; visiter la petite église de Montrozier et atteindre Milhars. Visite du château et de l'église contenant un beau lustre. — Retour par Lexos, Arnac, Féneyrols, Saleth.

XVIII. — Cordes

Route de Vaour. Voir le dolmen au carrefour ; arrêt quelques trois cents mètres après le dolmen (au Bouissou) pour jouir d'un beau panorama. Prendre à gauche, route de Vindrac ; arrivée à Cordes en passant par les Cabanes. Voir à Cordes maison du Grand Veneur (XIII^e siècle) ; à la mairie, le cartulaire « *Libre Ferrat* » ; sous

la halle, le puits où furent jetés les Inquisiteurs. — Retour par la vallée du Cérou, les Cabanes, Vindrac, Marnaves, Milhars, Montrozier, Féneyrols.

XIX. — Vaour - Château de la Prune

Monter la côte de Sainte-Sabine et atteindre Vaour où on déjeune convenablement. Après déjeuner, prendre la route de Milhars et laisser à droite la route de Marnaves. Visiter longuement, car son architecture en vaut la peine, le château de la Prune (1), des terrasses duquel une vue admirable s'étend au loin sur le département du Tarn.

Retour par Milhars, Montrozier, Féneyrols.

XX. — Vaour - Campagnac - Vieux Vallée de la Vère

Aller à Vaour, soit par la côte de Sainte-Sabine, soit par Saint-Michel de Vax ; traverser Vaour, arriver à un embranchement qui, à droite, mène à Hautesperre et Bruniquel, à gauche, à Campagnac ; descente en lacets très rapide.

A Campagnac, restes d'un important château. Dans l'église, un magnifique rétable provenant vraisemblablement d'une église de Gaillac.

Continuer vers la vallée de la Vère, laisser le Verdier sur la droite ; à Vieux : vieille église.

Tourner à droite, franchir la rivière et voir dans une prairie, sur la droite, le menhir, monument très rare dans le Midi.

On peut encore revenir vers Vaour par Saint-Bauzile (vieille tour avec inscription) ; voir le château de Lafaye où on remarque une façade renaissance et d'où on a une vue splendide sur la forêt domaniale de la Grésigne.

(1) Ou de **Roquereine** : l'écrivain Ch. Géniaux y a placé la scène de son roman : « **Les Faucons** ».

XXI. — Vaour - La Grésigne - Penne

Route de Vaour. Arrêt au dolmen qui se dresse à un carrefour de routes. Beau panorama. Après Vaour, vers la gauche, murs dévastés de l'ancienne Commanderie des Templiers. Presque à l'entrée de la Grésigne, le hameau de Hautesserre où existaient encore au XVIII^e siècle des verreries. Arrêt au pas de la Ligné d'où l'on domine toute la vaste forêt domaniale de la Grésigne.

Descente sur Penne par une route pittoresque, reprendre pour le retour la vallée de Roussergues et Saint-Michel de Vax.

XXII. — Sainte-Sabine - Saint-Michel de Vax Vallée de Roussergues - Penne

Route de Vaour. Avant d'atteindre Sainte-Sabine, arrêt pour contempler le panorama. Au 8^e km., à gauche, le petit village de Saint-Michel (patrie du conventionnel Lacombe Saint-Michel). Prendre la route à droite, suivant la belle vallée de Roussergues ; sur la gauche, le village de Saint-Pantaléon, l'église de Roussergues, nef voûtée en berceau plein cintre, clocher à pignon.

Penne. Sur la route, la porte Peyrière, d'où une muraille allait rejoindre le château ; la porte du Pont à côté de l'église ; la place des Mesures à la suite de la rue du Pont ; dans l'église : bénitier provenant de l'église du château. Ce château, dominateur, fut témoin des amours du Troubadour Raymond Jourdain et d'Adélaïde de Penne ; appartint au XIII^e siècle aux Comtes de Toulouse, dont il devint le chartier.

Retour à Saint-Antonin, par la montée de Saint-Vergondin, la route de Montricoux et celle de Caussade.

XXIII. — Le Roc d'Anglars

Traverser le pont. A gauche, prendre soit le chemin qui s'embranché sur la route de Vaour, soit le sentier qui pas-

sant au-dessus du Tunnel et près de la statue de la Vierge, rejoint l'ancienne route de Saint-Antonin à Penne. Arrivé au sommet, suivre le front du rocher et rejoindre par le chemin de charrette, la ferme de Sourbil.

Rentrer par Sainte-Sabine et la route de Vaour. Au bout de la côte de Sainte-Sabine, jouir du panorama sur Féneyrols, Lexos, le Bosc, Gautier, le roc de Deymier, etc., etc.

Cette excursion au Roc d'Anglars peut se faire aussi avec de très bonnes chaussures en suivant l'arête même du roc, ce qui permet une vue remarquable sur tous les environs et la ville de Saint-Antonin à 250 m. de profondeur.



Clef de voûte de l'ancienne église
de Saint-Antonin

IMPRIMERIE FORESTIÉ
23, Rue de la République
MONTAUBAN

Carte de la Région de Saint-Antonin

pour servir

aux promenades géologiques, préhistoriques, touristiques,

par A. CAVAILLÉ

LEGENDE

GEOLOGIE

- failles visibles
- F Présence de fossiles
- Coupes de terrain instructives
- U Grottes
- Y Gouffres
- ⊙ Poches à phosphates
- Sources vauclusiennes

PREHISTOIRE

- Abris sous-roche
- π Dolmens
- n Tumulus

TOURISME

- ∴ Ruines et monuments
- ▲ Points de vue
- Ⓐ Auberge de la Jeunesse
- ▲ Lieu de campement

(Echelle 1/75.000^e)

